

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed Kheider- Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues Etrangères



ANALYSE STYLISTIQUE DU DISCOURS FEMININ:
ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE
Cas du discours de Ségolène ROYAL

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère
Option : Sciences du Langage

Réalisé par :
HAMMI Chafia

Sous la direction du :
Pr. BENSALAH Bachir

Année Universitaire : 2011-2012

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Mohamed Kheider- Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues Etrangères

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère
Option : Sciences du Langage

ANALYSE STYLISTIQUE DU DISCOURS FEMININ:
ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE

Cas du discours de Ségolène ROYAL

Sous la direction du :
Pr. BENSALAH Bachir

Réalisé par :
HAMMI Chafia

Année Universitaire: 2011-2012

Dédicaces

Je dédie ce travail de recherche à :

Mes parents pour tout ce qu'ils m'ont donné et que j'aurais tant aimé leur rendre : ma chère mère qui s'inquiète tout le temps pour moi, mon cher père qui a veillé au succès de mes études.

A mes sœurs et mes frères

A mon fils Ahmed

A mon mari, qui m'a épaulée tout au long de mon cursus et qui a toujours été là pour moi.

A mes beaux parents, et à toute la famille HAMMI et ALLAOUI

A toute personne ayant une place dans mon cœur

Remerciements

Je remercie Dieu le tout-puissant de m'avoir donné la volonté et le courage pour accomplir ce travail.

Un grand merci à mon directeur de recherche Pr. BENSALAH Bachir, l'un des encadreurs passionnants, qui donne à leurs étudiants l'envie de faire de grandes choses.

Merci pour son enseignement, sa présence, son soutien, pour ses encouragements, pour tout ce qu'il m'a apporté.

Un autre grand merci à mon professeur Dr. KHENNOUR Salah, qui m'a dirigé dans mon travail, qui m'a suivi durant toute ma recherche, pour tout ce qu'il m'a apporté.

Mes vifs remerciements vont à :

Pr. Bachir BENSALLAH, le chef de département et tous nos docteurs en cursus de post- graduation de nous avoir fait bénéficier de leur savoir et de leurs connaissances.

Un autre grand merci, va pour un grand Monsieur ; MOUNIR qui m'a offert une aide très précieuse et qui m'a aidée avec une très grande générosité à avancer dans ma recherche.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.

Enfin, je remercie toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	1
 CHAPITRE 1: Langage, Société et Discours	
Introduction.....	7
1. Définitions du langage	8
1.1 L'origine du langage.....	8
1.2 Le langage : une tâche linguistique.....	9
1.3 Langue et langage / Langue et parole.....	11
2. Distinction langue / parole	12
3. Le langage humain	13
3.1 Les caractéristiques du langage humain.....	14
3.2 L'innéisme du langage.....	16
4. Les relations entre le langage et la société	16
4.1 Les principaux objectifs de la psycholinguistique.....	17
4.2 L'apport de la pragmatique	18
4.3 L'étude des variations.....	18
4.3.1 La dialectologie.....	19
4.3.2 L'ethnolinguistique.....	19
4.3.3 La sociolinguistique.....	20
5. Langue et société	20
5.1 La classe sociale.....	21
5.2 La différenciation sociale : langue et sexe	22
5.3 Le genre et sexe.....	25
5.3.1 Le langage féminin et la passivité des linguistes	26
5.3.2 Le signifié, indicateur du genre	26
6. Les facteurs de variation du lexique	27
6.1 Le temps	27
6.2 L'espace	27

6.3 Les registres.....	28
6.3.1 Les différents types de registre de langue.....	28
6.3.1.1 Le registre courant.....	29
6.3.1.2 Le registre soutenu.....	30
6.3.1.3 Le registre familier.....	30
7. La notion du discours.....	31
7.1 Définition	31
7.2 Les caractéristiques du discours	33
7.2.1 Le discours orienté.....	33
7.2.2 Le discours interactif	34
7.2.3 Le discours pris dans un inter-discours.....	34
8. Les principes du discours.....	34
8.1 Le principe de coopération.....	35
8.2 Le principe de pertinence.....	35
8.3 Le principe de sincérité	36
9. Les lois du discours	36
9.1 La loi d’informativité	37
9.2 La loi d’exhaustivité	37
9.3 Les lois de modalité	38
Conclusion.....	42

CHAPITRE 2 : Le langage féminin: aspects sociolinguistiques et stylistiques

Introduction.....	44
1. Entre le biologique et le social	45
2. Les particularités du langage féminin	46
3. Les caractéristiques générales de la phonologie féminine	48
3.1 Les différentes théories phonologiques de la prononciation.....	47
3.2 Le niveau grammatical chez les femmes.....	50
3.3 Le sexisme dans le langage	52

4. Le langage des femmes: une structure de différenciation	53
4.1 Le bavardage.....	55
4.2 Le langage des femmes et sexe.....	56
4.2.1 Critère phonétique.....	57
4. 2. 2 Critère syntaxique	57
4.2.3 Critère lexical	58
5. la sociolinguistique du discours féminin	58
5.1 L'opposition d'une langue féminine à une langue masculine.....	58
5.2 Le discours féminin comme réalisation d'un sous-système	59
6. L'impact du genre sexuel sur l'interlocution	60
7. Le parler féminin : une langue spécifique	61
8. Analyse comparative des réponses féminines et masculines	61
9. Qu'est-ce qu'une figure de style ?	67
10. Classements des figures de rhétorique	67
10.1 Les figures par analogie.....	68
10.2 Les figures par substitution.....	69
10.3 Les figures par opposition.....	72
10.4 Les figures par omission.....	73
10.5 Les figures par amplification et par insistance.....	73
11. La figure de style et les différents niveaux du discours	74
11.1 Les figures du signifiant	75
11.1.2 Les figures syntaxiques	75
11.1.3. Les figures sémantiques.....	75
11.1.4 Les figures référentielles.....	75
11.2 Les figures de style et la linguistique	76
Conclusion	79-

CHAPITRE 3: Analyse du discours de Ségolène ROYAL

Introduction.....	81
1. Les verbes	82
1.1 Les verbes de sentiment ou expressifs.....	82
1.1.1 La crainte et l'inquiétude	82
1.1.2 L'espérance	83
1.1.3 Le désir.....	83
1.1.4 La comparaison	84
1.2 Les verbes d'opinion ou épistémiques.....	84
2. Les temps des verbes	86
3. Les adverbes	87
4. Les types d'adverbes	88
4.1 Les adverbes de sentiment.....	88
4.2 Les adverbes d'intensité.....	88
4.3 Les adverbes d'opinion.....	90
4.4 Les adverbes de temps.....	90
5. Les types d'adjectifs	92
5.1 Les adjectifs objectifs.....	93
5.2 Les adjectifs subjectifs.....	94
5.2.1 Les adjectifs affectifs.....	94
5.2.2 Les adjectifs évaluatifs.....	95
6. L'effet Ségolène	99
7. La stylistique langagière de Ségolène. ROYAL	100
8. La beauté ou l'expression de la puissance stylistique	101
9. L'exceptionnel dans le parler de Royal	103
Conclusion	106
Conclusion générale	108
Bibliographie	113
Annexe	119

INTRODUCTION
GENERALE

On admettra définitivement dès lors, lorsqu'on parle du discours féminin, que l'on se trouve devant un acte de communication, que l'on se trouve dans un espace d'interaction sociale avec un acte matériel d'énonciation. En effet, la femme reste un sujet à étudier. On admettra volontiers que la femme a dû y prendre une grande part, en même temps qu'elle excitait la verve des mâles. Comme elle reste pour l'éternité capable de toute innovation verbale. Comment le langage féminin dans les discours politiques français est-il le reflet de la société à laquelle il s'adresse ? Telle est la question de base qui sous-tend notre travail.

Autrement dit, en situation assez formelle, il peut apparaître des formes traduisant une certaine volonté des femmes et du discours dans l'exposition langagière discursive, formes qu'il faut décrire et comprendre. Une telle question en induit plusieurs, dont celle de savoir quelles sont les structures morphosyntaxiques, lexicales, pragmatiques et stylistiques du discours politique de Ségolène ROYAL. Comment ce discours féminin de ce genre textuel intègre-t-il les réalités sociales, culturelles, linguistiques et historiques propres à cette candidate aux présidentiels de la France ? Quelle norme utilise-elle ? Une norme endogène ; qui est produite à l'intérieur du corps d'un organisme dit féminin ou norme propre au français, ou plutôt une norme exogène, supposée unique à tous les locuteurs français ?

Depuis quelques années, une motivation plus personnelle pour cette recherche, est d'examiner les modes d'exposition et de prononciation du français par les femmes surtout, afin d'analyser les orientations sociolinguistiques ainsi que pragmatiques du discours féminin et de savoir comment les faits analysés serviraient dans les campagnes électorales d'abord et dans les autres secteurs sociaux par la suite.

Il faut arriver à expliquer, à justifier l'usage de la norme utilisée. Peut-on parler de langue féminine ? Quelle est la représentation sociale de la femme dans le discours politique et par conséquent pour l'homme ? Ont-ils une homogénéité dans l'usage du langage ? Il faut également mettre la langue en rapport avec le sexe. Il se pose un problème évident : Quelles sont les représentations du français dans l'imaginaire

linguistique des femmes? L'enjeu est aussi académique, quant à la possibilité d'intégration de la diversité linguistique purement sexuelle au cœur de l'enseignement du français.

La diversité linguistique amène à stipuler l'existence d'un parler féminin qui ne constituerait qu'une forme de l'extraordinaire de la diversité linguistique : l'existence d'un langage spécial « féminin ». Cette distinction est multiple par sa pureté sociale: l'appartenance sexuelle de l'allocutaire, le choix des expressions, le variable du sexe du délocutif, peuvent modifier le choix des expressions et la configuration des discours.

Notre démarche est fondée sur un présupposé stylistique ; où on se propose de retrouver à travers un acte langagier féminin pour éclaircir le rôle de la composante politique dans l'enrichissement du vocabulaire, qui suscite et nécessite une certaine compétence discursive, l'utilisation d'un style fonctionnel et le choix des expressions nouvelles. Au niveau, de notre étude, nous sommes amenés donc à observer un fait de la langue d'où les femmes utilisent une pratique langagière caractérisée par un fonctionnement particulier des structures linguistiques et par un style proprement innové.

L'arrivée de la femme dans la vie politique a connu une ampleur et une signification particulière. Le choix des expressions écrites résulte de l'étude de la problématique féminine dans un contexte sociolinguistique, chercher l'usage différenciel de la langue, d'où le sexisme est ancré dans les structures du langage, préalablement qu'il faut avoir une prise de conscience de son existence. Alors, une problématique autre de la linguistique est mise en jeu. Sur le plan du discours et de la communication, quels sont les enjeux identitaires du discours féminin dans l'espace socioculturel français ? Quelle est la norme discursive dans ce cas ? Quelles attitudes vis-à-vis de cette norme ? Comment le discours féminin reflète-t-il ou favorise-t-il l'apprentissage du français? Quels sont les moyens par lesquels le langage féminin

s'identifie ? Quel est son style ? Quelles sont ses stratégies discursives ? Et différentes à celle de l'homme ?

Pour répondre à cette problématique qui contient à son tour plusieurs questionnements, nous avançons trois hypothèses qui seront formulées comme suit :

Primo, comme la langue est un tout unifiée, elle a des variantes certes, locales mais qui ont un penchant social ; la variation sociale est en liaison intime avec la variation stylistique. A partir de cela, le terrain idéologique peut-il insuffler un écho au point de vue social plutôt que psychobiologique ? Si la langue peut véhiculer une idéologie sexiste, est-ce que l'usage de cette langue est indépendant des expressions et des structures stylistiques qui peuvent localiser l'originalité sexuelle du discours.

Secundo, le discours féminin a plusieurs caractéristiques servant à la fois à s'affirmer à l'intérieur du groupe et à se manifester comme groupe ; la réflexion et la pratique de la langue, a-t-elle une tendance générique ou sexée, qui nous amène à s'interroger sérieusement sur l'existence d'un langage féminin.

Tertio, la maîtrise de la langue par les femmes, qui elles aussi, représentent la catégorie sociale qui configure le modèle du bon usage. Or, instinctivement la femme a un respect particulier des normes, un goût inné de la pureté, nous laisse dire que l'âge et la classe sociale ne sont pas les seuls paramètres de référence langagière.

A partir de la problématique sur laquelle se fonde notre travail et les trois hypothèses émises, nous avons proposé comme intitulé pour notre travail: « Analyse stylistique du discours féminin. Etude sociolinguistique. Cas du discours de Ségolène Royale », c'est-à-dire qu'on a pris comme cas à étudier et à illustrer stylistiquement le discours d'une candidate aux élections présidentielles de la France. Une femme qui représente la nouveauté, dans sa présence, dans ses compétences linguistiques, et dans sa puissance d'être en face d'un grand public, devant les élections présidentielles d'un pays considéré parmi les pôles maîtrisant bien la langue française, malgré ses origines sénégalaise.

Notre objectif d'étude dans ce travail est de montrer l'impact du langage féminin sur les lecteurs et toutes la classe sociale, comme nous essaierons d'aborder le discours politique émis par les femmes, sous un angle stylistique afin d'y voir ce qui a permis à ce genre de discours d'être un véritable stéréotype des études linguistiques, et ce dans le but de montrer l'implication de la femme dans la scène politique.

En écrivant cela, nous impliquons que la représentativité est antithétique de la qualité. Un des objectifs de ce travail sera d'examiner la conception de la qualité linguistique du discours féminin, surtout lorsque nous savons l'impact de l'accent d'une voix douce comme celle de Ségolène sur l'ensemble des auditeurs français et sa floraison dans les chaînes audio-visuelles.

Quant à la présente étude, elle consiste à faire une analyse des discours politiques de Ségolène ROYAL lors de sa campagne présidentielle en l'an 2007. Elle s'intéresse beaucoup plus à la description de l'emploi de différentes catégories ainsi que son choix des expressions et des phrases jugées longues et complexes, à partir d'un échantillon d'interactions verbales authentiques afin de vérifier nos hypothèses de départ. Autrement dit nous essaierons d'effectuer une analyse sur des productions orales à travers lesquelles nous tenterons de chercher le propre style de la femme de manière générique et celui de Ségolène Royal de manière spécifique.

Le choix du corpus et sa délimitation étaient parmi nos préoccupations premières, car nous reconnaissons d'emblée que ce n'était pas une tâche facile pour choisir les discours qui conviennent à notre étude et à notre analyse puisqu'elle ne fait pas partie de notre contexte, soit spatial, soit socioculturel. Mais certaines lectures nous ont permis de mettre de l'ordre dans notre réflexion et de choisir parmi les enregistrements sonores effectués dans différentes situations ceux qui pourraient constituer notre corpus afin de pouvoir rapprocher notre éventail de ce qui serait un échantillon quasi-représentatif des discours de Ségolène. Pour cette raison, nous avons

effectué des enregistrements des vidéos sonores de discours politiques, recueillis à travers l'internet.

En effet, lorsque nous avons commencé le travail, nous nous sommes rendu compte qu'il est nécessaire de restreindre le champ d'investigation. Ainsi, nous n'avons choisi par la suite que cinq discours qui représentent le corpus sur lequel sera effectuée la présente étude.

Nous tenons à signaler tout de même que nous avons rencontré quelques difficultés à cause de la mauvaise qualité de quelques enregistrements choisis, faute de moyens, et aussi le manque d'expérience de l'utilisation des techniques de ces enregistrements. Ce qui a entraîné parfois des difficultés de décryptage.

Pour cela, nous avons jugé utile de subdiviser l'ensemble de notre travail en trois chapitres : le premier chapitre est consacré à une étude générale du langage ainsi que ses propres relations dans la société, notamment celles qui concernent le sexe et la stratification sociale. Le deuxième chapitre se concentre sur le langage féminin et la description spécifique de celui des femmes, ses influences que peut-il l'exercer sur le discours du locuteur, comme nous étudierons la notion de figure de style et ses différents types. Quant au troisième chapitre, il sera réservé pratiquement à la partie analytique, qui se base essentiellement sur l'analyse des discours de Ségolène, comme nous verrons quelques témoignages qui confirmeront la présence et la grande personnalité de Ségolène dans la scène politique, nous le consacrons aussi à la vérification de nos hypothèses formulées au préalable.

PREMIER CHAPITRE

Langage, Société et Discours

Introduction

Comme on l'a signalé au début de notre esquisse de recherche, notre objet d'étude porte sur le langage féminin de manière globale, et sur les marques et les tournures féminines de façon spécifique. Donc, nous avons jugé nécessaire de nous consacrer tout d'abord dans ce premier chapitre à une étude dite générale du langage ainsi que ses propres relations internes dans la société. Cela doit être effectué inévitablement par la prise en compte de ses relations soumises aux facteurs purement biologiques, notamment celles qui concernent le sexe et la stratification sociale.

En outre, et comme on l'a déjà évoqué dans ce présent chapitre, les différentes distinctions entre la dichotomie saussurienne se manifestent crucialement dans notre objet d'étude, ce qui nous a interpellé à les soulever même de façon obligée. L'étude du langage est parmi les tâches les plus difficiles, souligne Saint Max, à ce propos, il déclare ceci « *pour les philosophes, c'est une tâche des plus difficiles qui soient que de quitter le monde de la pensée pour descendre dans le monde réel* »¹.

Par conséquent, l'analyse du langage se fait en relation directe avec la langue. C'est pour cela et pour cette raison là, qu'on a abordé les différents registres de langue, et ce en illustrant notre recherche par des exemples les adéquats possibles afin de rendre tangible notre esquisse de recherche.

Le langage est une faculté ou un outil de communication, qui sert en premier lieu l'organisation et la transmission de nos idées, qui restent sans cela virtuelles et abstraites. Car ce dernier est comparé dans la plus part des cas à un facteur psychologique que physique. Donc, la mise à niveau d'un aperçu initial de la dialectologie psycholinguistique, ainsi que sa mise en relief avec les différents facteurs sociolinguistique ; le phénomène de la diversité des usages au sein de la même communauté linguistique, au sein d'une même langue et sous des facteurs situationnels distincts, où se manifeste l'usage de plusieurs variétés langagières.

¹ Christian Baylon, Xavier Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, NATHAN, Paris, 2000, p. 7.

1. Définitions du langage

1.1 L'origine du langage

Le langage a connu sa première émergence avec la naissance de l'homme, autrement dit, ils sont nés ensemble. Malgré sa controverse thématique, il relève essentiellement des mythes ancestraux prétendument selon les diverses théories langagières et selon aussi les différentes études déjà effectuées.

Quant aux thèses anthropologiques, elles attribuent l'origine du langage au développement du habile enfantin, qui, à son tour contribue axiomatiquement à la naissance et à l'évolution permanente de ce moyen indispensable à l'existence et à l'éternité de l'humanité par le biais de la communication.

En outre, sa constitution et sa formation reviennent à l'effort musculaire des organes humains phonético-phonologiques. Bref, il représente une propriété à l'espèce humaine, dans le sens qu'un enfant ne peut pas l'acquérir qu'après plonger préalablement dans un bain linguistique spécifique mais c'est une attitude innée propre à l'être humain tout seul.

Par ailleurs, les thèses biologiques généralisent et approprient ce concept à tous les êtres vivants, qui, eux aussi ont cette possibilité de transmission communicative malgré la diversité des moyens et de leurs codes, qui paraissent eux aussi à leur tour variés et multiples. C'est le profil qu'on en tire des sons expressifs ou de l'imitation des cris et des naturels.

A ce propos, E .RENOM écrivait « *si le langage avait été conféré à l'homme comme un don céleste créé sans lui et hors de lui* »². Par là, E. Renom confirme le caractère humain du langage et sa spécificité communicative. Pour lui, le langage préexiste pour l'homme sans sa propre intervention, c'est-à-dire celle de l'homme.

² F.Rossi-Landi, *Le langage comme travail et comme marché*, Paris, 1973, p. 76.

1.2 Le langage : une tâche linguistique

Par conséquent, le langage peut se constater comme tout résultat humain, produit et reçu, peut importe les moyens de sa transmission. L'essentiel dans tout cela, est que le message ciblé soit transmis et décrypté, dans le but de réaliser ses objectifs finaux³, le langage peut être considéré comme faculté intellectuelle qui lui aide à s'exprimer et à penser.

Dans ce sens, F. Rossi- Landi déduit que, le langage est constitué des mots qui tendent à sa transmission cohérente des différents messages. Ces derniers deviennent, de telle sorte des matériaux et des moyens d'investigation et de recherche au cours du travail linguistique.

La définition du langage n'est pas une simple quête facile à mener, au contraire, elle reste difficile à cerner et à contourner, suite à sa complexité théorique, due aux multiples points de vue divergents dans leur quasi-totalité. En revanche, et de manière générale, on trouve deux acceptions qui s'affrontent l'une en face de l'autre :

-Pour la première ; le langage n'est qu'un simple instrument de communication qui sert à transmettre des paroles par l'usage de la langue. Il s'agit donc d'un système structuré de signes oraux ou écrits expressifs qui se fonctionne dans le sujet parlant comme moyen ou outil d'analyse particulier.

-Pour la seconde, c'est un moyen d'expression de la pensée par le biais de la parole. De ce fait, nos idées sans le langage restent floues, virtuelles et énigmatiques. Le langage sert seul à désigner la manière de parler propre à un groupe social ou professionnel, à une discipline ou un domaine d'activité

Cependant, en parlant, nos idées deviennent concrètes et palpables, elles peuvent même s'enrichir en se forgeant et cela grâce à leur perpétuelle et endurente

³ F Rossi-Landi : Op.cit, p. 74.

confrontation avec l'autre, même par leur choc souvent imprévu et contrasté. Pour le Larousse « *un langage est un moyen quelconque d'expression des idées* ».

Le langage constitue pour l'homme le meilleur moyen approprié, par lequel il peut s'exprimer couramment afin de démontrer ce qu'il cherche à savoir et à connaître à ses Co-énonciateurs (selon le schéma de communication d'Emile Benveniste). Cette opération peut s'effectuer par l'usage d'un code spécifique mais identique aux protagonistes de cette opération, afin qu'il soit décrypté de la même manière, et qu'il n'y ait pas de malentendu.

Par conséquent, on peut le juger comme le vrai analogon de la pensée humaine, puisqu'il constitue son miroir tangible qui peut simultanément tout refléter et de façon authentique. Comme il sert aussi à l'expression de la pensée.⁴ « *le langage est la capacité spécifique à l'espèce humaine, de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une façon symbolique et de centres corticaux génétiquement spécialisés* ». ⁵

Suite à toutes ces conceptions, vient celle de De Saussure (1957-1913) qui déclare que le caractère du langage et sa spécificité linguistique, il est à remarquer que les études de De Saussure ont été des études comparatives faites avec la langue (opposant avec la langue.) il a centré ses études sur l'objet de la linguistique qui est la langue et son rôle vis-à-vis de la pensée, en traitant le fonctionnement de la langue au niveau de la société ainsi que son rôle joué par d'autre système de représentation car la théorie saussurienne est nettement sémiotique.

⁴ Otto Jespersen, *Encyclopidia britannica*, Paris, 2002.

⁵ Dictionnaire Larousse, Jean Dubois, Paris, 2000.

1.3. Langue et langage / Langue et parole

Pour constituer une science, il faut d'abord délimiter l'objet et le terrain spécifique de la recherche afin de la démarquer des autres disciplines et tout ce qui est propre à l'être humain est souvent pensé philosophiquement plutôt que scientifiquement, mais les deux aspects ont été déjà discuté longuement par les linguistes.

Pour Saussure, la solution est de se placer sur le terrain de la langue. D'abord, séparer la langue du langage et surtout l'opposer à la parole. Pour lui, le langage est une faculté, alors que la langue est définie comme un produit social, une convention adoptée par les membres d'une même communauté linguistique⁶, un système de convention. Saussure tient à nuancer la thèse qui prétend que le langage est une faculté naturelle ; ce qui est naturel c'est le langage parlé, autrement dit, la langue est apprise, la faculté de langage est innée.

On comprend par là, que c'est l'existence de la langue qui conditionne la possibilité du langage parlé, la faculté de proférer des paroles et que la parole se manifeste comme expression des désirs, des souffrances, des pensée, des émotions de celui-ci, il singulier et opère un acte de langage qui s'adresse à un interlocuteur.

La question est comment situer la langue, puisqu'elle occupe une place spécifique dans l'ensemble des faits du langage ? En fait que la parole est l'usage individuel de la langue, étant donné que les individus possèdent un même système de coordination entre les sons et les sens. On peut définir la langue comme un pur objet social (un ensemble systématique de conventions indispensables à la communication).⁷

Séparer la langue de la parole revient à séparer le social de l'individuel, le virtuel de la réalisation. Le domaine de la parole est celui de la liberté, du choix et de

⁶ Chiss J-L, Filliolet J, Maigne D, *Introduction à la linguistique française*, Tome I, *Notions fondamentales, Phonétique, lexicque*. Ed, Hachette Supérieur, 2001, p. 41.

⁷ Ibid.

la création, puisque les combinaisons des signes dépendent des volontés des locuteurs. Cette distinction s'impose parce que la parole d'un individu est l'usage partiel de la langue et quand on sépare la langue de la parole, on sépare le social de l'individuel. Ce problème émerge à partir de cette opposition est : Où s'arrêtent les combinaisons de la langue ? Où commencent celles de la parole ? Ce qui donne comme première thèse à vérifier, c'est un problème de limites. Saussure prend des expressions bien faites.⁸

Exemples :

- « *A quoi bon prendre la mouche ?* » Alors que cette expression appartient uniquement à l'oral.

-« *La terre tourne* » Cet énoncé appartient à la langue.

Cette affirmation est d'une extrême importance pour exprimer une lacune de la linguistique saussurienne: la langue est purement un produit social issu de la parole et un ensemble de conventions permettant l'exercice de cette dernière

2. Distinction langue / parole

D'une autre part, faire de la parole le lien de la création, les innovations produisent la parole. Certaines passent dans la langue, d'autres, non. En outre, la parole fait évoluer la langue, elle est la manière même d'utiliser la langue, respectivement au niveau de l'espèce humaine, de la communauté linguistique, de l'individu

Comme on peut ajouter, le domaine de la parole est aussi celui de la phonation, des actes nécessaires pour la réalisation de la langue. Cela s'effectue par le fait que cette dernière est représentée comme un système grammatical et lexical qui existe virtuellement dans chaque cerveau, dotée d'une charge sémantique qui dépend d'une

⁸ Ibidem. p, 43.

production à une autre; forgée aussi par les différentes réceptions, ces dernières sont instables elles aussi d'un énonciataire à l'autre. Quant à la parole, son rôle est de réaliser cette virtualité.

Saussure compare la langue à une symphonie, dont l'existence est indépendante de la manière dont on l'exécute (la parole). Par conséquent, Saussure distingue deux linguistiques :

a- La linguistique proprement dite, celle qui a pour objet la langue.

b- La linguistique de la parole, qu'il cantonne dans un rôle secondaire.

Cependant les langues sont complexes et différentes.

3. le langage humain

Il est clair de formuler l'hypothèse suivante : tous les humains dont l'appareil phonatoire, auditif ainsi que le système nerveux central dans son état normal, ces éléments se combinent entre eux pour produire des sons, généralement dotés de sens. C'est-à-dire, on ne peut parler que grâce au bon fonctionnement de ce système entier, dont la moindre faille peut provoquer des problèmes colossaux. Cela signifie aussi qu'on parle selon les besoins et suivant nos fines visées au préalable par des expressions faciales, des gestes, des postures, etc.

Toutefois, ces signes sont souvent obscures, car les signes, qu'ils soient linguistiques ou autres (extralinguistiques, paralinguistiques...etc.) sont de rapports arbitraires. C'est-à-dire le choix de ces signes n'est pas fondé sur un rapport physique ou sémantique unissant le son à l'objet lui-même de façon impérative. Par contre, ce consensus est le résultat de l'entente entre les membres d'une communauté sur les sens de ce signe (exceptant quelques cas qu'on appellerait onomatopées).

Par conséquent, on peut juger nécessaire de dire que parler la même langue par les mêmes membres d'une communauté indépendamment des autres signifie en outre,

démontrer notre appartenance sociolinguistique, donc partager un certain nombre de convention⁹.

A ce sujet Jean-Loui Chiss, Jaques Silliolet, Dominique Maingueno pensent « *on peut soutenir que les disciplines comme la psycholinguistique et la sociolinguistique sont venues couvrir ou combler le terrain laissé vide par De Saussure et la linguistique structurale.*

La psycholinguistique : c'est la genèse de la parole.

*La sociolinguistique : Elle essaye de mettre au jour au-delà du système formel de la langue, des pratiques langagières régulées au sein des situations de communication diversifiées».*¹⁰

3.1. Les caractéristiques du langage humain

Le langage humain est aussi dit créatif, c'est pour cette raison là, qu'une personne quelconque, en transmettant le même message peut être, n'utiliserait guère les mêmes expressions déjà puisées, hormis quelques occasions, prétendument rares. Ceci s'explique par le fait que le langage est constitué de particules divisibles et combinables (discrétisées). C'est-à-dire que les mots se combinent implicitement entre eux pour aboutir au sens voulu, de sorte que des nuances très fines peuvent être exprimées par le moindre changement dans un énoncé à partir d'un nombre limité ou presque comptable de mots constituant une langue, l'individu peut créer un nombre illimité et infini de phrases, ciblant souvent le même contenu presque, et ce avec des contenants quasiment divergents¹¹.

⁹ Révéret R, Moreau J. N : *Les médias et la communication de crise*, éd. Economica, 1987, p.10.

¹⁰ Jean-Louis Chiss, Jaques Silliot, Dominique Maingueneau: *Introduction à la linguistique française. Tome1: notions fondamentales*, Edition Hachette. LIVRE, Paris, 2001, p.27

¹¹ Jacob A : *Anthropologie du langage – construction et symbolisation*, éd. Pierre Mardege, Paris, 1990, p.65

Par ailleurs, le sens d'une phrase n'est pas nécessairement l'addition des mots qui la composent, puisque un mot est censé être connotatif de nature, hormis les mots techniques et scientifiques, même si la règle ne peut être en aucun cas généralisée (le cas des mots à usage public). Voire aussi ce sens peut se décrypter suivant le contexte (social, politique, culturel...etc.) dans lequel il est utilisé (émis et reçu), qui en quelque sorte élimine l'ambiguïté et détermine le sens d'un mot.

Le langage de l'homme est indépendant des stimuli : l'homme peut innover, peut se soustraire de ses impulsions, peut métacommenter son langage. « *le lieu où s'exprime la différence essentielle entre l'homme et l'animal est le langage humain, et en particulier la capacité qu'a l'homme de former de nouveaux énoncés qui expriment des pensées nouvelles, adaptés à des situations nouvelles.* »¹²

La place du langage est essentielle dans la vie de tous les êtres vivants sans exception: c'est parce que certaines créatures disposent de ce langage et que d'autres n'en disposent pas que Descartes introduit une bipartition dans le monde de ces créatures ; et c'est parce que certaines d'elles manifestent des capacités linguistiques extrêmement réelles que d'autres sont douées d'un esprit par lequel elles peuvent reconnaître en celles-là d'autres créatures ayant un esprit.

Cependant, le langage découlant des capacités uniques de l'homme, permet aux êtres de son espèce de se reconnaître en tant qu'homme. Il est un signe de la communauté humaine ou de l'unité de son espèce.

En conséquence, le langage humain possède une caractéristique qui s'appelle le déplacement ; ou le fait de pouvoir décrire des événements qu'ils soient réels ou fictifs, passés ou à anticiper (cas du fantastique), comme le fait aussi d'avoir la possibilité de parler de chose qui sont absentes.

¹² Chomsky Noam, *La Linguistique cartésienne, un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste*, in *La Linguistique cartésienne, suivi de La Nature formelle du Langage*, trad Delanoë et Sperber, Seuil, Paris, 1969. pp 18-19.

3.2. L'innéisme du langage

D'abord, l'innéisme est « *une doctrine soutenant l'existence d'idées innées.* »¹³. Et comme le langage est une faculté humaine permettant la communication orale, c'est-à-dire, son rôle primordial est d'assurer la transmission et la concrétisation des idées entre les êtres humains, cela signifie qu'il est uniforme et partagé chez ses participants. Impérativement, on doit avoir un code unique est commun, sinon, notre émission ou notre réception seraient ambiguës.

Quant à son apparition, elle semble spontanée, dans la mesure où il existe un certain degré d'adaptation physiologique ou biologique chez les sujets parlants. Certes, le langage est dans sa totalité innée, mais cela n'exclut en aucun cas son acquisition et sa formation dans le contexte dans lequel il vit et s'évolue. Cette conception paraît flagrante dans l'apprentissage des langues autres que maternelles, une personne peut parler plusieurs langues, soit en maîtrisant les règles, le cas du bilinguisme, soit en parlant ces langues sans respect de la norme, le cas du polyglotte.

Selon André MARTINET "*le langage est une institution humaine, un instrument qui mène à la communication, c'est un produit social et collectif dont l'origine doit être recherchée dans la société, il sera un travail qui résulte de l'exercice. Le langage, c'est donner forme à des concepts, à des idées et les communiquer à autrui*"¹⁴.

4. Les relations entre le langage et la société

Les études récentes qui prennent comme objet d'analyse le langage insistent dans la majorité des cas sur sa dimension sociale. Ce qui a encouragé les didacticiens à proposer comme supports d'apprentissage des situations vécues au sein de la société. Ces mêmes études insistent également sur la dimension pragmatique du langage dans

¹³ LEXIBOOK Limited, *le dictionnaire électronique de français*, 2005.

¹⁴ MARTINET André, *Eléments de linguistique générale*, Armand colin, Paris, p. 9.

le but de cerner avec exactitude les objectifs visés ainsi que le fonctionnement du langage humain. Les études citées ont donné naissance à de nouvelles disciplines qui traitent les rapports unissant le langage à la pensée. Parmi elles, on peut citer :

4.1. Les principaux objectifs de la psycholinguistique

Elle a pour ultime objet l'étude du développement ainsi que celui du fonctionnement des comportements verbaux de façon globale. Elle s'occupe aussi de l'acquisition du langage chez un sujet précoce, qui est l'enfant. Portant sur ses multiples opérations purement psychologiques qui influent de gré ou de force sur l'acquisition et la production d'un discours inhérent.

En outre, elle formule des hypothèses sur les liens unissant le langage à la pensée. Or, les différents psycholinguistes se sont basés dans le cadre psychologique du genre behaviouriste ou piagétien et, actuellement, dans la problématique du cognitivisme où émerge la nuance entre psychologie du langage et psycholinguistique.¹⁵

Au sens le plus large, cette discipline renferme aussi la neurolinguistique et toutes les activités portant sur la pathologie du langage¹⁶ ; comme elle s'occupe aussi des rapports entre les aphasies (troubles du langage) et lésions cérébrales. Elle analyse en outre, l'importance des structures qui, dans le cerveau, rendent possibles la production et l'assimilation ou la compréhension du langage, soit de manière globale ou approfondie. Cela dépend des moyens linguistiques utilisés, ainsi que de la volonté éprouvée de la part des deux pôles d'une communication.

Pour Saussure, le langage n'est qu'un instrument de la pensée par lequel l'idée se forme et se forge, cette formation est individuelle, car elle diffère d'une personne à une autre. Par contre, le langage apparaît spontanément chez le sujet-apprenti qui,

¹⁵ Carron J, *Précis de psycholinguistique*, PUF, Paris, 1989.

¹⁶ Chiss J-L, Filliolet J, Maigne D, *Introduction à la linguistique française*, Tome I, *Notions fondamentales, Phonétique, lexicale*. Ed, Hachette Supérieur, 2001, p. 41.

grâce aux chocs confrontationnels avec l'autre, se remodèle les compétences langagières, soumises souvent aux besoins, qu'ils soient biologiques ou autre. Comme elles peuvent être gérées par l'intelligence du sujet parlant. Ce qui nous a permis de constater et de distinguer les multiples signes composants le langage.

4.2. L'apport de la pragmatique

La pragmatique est une nouvelle discipline qui s'est développée au cours des années soixante-dix. Son champ d'investigation est l'étude des relations unissant la langue en tant que système à son emploi en situation. En effet, le sens d'un mot n'est pas uniquement celui de l'énoncé, il se produit selon les co-textes de communication toujours spécifiques aux interlocuteurs de cette opération d'échange.

Dans cette discipline, on doit étudier de manière minutieuse les actes de langage (promesse, ordre, insinuation...), les connecteurs logiques (car, cependant, mais...), les embrayeurs, soit de personne (je, tu...), de temps ou de lieu (maintenant, ici...), les présupposés et les sous entendus, ainsi que l'emploi des temps verbaux qui renvoient à la situation d'énonciation.¹⁷

L'importance doit être donc accordée au contexte d'émission et de réception de l'énoncé au détriment de toute interprétation sémantique. Par contre, d'autres linguistes pensent l'inverse, c'est-à-dire ; que la sémantique joue un rôle crucial et prépondérant dans toute interprétation discursive.

¹⁷ Chiss J-L, Filliolet J, Maigueneau D, op, cit, p. 40.

4.3. L'étude des variations

Toute langue dispose d'une norme qui lui assure un usage correct et commun à tous les membres d'une communauté linguistique donnée. En revanche, cette même langue peut avoir, selon son emploi, des variétés et des variations différentes. Elle ne peut être utilisée de la même manière par tout le monde. La réalité des pratiques des locuteurs, ainsi que leurs évaluations des parlars, font surgir des différences, des inégalités et des discriminations au niveau du sexe et du statut socioculturel.

4.3.1. La dialectologie

Cette discipline renferme principalement la géolinguistique (localisation des langues et des dialectes par la configuration d'un atlas linguistique). Elle introduit le linguiste à l'étude de l'histoire de l'évolution du langage. Elle s'intéresse aussi à l'étude des dialectes du point de vue surtout de leur constitution et développement et sauve de l'oubli les différentes variétés et les langues préliminaires car elles constituent une importance capitale dans la formation du langage humain. Ainsi que l'étude des mélanges des langues, comme le sabir, le pidgin et le créole.

4.3.2. L'ethnolinguistique

En réalité, c'est une science qui se penche sur l'étude de la langue, non pas pour elle-même, mais en tant que l'expression d'une ethnie, d'un peuple, d'une culture et sur les langues dites primitives.¹⁸ Elle se dit d'une classification des ethnies qui repose sur l'appartenance linguistique. L'ethnolinguistique centre sur le rapport entre langue, pensée et parole, elle insiste sur le caractère essentiel de l'étude de la langue dans sa compréhension des sociétés.

¹⁸ Ibid. p, 41.

4.3.3. La sociolinguistique

Distinguée de la sociologie par l'étude des actes et des données linguistiques comme moyens langagiers pour l'étude de la société, la sociolinguistique étudie la manière dont les gens parlent en fonction de leur appartenance politique, leur classe social, de leur sexe , de leur âge, de leur interlocuteur. Elle a comme principe d'étudier la langue en se servant de ce qui l'entoure: la société. Alors, elle affirme le caractère social par la prise en charge de la dimension sociale de la communication, notamment les variations linguistiques aussi que le contact entre deux ou plusieurs langues peut entraîner. Comme, elle s'occupe aussi des conduites langagières collectives, soit des groupes, soit des communautés linguistiques. Ainsi que les problèmes de variation dans les usages de la langue et de ses fonctionnements.¹⁹

5. Langue et société

La langue a une fonction essentielle et primordiale, c'est celle de la représentation de la pensée, il s'agit d'un miroir qui comporte une analogie interne avec le contenu qu'il véhicule. Toutefois, cet instrument, qui est la langue reflète-il ce qu'on pense de façon authentique et minutieuse ? La réponse est sans doute négative, puisque quelques fois la langue nous trahit, surtout dans les cas des émotions, où on n'arrive pas à trouver les mots adéquats à la situation.

Ferdinand De Saussure implique l'aspect social de la langue, pour lui, ce système est partagé par un groupe d'individus ayant des expériences à se communiquer d'une part par le biais de la faculté du langagié, et d'autre part, par un ensemble de conventions nécessaires permettant aux membres d'un groupe de se communiquer, et de techniques complexes qui peuvent être adressées de façon (raisonnée), et ce à partir d'une réflexion sur les opérations de l'esprit et sur le besoin et la nécessité de cette opération de communication.

¹⁹ Ibidem.

5.1. La classe sociale

La société est une institution à forme variable, ce qui veut dire instable, et dans toute société les individus sont classés en groupes ou en catégories. Une classe sociale submerge dans un premier temps comme un groupe caractérisé par un niveau de vie distinct et un comportement linguistique qui lui est vraisemblable ou authentique. Dans une perspective d'appartenance où Max Weber définit la classe sociale comme étant « *un groupe de personnes qui ont le même statut de classe* ». ²⁰ Cependant, la classe n'est qu'une partie de la société et une forme spéciale de la stratification sociale, alors dans toute société, il existe trois sortes de hiérarchies de classifications :

a- Le premier est soumis à des ordres économiques ou matérielles : C'est-à-dire le statut de classe dans ce cas là est déterminé par les conditions externes à la vie sociale, mais régi par l'économie, qui, sans doute, a un écho pesant de donner des valeurs spécifiques et reste à se distinguer par les membres de ce groupe.

b- Le deuxième type est celui qui correspond à l'ordre social, étant donné que toutes les personnes vivant selon les mêmes normes sociales (règles civiles régissant les sociétés) ont le même degré de prestige (égaux dans leurs droits et dans leurs devoirs), par conséquent, ils appartiennent au même groupe social.

c- Le troisième type concerne le statut politique qui a une influence cruciale dans la stratification sociale et la répartition des groupes sociaux. Ce pouvoir politique contribuerait de gré ou de force sur l'obéissance et la soumission individuelle des personnes coexistant. Cela est consolidé, en même temps renforcé par des règles institutionnelles imposées par la possession de ce pouvoir.

²⁰ WEBER Max, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, NATHAN, Paris, 1996, p.79.

5.2. Différenciation sociale : langue et sexe

Chez l'homme, le sexe est un paramètre primordial dans la différenciation sociale, d'une part, il détermine la nature biologique et physiologique de la personne, d'autre part, il définit le rôle social, ses influences et ses effets, notamment dans la vie politico-économique des individus. En d'autre terme, le sexe peut constituer une diversité langagière, puisque les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes constituants acoustiques, qui auraient des conséquences sur l'accent et la prononciation chez les deux sexes de façon extrêmement variée.

Il ne s'agit pas seulement en l'occurrence de différenciation au niveau d'espèce sexuelle, mai aussi d'inégalité sociale et culturelle, dont les femmes font le point de précision, font aussi les frais en particulier dans les domaines politico-économiques. Cependant, les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes métiers, qui nous permet de distinguer entre conversation féminine et autre masculine, alors deux compétences lexicales différentes.

Cependant le sexe peut contribuer à une structuration spécifique des rapports sociaux au niveau de la variation linguistique, qui sera sans doute une source dans la différenciation sexuelle. Or, la différenciation linguistique liée au sexe postule que cette variation de sa part, a une relation très étroite dans la structuration linguistique afin d'établir des relations sociales, économiques et politiques.

Les quêtes menées en sociolinguistique ont démontré que le sexe agit impérativement sur des variantes linguistiques, bien qu'il affecte des incidences au niveau phonique, dans le comportement biologique des locuteurs et des locutrices se différencient. Chaque type biologique a une compétence au niveau de sa réflexion qui adopte radicalement avec sa situation sociale.

Toutefois, les hommes quelque soient leur style et leur façon de parler, ils procèdent à l'utilisation la plus fréquente la variante non normée que celle utilisée par

les femmes. De cela, la femme a un comportement langagier spécial, des attitudes qui s'exercent vis-à-vis du langage: l'exercice de l'éloquence verbal, la compétence langagière, le choix des expressions

Parmi les francophones canadiens, suite aux constats faits par les sociolinguistes, on a remarqué que les hommes ont tendance à utiliser le plus souvent, les formes de conjonction « *ça fait que* », « *on* », « *donc* », *etc.*

Au contraire, l'existence d'une différenciation sexuelle se révèle clairement dans l'usage normé (respect des règles régissant une langue) par les femmes, alors, on peut déduire d'emblée que ces dernières peuvent aisément affirmer leur statut et signaler leur position sociale par rapport à l'homme. Ces quêtes ont démontré que les femmes qui exercent une activité professionnelle auront plus la tendance à l'usage quotidien de la langue, et reconnaissent mieux les symboles linguistiques normés en plus.

Alors, suite à ces constats, on peut dire que la différenciation sexuelle est une réalité indéniable puisqu'elle est vécue par les groupes sociaux, et que l'usage linguistique féminin se différencie de façon flagrante par rapport à celui des hommes. La réalité sociale et opérationnelle montre que dans la vie professionnelle, il existe un facteur d'inégalité entre les deux sexes. Or, les femmes occupent souvent des postes moins supérieurs que ceux occupés par les hommes. Mais, malgré cette hiérarchie, qu'on peut classer comme ségrégation sociale, on constate que le langage des femmes reste le plus raffiné et le plus sophistiqué, par opposition à celui des hommes.

A ce propos, on peut faire appel à une interprétation marquée par Trudgille (1972) qui met l'accent sur les connotations de féminité et de masculinité, et qui affirme à son tour, la rudesse et la dureté sont des qualités masculines désirables. En revanche, un langage plus élevé, par son raffinement et sa sophistication au niveau de style et de dialogue existe chez les femmes²¹.

²¹ Marie –Louise Moreau , *Sociolinguistique Concepts de base* , MARDAGA, Paris, 1997.

Cela revient au fait que les femmes sont extrêmement soucieuses de donner de leur meilleure image de féminité ou l'image idéale, et ce, en produisant des formes normées. Comme elles favorisent l'usage normé aussi dit pour leur connotation de féminité par l'introduction de nouvelles variantes, qui auront une tendance innée par le fait d'aimer de se distinguer de l'autre sexe. Alors elles introduisent une innovation linguistique assez spécifique et particulière dite féminine propre à elles de manière autonome.

En conséquence, on peut juger légitime de dire que la fréquence de l'utilisation des variantes normées est axiomatiquement liée au sexe auquel appartiennent les sujets parlants, sans excepter la classe sociale à laquelle on s'identifie. Les questions qui concernent le sexe paraissent explicables par les faits de variations linguistiques, dans leurs difficultés et complexités d'interprétation.

Pour aboutir aux réponses satisfaisantes, on aura recourt, peut être à citer l'impact crucial de l'existence d'une relation causale et manipulatrice reliant cette variation linguistique à la différenciation sexuelle, qui à son tour, joue un rôle de leader dans la distribution des variations linguistiques, qui à leur aussi, sont naturellement liées au sexe, sans négliger son solide rapport à la vie professionnelle. En outre, la distribution des rôles socio-économiques paraît illégale, dans un sens où, il se trouve que les professions majoritairement exercées par les femmes ont plus ou moins un contact avec le public, ces professions leur imposent certaines obligations, comme l'utilisation des variantes et des formes normées et soutenues afin de plaire ce public assez hétérogène.

On peut citer à titre d'exemple infirmière, vendeuse, secrétaire, hôtesse, etc. Contrairement aux hommes qui exercent des travaux propres à eux et à eux seuls, que les femmes ne peuvent pas, ou n'optent pas aussi à ce genre de métiers. Par exemple : ouvrier, maçon, mécanicien, tôlier, cordonnier, boucher, etc. On constate alors que, les

interactions sociales et les circonstances économiques ont un impact fréquent sur les interactions linguistiques : usage normé, non normé utilisé respectivement par les femmes et les hommes.

5.3. Le Genre et sexe

Le genre est un ensemble de phénomènes socioculturels ainsi que physiologiques bien attachés au sexe. Bien qu'il soit inné, c'est à dire physiologiquement naturel, concernant la catégorie linguistique, surtout l'aspect phonatoire qui n'est plus souvent authentique chez les deux sexes cela influe par la suite sur la prononciation, la façon de parler, le choix des mots , du registre. Par conséquent les femmes ne parlent pas de la même façon que les hommes. Soit avec les hommes, d'une part, soit entre elles, d'une autre part. Cela pousse les hommes à bien réfléchir quand ils parlent aux femmes, soit, concernant le ton, le choix des mots ou l'option au registre adéquat.

Ensuite, le langage des femmes est-il le même ou différent aux femmes, surtout quand il s'agit du pouvoir, ou de responsabilité étatique ? D'emblée, on dira non, mais de façon relative, plus qu'approximative, car les recherches sur le développement du langage des femmes, en France spécialement sont récentes ; elles remontent à une quinzaine d'années.

Cela est dû, sans doute, aux mouvements des femmes, dans les années 1970-1975 en France qui correspond à la percée du MLF (Mouvement de la libération de la femme) et les multiples interrogations remises à la question qu'il a entraîné.²²

²² Cf.D.Borne, *Histoire de la société française depuis 1945* , Armond Colin, Paris, 1988,pp.89.93.

5.3.1. Le langage féminin et la passivité des linguistes

Partant du postulat « on ne naît pas femme, on le devient », vu quelques revendications, comme, la liberté des femmes hors mariage, l'approbation privée du corps de la femme par l'homme, le droit des femmes à reconnaître ou non le père biologique, de leur enfant. Tous ces critères ont manifesté un certain désintérêt scientifique ou purement linguistique pour le langage féminin de la part des chercheurs

Or, l'exemple le plus concret est la négligence totale de ce champ d'investigation de la part de la grammaire générative qui s'est émergée de manière explicite en ce domaine.

5.3.2. Le signifié, indicateur du genre

Le rapport liant le genre au sexe paraît arbitraire, car il n'a rien de constant pour les êtres animés. Par contre chez l'homme, il existe de nombreux cas où les noms masculins désignent des femmes, tel que, un mannequin, réciproquement, un certain nombre de noms féminins désignant des cas masculins, tel que : vedette, star, crapule.

En outre, se pose beaucoup plus au niveau des noms de fonction tels que ; docteur, ministre, juge, médecin, professeur...

En revanche, il existait autrefois des signifiants particuliers, munis de la marque du féminin, surtout au XIX siècle, telles que ; préfète, mairesse, générale, colonelle, mais, ces noms désignaient les femmes ou les épouses des titulaires masculins.

Même s'il est facile de former des mots avec une désinence (e- muet) féminine sur ce modèle « supérieure », le cas de « professeur, ingénieur, ...etc. » que de faire apparaître une marque du féminin là où le masculin était longtemps exclusif : « écrivaine » est mal accepté malgré « romancière »

Seul cas inverse : celui des hommes exerçant les métiers réservés aux sages-femmes, on les appelle « maïeuticiens »

D'une façon générale, on constate que la langue française, par opposition aux autres langues romanes, oppose souvent les noms masculins aux noms de petits objets féminins (exemple : camion (N.M) , camionnette (N.F) , bassin- bassine) . La relation est beaucoup plus sémantique que morphologique, unie par des archi sémèmes commun. Le cas de plat- assiette : pour manger, fauteuil- chaise : pour s'asseoir le même cas du suffixe diminutif, et, ette- amourette, fourgonnette.²³

Cela justifie son rattachement direct et herméneutique à la société à laquelle il appartient et dans laquelle il vit et s'évolue, donc il n'est pas commun à tous, mais il diffère d'une communauté à une autre suivant les réflexions, les préoccupations et les besoins de la vie sociale propre à chaque communauté.

6. Les facteurs de variation du lexique

6.1. Le temps

En sociolinguistique, c'est une variation *diachronique*, le lexique français contemporain n'est pas identique à celui des périodes précédentes. Toutes les langues, quelles que soient les caractéristiques historiques et sociales de la société où elles sont parlées, sont soumises au changement plus ou moins rapide selon les époques.

Le mot « *dîner* » avant le XIX^{ème} siècle signifiait le repas de midi, d'autres mots ce sont effondrés du dictionnaire de la langue française, comme le mot : *malandrin*. Par conséquent d'autres mots s'y ajoutent et apparaissent, exemple du verbe : *zapper*²⁴.

6.2. L'espace

La une variation *diatopique* reliée de façon directe aux zones géographiques dans la dialectologie fait l'objet de la localisation des langues et des dialectes par la configuration d'un atlas linguistique; quand une langue est parlée sur une certaine étendue géographique, elle tend à se morceler en usage d'une région ou d'une zone, les

²³ M.YAGUELLO, *Le sexe des mots*, Belfond , Paris, 1989,p.19

²⁴Lehmann A, Martin B., *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, Ed. Nathan/HER, 2000, p. 9.

régions de France et les pays francophones présentent des mots qui lui sont propres. Dans ce sens, on peut citer à titre d'exemple le mot : *Magasiner* qui est en réalité un québécoïsme qui signifie : *aller faire des achats dans les magasins*.²⁵

6.3. Les registres

Un phénomène purement rattaché à la sociolinguistique, qu'elle nomme : *diastratique*²⁶, qui du lexique des « *strates* » horizontales : familier, littéraire, argotique, etc. C'est une tâche difficile à distinguer et à décrire, elle est de plus en plus hétérogène, qui dépend souvent de la situation de communication, suivant le contexte structural et social de production, ainsi que les attitudes (comportement et état d'âme) de l'énonciateur qui dépend de sa formation et surtout de son tempérament état d'âme²⁷.

6.3.1. Les différents types de registre de langue

Le niveau de la langue ou style, est l'utilisation sélective, mais cohérente d'un langage souvent raffinée, afin d'adapter l'expression à un auditoire particulier. Certains choix, notamment lexicaux et syntaxiques, un ton et une plus ou moins grande liberté par rapport aux règles de cette langue permettent d'ajuster la communication, à une situation d'énonciation donnée : on s'exprime de façon différente selon que l'on s'adresse à un familier, à un inconnu, à un enfant, à un supérieur hiérarchique, et selon son âge, son milieu social, son niveau culturel.

Autrement dit, on ne parle pas toujours de la même façon et on adapte sa manière de s'exprimer aux circonstances. Cette adaptation se réalise avec plus ou moins de souplesse et de succès selon l'âge, l'expression, l'instruction, le niveau professionnel et la diversité des milieux dans lesquels on évolue

²⁵ LEXIBOOK Limited, *le dictionnaire électronique de français*.2005.

²⁶ Lehmann A, Martin B., op., p. 2.

²⁷ Ibid.

Un même message peut être transmis par des énoncés différents, comme il peut être aussi interprété de multiples manières ; cela dépend surtout du contexte d'émission et de réception de cet énoncé selon les circonstances, la personne à laquelle il est adressé, la nature des propos tenus. Ainsi que l'état d'âme de l'encodeur et des décodeurs de ce message.

En guise de cela, on peut distinguer trois registres de langue ou niveaux de langue :

- Le registre courant.
- Le registre soutenu.
- Le registre familier.

Ces trois niveaux de langues se différencient par :

- La prononciation.
- La syntaxe (c'est-à-dire les règles régissant et concernant les rôles et les relations des mots dans une phrase.)
- Le vocabulaire utilisé.

6.3.1.1. Le registre courant

C'est celui de la langue usuelle ou courante, c'est-à-dire le français standard²⁸ utilisé dans les journaux, à la télévision et à la radio. La norme doit être impérativement respectée, par cette dernière on aura recourt à la prononciation et à la syntaxe qui doivent être correctes, le vocabulaire utilisé est usuel, c'est-à-dire spontané sans recherche mais sans laisser-aller :

Exemples :

- *Je l'ai disputé parce qu'il avait abîmé ma voiture.*
- *Quand viendrez-vous, Monsieur ?*

²⁸ BLANCHARD S, KORACH D, PENCRA'H J, VARON M, *Vocabulaire*, éd, LE ROBERT & NATHAN, 1995, p.196.

Le registre courant est employé avec un interlocuteur que l'on ne connaît forcément pas intimement, avec lequel on a une certaine distance. Ce vocabulaire est usuel et les règles sont simples.

6.3.1.2. Le registre soutenu

Le deuxième niveau se caractérise par une langue réfléchie et bien soignée, celle de la tradition littéraire²⁹. Il est recherché, avec un lexique, si on peut classer de choisi et recueilli, bien orné par une rhétorique assez stylistique. Le registre soutenu est surtout employé à l'écrit, notamment dans les lettres officielles et dans les textes littéraires.³⁰ Le vocabulaire est recherché et les règles de la syntaxe sont parfaitement et impérativement respectées.

La syntaxe est puriste ; caractérisée par le respect obligatoire de la norme (emploi de l'imparfait du subjonctif, enchaînement de subordonnées...) et le vocabulaire est minutieusement recherché, ce qui lui donne une teinte élégante, et stylistique mais qui n'est pas permise à tout le monde, ni à la portée de n'importe quel interlocuteur. Ce registre, en réalité ; n'est pas celui de la masse, par contre il appartient à l'élite.

Exemple :

- *Je l'ai admonesté car il avait endommagé mon véhicule.*
- *Votre Excellence pourrait-elle nous dire le quantième du mois nous fera-t-elle l'honneur de venir ?*

6.3.1.3. Le registre familier

Il est utilisé dans la conversation entre proches, ce qui fait, entre les membres de la famille ou entre amis. Le registre familier est employé avec des proches, des

²⁹Ibidem, p. 196

³⁰ Lehmann A, Martin B., op., p.3.

intimes. Le vocabulaire est relâché, il peut-être abrégé. Toutes les syllabes ne sont pas nécessairement prononcées. Les règles de grammaire ne sont pas systématiquement respectées.

Exemples :

- *Je l'ai enguirlandé*
- *Toto, tu viendras le combienième ?*
- *pasqu'il avait esquiné ma bagnole.*

Il se caractérise par une prononciation relâchée avec de nombreuses élisions :

- Exemples
- *T'as vu ?*
 - *La v'là*

-Ou une prononciation déformée

Exemple : • *J'chais pas*

- Une syntaxe simplifiée (juxtaposition plutôt que subordination) et parfois Incorrecte (absence de négation, non-respect de la concordance des temps, etc...)
- Un vocabulaire familier avec des mots abrégés, populaires, voire argotiques.

Exemples

- *mec, boulot, cinoche, roupiller*

7. La notion du discours

7.1. Définition

Le discours est une production oratoire, il consiste à chercher le rapport existant entre celui qui parle et celui qui écrit, « *il est l'expression verbale de la pensée, un*

écrit qui traite méthodiquement d'un sujet, une œuvre littéraire ou simplement toute suite de paroles ordonnées»³¹

Dans les dernières années, le mot discours été employé comme un terme de même sens que parole en situation et texte, qui représentent proprement deux activités paradoxes : l'une orale et l'autre écrite. De fait, « *le discours, dont le but, mises à part les différences entre auteurs, était de comprendre la différence entre une collection de phrases sans lien et un texte bien formé* ». ³² Tout simplement, c'est parce que l'activité de l'analyse du discours est une activité inconsciente et inséparable de l'exercice de la langue: chaque être humain est entrain d'analyser chaque jour son journal, ses lettres et tout ce qu'il entend des autres.

Le terme « discours » est un concept qui devient de plus en plus récurrent dans l'univers des recherches à caractère sociolinguistique. Aujourd'hui, on parle même d'une discipline dite « analyse du discours » qui s'avère autonome mais toutefois en interaction permanente avec les autres domaines périphériques de la langue. Il prend désormais place de « parole » souvent opposé à « langue » dans l'une des dichotomies saussuriennes et sous entend la mise en exercice de l'ensemble des connaissances abstraites dont on dispose en matière de bagage langagier pour des fins communicatives.

Ce terme est dans la langue courante polysémique car il renvoie souvent à un ensemble d'énoncés solennels. Il est souvent associé à une forme du langage dirigé dans un but précis est orienté pour des fins déterminées au préalable, supposant certainement une stratégie particulière, qui dépend surtout des objectifs supervisés, soumis à une rhétorique qui lui est liée, ainsi qu'un système qui permet sa reproduction et sa reprise.

Autrement dit, le terme « discours », particulièrement riche, puisqu'il permet l'intégration d'une approche historique, voire sociologique, tout en gardant à l'esprit

³¹ Christian Baylon, Xavier Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, NATHAN, Paris, 2000, p. 196.

³² Op, cit, p. 197.

que le discours est avant tout un acte de communication complexe, ayant une visée précise, qui peut cependant échapper à son auteur.

Dans un même discours, en effet, plusieurs types de sous-discours peuvent se superposer, s'emmêler simultanément, et l'on rejoint ici aussi la notion de polyphonie : c'est quand plusieurs « voix » font entendre au discours, et ce dernier garde bien souvent son littérarité (son caractère littéraire), de leur concurrence de leur contradiction.

Bref ; de leur « jeu » entre elles, jeu au sens ludique (de là vient en partie l'ironie d'un texte), ou de leur sens mécanique (leur « fiction », leur concurrence produit des effets). Cette définition du terme « discours » a son emploi dans les sciences du langage, notamment la pragmatique, qui a dégagé un certain nombre de caractéristiques et de lois de la communication, dont voici un aperçu :

7.2. Les caractéristiques du discours

L'étude du discours ne relève pas de la syntaxe, mais il mobilise des structures assez complexes qui se concentrent sur les conditions de production des énoncés. Cela s'effectuerait sans mettre à l'écart ses conditions de réception. En réalité le discours a de diverses caractéristiques quand peut citer comme suit selon leur degré de gravité³³.

7.2.1. Le discours orienté

Non seulement parce qu'il est construit en fonction d'une visée, mais, parce qu'il est une forme d'action sur autre. Toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) qui vise à modifier une situation : c'est ce que J.L.

³³ Charaudeau. P., *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, éd. Hachette, p. 101, 1983.

Austin (Quand dire, c'est faire, 1962) appelle : « *des actes de langage* » mais que l'on appelle aussi « *actes de parole* » ou « *actes de discours* »³⁴.

7.2.2. Le discours interactif

Cette caractéristique est évidente sous sa forme orale (le dialogue entraîne une interaction), mais elle ne s'y réduit pas. Il y a une interactivité fondamentale (ou dialogique) dans tout texte, car le discours qu'il met en place prend en considération son destinataire.

Pour souligner l'importance de ce destinataire, on le qualifie souvent de « co-énonciateur », puisqu'il participe à la production des énoncés : dans l'acte d'écriture comme dans toute communication, on sait ou on imagine à qui l'on s'adresse, par conséquent, cela influe sur le contenu de ce qu'on dit.

7.2.3. Le discours pris dans un inter-discours

Il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un itinéraire. Autrement dit, un discours ne prend souvent de sens que par rapport à un autre discours.³⁵

Et l'on trouve ses catégories fécondes dans l'analyse d'un texte de « parodie » (prendre un discours pour le ridiculiser), « controverse » (« dialoguer » de manière polémique avec un autre discours), « commentaire » (mettre son discours au service d'un autre), « citation » (reprendre un discours), etc.

8. Les principes du discours

GRICE fait dépendre les lois du discours à une sorte de méta-principe, le principe de coopération « *que votre contribution conversationnelle corresponde à ce*

³⁴ Ibid. p, 102.

³⁵ Charaudeau. P., op, cit, p.103.

*qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagés ».*³⁶

Nous commencerons par distinguer trois principes généraux : principe de coopération, de pertinence et de sincérité, avant de relever des lois plus spécifiques.

8.1. Le principe de coopération

Ce principe chez Grice est le statut d'un méta-principe. Les sujets parlants qui communiquent s'efforcent de ne pas bloquer l'échange, de faire aboutir l'activité discursive. Les protagonistes de l'énonciation reconnaissent et se reconnaissent, leurs droits comme leurs devoirs attachés à l'élaboration de l'échange dans la mesure où il faut être deux pour conserver, le sujet le plus égoïste est bien obligé de s'y soumettre.

8.2. Le principe de pertinence

C'est un principe de grosse peinture plus que celui de coopération. Ce serait l'axiome fondamental de l'échange verbal : Toute énonciation implique une pertinence, elle produit l'information convenable qui stipule qu'un énoncé n'est à saisir, que s'il est approprié au contexte énonciatif³⁷. C'est-à-dire ; qu'il doit s'intégrer aux attentes prédéterminées qui intéressent son destinataire. Ainsi « *il pleut* » ; sera moins pertinent dit comme simple constat qu'en réponse à la question d'un interlocuteur qui veut savoir s'il doit ou non arroser son jardin. Il s'en suit que l'évaluation de la pertinence dépend des destinataires : le locuteur fait de son mieux pour produire l'énoncé le plus pertinent possible.

³⁶ Convention, Cambridge (Mass), Harvard university Press, 1969.

³⁷ Voir à ce sujet le livre de P. Charaudeau : op. Cit, 1983, p. 101.

8.3. Le principe de sincérité

Toute énonciation est présumée sincère, dont les locuteurs sont censés n'asserter que ce qu'ils tiennent vrai, n'ordonner que ce qu'ils veulent réaliser, ne demander que ce dont ils veulent effectivement connaître la réponse. En d'autres termes, les locuteurs sont supposés adhérer à leurs propos et y croire. Ils s'engagent dans l'acte de discours qu'ils doivent accomplir. (Ils sont censés dire ce qu'ils pensent et assumer ce qu'ils disent).

Ce principe implique et engage l'énonciateur dans son discours, il doit faire preuve de bonne foi et rapporter les faits comme ils se sont produits dans la réalité sans essayer de les trahir. Cette loi fait partie de ce que P.Charaudeau nomme « *le contrat d'authenticité* », ou de ce qu'il appelle « *le contrat énonciatif* » propre aux genres discursifs informationnels.³⁸

9. Les lois du discours

Ce sont des conventions tacites ou implicites entre les gens, mais de façon pragmatique. Lorsque je parle, il faut qu'il y ait quelqu'un ou quelques uns qui m'écoute (ent). Comme, il y a des lois qui régissent et assurent les conversations. Cette coopération entre le(s) locuteur(s) et l'allocataire(s) (la maxime de coopération est indispensable dans la communication), qui serait régie par des lois ; un ensemble de normes, une sorte de code que Grice appelle « *maximes conversationnelles* », issues de la dérivation du sous-entendus, que nous avons élaboré précédemment. Nous utiliserons ici le terme d'O.Ducrot, lois du discours.

Ces « *lois* » jouent un rôle considérable dans l'interprétation des énoncés et définissent une sorte de *compétence pragmatique* (d'autres disent « *une compétence rhétorique* »). Il ne s'agit pas de lois comparables à celles qui régissent la

³⁸Ibid. p, 101.

grammaticalité des phrases, mais de normes que l'on est supposé respecter quand on joue le jeu de l'échange verbal.

9.1. La loi d'informativité

A coté de ces principes généraux, on peut mentionner des lois du discours les plus spécifiques qui portent sur le contenu des énoncés. La loi d'informativité est l'une des plus utilisée. Sa devise est ; parler pour informer, puisqu'elle exclut qu'on parle « *pour ne rien dire* »³⁹.

De ce fait, les énoncés doivent apporter des informations nouvelles au destinataire. Quand un énoncé n'apporte rien de neuf, c'est que l'information se trouve à un autre niveau et que l'énoncé veut transmettre un autre contenu (on dit une chose qui n'apporte rien, pour dire autre chose de manière violée). Cette loi atteste qu'une nouvelle ne peut être retenue que si elle dit quelque chose de nouveau au destinataire. Une nouvelle qu'il ne possède pas déjà, qui vient s'ajouter à ses informations déjà encaissées.

9.2. La loi d'exhaustivité

La loi d'exhaustivité est le fait de donner l'information essentielle et maximale en fonction de la situation, et cela sans masquer quelques détails aux lecteurs, de préférence qu'elle soit de façon condensée et brève, pour ne pas nuire à son destinataire (cas des titres). Cette loi est intégrée chez P.Charaudeau dans la deuxième composante du contrat énonciatif qu'il baptise sous le nom de « *contrat de sérieux* », cette convention morale stipule que « *tout sujet informateur a une obligation de transmission d'information (...) et à l'obligation d'objectivité* ». ⁴⁰

³⁹ Charaudeau P : op, cit, 1983, p. 101.

⁴⁰ P.Charaudeau : op, cit, 1983, p .101.

Par conséquent, il ne doit pas laisser penser un sens instant que l'évènement dont il a la responsabilité de rapporter et imprégner de sa subjectivité, mais plutôt qu'il est le fruit de la vérité employée au service de la mise en scène de la réalité.⁴¹

A cet effet le scripteur utilise plusieurs techniques comme par exemple l'emploi d'énoncés délocutifs,⁴² qui ont un caractère d'irréversibilité, ou bien l'emploi du présent qui a pour but la production d'« *un effet d'actualisation existentielle* »,⁴³ c'est-à-dire de récré (récréation) ce qu'appelle P.Charaudeau « *l'illusion du direct* ».

9.3. Les lois de modalité

L'énonciateur doit s'exprimer clairement et sans ambiguïté, il recherche théoriquement la clarté, la concision, etc. Les lois du discours obligent les scripteurs ou les titreur à être stricts dans le choix de leurs mots et de leurs titres, mais aussi, ils sont régis par la soumission irréfutable à l'économie langagière.

Cela peut s'effectuer en optant aux tournures et aux formules les plus simples et les plus directes, pour ne pas induire les lecteurs en erreur, ou les encombrer avec l'abus de détails, qui peut provoquer l'indifférence. Ces lois définissent bien évidemment un discours classé « *idéal* », celui qu'on suppose dans l'absolu, l'acte de communication (qui vise à priori la compréhension la plus rapide et la plus totale entre ses différents partenaires).

A partir de ces éclaircissements, il semblerait que les moyens de communication jouent un rôle très important, plutôt primordial et à long terme, dans la création et la structuration des opinions. Cela se réalise par le biais de leur pouvoir

⁴¹ Cette mise en scène commence au niveau des titres qui annoncent ce travail de représentation et qui obligent le lecteur à considérer par évidence les faits comme des « *événements réels* »

⁴² Ce type d'énoncé a pour caractéristique de présenter l'évènement comme une évidence, un fait posé et rapporté sans altération, un évènement que l'on ne peut pas changer.

⁴³ P.Charaudeau : op, cit, 1983, p.114.

subliminal. ⁴⁴Cette étape fera donc, partie intégrante de notre travail, que l'on va développer plus en détails dans les rubriques qui vont suivre.

Quand l'individu parle, à chaque fois, il implique un système de signes instant et se réfère souvent à la situation évoluée ou établie (le langage est multiforme et hétéroclite), Ferdinand De Saussure constate que l'homme possède une capacité qui implique un phénomène complexe (*le langage et la langue*). Cette capacité lui permet de parler à l'aide d'un ensemble de procédés phoniques. Certes, les sons ne font pas en réalité le langage, mais, ils restent un instrument indispensable à la pensée, puisqu'ils stimulent la création de ce dernier.

En outre, le langage a une double caractéristique contrariée en même temps, l'un envisage la présence de l'autre : un aspect personnel qui confirme la création individuelle de l'être, l'individu peut aussi utiliser des techniques en marquant sa propre stylistique de parler, parce qu'il est libre de penser, à choisir ses propres expressions, par cet acte individuel permettant l'établissement d'une institution actuelle et particulière de l'expression et de la communication comme un produit du passé. C'est-à-dire un fait qui se réfère à la situation précédente, qui est en perpétuel changement, suivant le contexte de l'émission de tel ou de tel message.

Dans ce cas là, le caractère individuel peut représenter une impulsion vers la subjectivité langagière, dans la mesure où cette dernière exige l'application stricte des techniques suffisamment distinctives pour les individus parlant au moins le même langage. En d'autres termes, il s'agit des techniques purement « intersubjectives »

Du côté social, il s'agit d'une activité purement sociale, d'une institution qui exige l'application des règles qui s'inspirent de la société, et comme le langage fait

⁴⁴ Freud parle à propos d'un sujet annexe, qui est le langage publicitaire (langage qui exploite les mêmes techniques que le discours médiatique), de langage hypnotique dans lequel « des pensées contradictoires, non seulement ne se distinguent pas, mais encore se juxtaposent, se condensent et forment un compromis que nous n'admettrions jamais dans la pensée normale » (l'interprétation des rêves), voir à ce sujet l'article de « tautologie » dans l'encyclopédie universalis 9 multimédia.

appel aux techniques personnelles, il doit faire appel aussi aux techniques collectives et communautaires insistant F Rossi Landi – son caractère social lui permet d'utiliser des traits convergents avec tous les membres de la communauté. Le langage ici, est appréhendé sous l'angle de son action de conditionnement.⁴⁵

Le langage ne répond aux besoins de l'individu que s'il répond avant tout aux besoins de toute la communauté par conséquent Il ne fallait pas oublier de marquer l'importance de la nature sociale du langage comme le dit toujours F. Rossi-Landi « *le langage ne répond aux besoins de l'individu que s'il répond avant tout aux besoins de toute la communauté* ». ⁴⁶

En effet le besoin stimule l'individu à parler, à articuler d'abord sa pensée, puis à produire le langage adéquat à la situation de communication. Dans ce cas là, le produit serait social plus que individuel, étant donné qu'il est commun entre les mêmes membres de la même communauté linguistique.

Cependant, la pensée ne peut émerger sans le langage qui lui sert de véhicule par lequel elle peut se représenter mentalement les concepts abstraits, afin de les concrétiser pour une manipulation purement opérationnelle. Par ailleurs, le langage est un outil d'organisation sociale, car il permet aux locuteurs de s'identifier comme membre d'une communauté donnée, ainsi de se distinguer des autres par son appartenance. Or, il est individuel ; puisque chacun a son propre style et sa propre réalisation langagière par des expressions qui lui sont convenables et qu'il juge efficace à ses fins.

C'est pour cette raison là, qu'on dit du langage humain qu'il est subjectif et affectif en même temps. C'est donc, la fonction humaine qui se fonde principale dans l'expression de la pensée et de la communication mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux.

⁴⁵ Rossi-Landi F, Op, cit, p.74.

⁴⁶ Ibid, p. 75.

Cependant, il n'est guère question de confondre la langue et le langage. En premier lieu, ce second concept détermine l'ensemble abstrait des signes qui recouvrent toutes les langues. Quant à la langue, elle se présente comme un ensemble cohérent de choix inventés par un groupe social, c'est une convention langagière qui permet aux membres de cette communauté linguistique la bonne transmission et la meilleure concrétisation de leurs idées éparpillées çà et là.⁴⁷

En second lieu, le langage est essentiellement structuré par l'oral, parce que l'avènement de l'écriture est relativement nouveau et ce n'est qu'à l'oral que se greffe cette dernière. Les études dans le domaine linguistique s'intéressent beaucoup plus au langage qu'à la langue elle-même, de ce fait, le linguiste tente de comprendre le comportement de la communication orale entre les humains, comme il tend aussi à mener une quête afin de mieux comprendre ce phénomène à travers la langue, et ce, par la façon par laquelle s'exprime ce dernier.

En dernier lieu, le langage est défini en linguistique comme étant la capacité de l'humain à communiquer au moyen de signes oraux, ce qui démontre encore une fois le caractère oral de la langue.⁴⁸

⁴⁷ Sapir Edward, *Le langage, introduction à l'étude de la parole*, Payot, Paris, 1953, p 11.

⁴⁸ Cosnier, Coulon, Berrendonner, Orecchioni. Dunod, Paris, 1982.p, 7.

Conclusion

Après avoir tenté dans ce chapitre de contourner et de manière générale la question du langage et ses différents repères intralinguistiques et extralinguistiques, ainsi que leurs relations avec la langue et avec quelques sous branches des sciences plutôt dites humaines.

Nous avons orienté notre réflexion sur les différentes visions vues par les linguistes sur les caractéristiques du langage humain et ce qui le distingue des autres langages surtout celui des animaux. Comme on a essayé de faire une mise au point sur la description globale sur la stratification sociale, une explication générale sur le rôle du sexe qui se manifeste souvent dans l'interlocution discursive et sa contribution interactionnelle dans l'identification de la diversité langagière.

Par ce chapitre, nous avons cherché à mieux détecter, à travers une étude approfondie l'aspect de féminité dans une sphère géopolitique exceptionnelle dans l'histoire des français. Cela est décrypté à travers la trame énonciative.

Par ce travail, nous cherchions à démontrer, qu'en plus du fait que la langue féminine possède, à des degrés relatifs, des lieux où peut s'insinuer et se graver cet aspect, que ces éléments de la langue renseignent sur un parti pris, et parfois même peuvent donner une idée précise, sur les opinions des personnes impliquées dans le processus électoral et communicatif.

Sachant que l'aspect de féminité est constitué de tout discours, se manifestant surtout et souvent sur le plan purement oral, ce qui veut dire propre à l'aspect physique, appelé matériel, qui forme le champ d'investigation de la phonétique. Car, en réalité les prononciations comme les accents, sont distinctes et variées d'une personne à une autre. Quant aux deux sexes l'abîme est flagrant, ce qui prouve que l'aspect du langage féminin doit être étudié sur un plan oral, et ce par les enregistrements à l'aide des didacticiels.

DEUXIEME CHAPITRE

Le langage féminin: aspects sociolinguistiques et stylistiques

Introduction

C'est sur le langage féminin que se concentre notre sujet d'étude, donc ce deuxième chapitre, s'intéresse aux influences que peut exercer le langage sur le discours du locuteur et par conséquent sur ses allocutaires. Donc, la question qui se pose et qui s'impose de soi est : qu'est ce qu'un parler féminin et quels sont ses caractéristiques les plus générales par rapport et par opposition à celui des hommes ?

En effet, nous avons vu nécessaire d'évoquer, tout d'abord l'existence d'une langue spéciale dite féminine, ses critères de base qui peuvent se manifester implicitement ou explicitement sur les différents plans de n'importe quelle langue.

En outre, nous essayerons d'enchaîner avec les divergences et les convergences des deux parler, c'est-à-dire tout ce qui distingue le parler féminin du parler masculin. Cette classification des multiples caractéristiques est évidemment suivie d'une analyse contrastive lors d'une quête menée suite à des réponses féminines et masculines. Ceci nous a permis de donner la qualification, même approximative du propre style langagier des femmes.

Dans une seconde étape, nous étudierons la notion de figure de style, ou celle des figures de la rhétorique ainsi que ses différents types qui peuvent apparaître lors d'un énoncé. Tout cela sera effectué par un classement par rapport à la grammaire française et son impact sur l'identification du sens du langage, que ce dernier soit masculin ou féminin.

Enfin, nous tenterons de montrer les difficultés d'appréhender le langage féminin, qui semble très complexe par rapport à celui de l'homme et ses multi-facettes utilisées par les différents locuteurs et de différentes façons, surtout que ses fins ciblées préalablement et dissemblablement, parfois même contradictoires

1. Entre le biologique et le social

Le rapport qui existe entre le sexe et la langue fut un objet d'étude rarement traité par les linguistes. Ce ne fut qu'après l'apparition du célèbre livre élaboré par le linguiste américaine Robin Lwoff en 1975, dont son intitulé est : « *langage and woman's place* », Désormais, des études empiriques ont germé en prenant la tâche au sérieux et en main pour un abord tangible sur le parler dit féminin, puis sur celui du masculin. Pourtant, les idées qui reviennent sur ce sujet se résument en deux grands axes principaux qui seront cités comme suit :

- a- la première, idée est, que les femmes ne parlent pas comme les hommes, c'est-à-dire elles ne pratiquent pas exactement l'exercice langagier de la même façon, même s'il s'agit de la même langue, soit dans sa forme ou dans son articulation.

- b- la seconde est que les hommes et les femmes ne peuvent pas se comprendre aisément, car les différences communicationnelles des hommes et celles des femmes ont démontré une variabilité spatiale, temporelle et sociale qui réfute l'hypothèse d'un quelconque déterminisme biologique.

Toutefois, Ces études dites empiriques ont fait état de différenciation de langue ; de langage et de comportement entre masculin et féminin sur tous les niveaux de la structure linguistique : phonologique ; morphosyntaxique, lexicale. Il est certain que les femmes et les hommes partagent et manipulent la même langue au niveau formel ou morphologique. En fait, ces deux sexes parlent et puisent leur lexique du même dictionnaire. Cependant, leur signification peut être remodelée et forgée grâce à l'appartenance sexuelle. Cette dernière a un grand impact sur l'émission et la réception des sens encodés.

2. Les particularités du langage féminin

Entre ces deux genres de langages, émerge une différence flagrante, hormis des cas exceptionnels, classés pathologiques. Les traits de divergences peuvent être résumés dans les points suivants, cités par ordre d'importance⁴⁹:

1. Une prosodie plus variée jointe d'un son musicale proprement doux et aigu.
2. Des mots: (verbes, adjectifs, adverbes et conjonctions), sont plus émotionnels chez les femmes que chez ceux des hommes.
3. Des adverbes intensifs qui tendent à mettre en œuvre de grands moyens pour obtenir un rendement plus élevé et atteindre facilement ce qu'on cherche.
4. L'emploi fréquent des diminutifs avec plus d'euphémisme. C'est-à-dire on fait le choix des expressions dont le sens atténué évite de déplaire et de choquer.
5. La tendance vers un discours moins indirect et strictement soigné, à penchant de politesse accompagné généralement par une fluidité langagière.
6. Le parler féminin est moins affirmatif et plus incitatif, en exprimant leurs opinions par rapport à celui des hommes.
7. L'usage presque permanent des variétés de couleur dans les appellations et dans les noms, comme dans les surnoms, avec moins de jurons (expressions grossières par lesquelles elles jurent)
8. L'emploi presque permanent du registre familier avec l'écart des mots choquants et durs.

⁴⁹ Verena Aebischer, Claire Forel: *les femmes et le langage*, Bordas, Paris.1991.

9. Souvent, par crainte et complexe de la faute et à cause de son état psychique, la femme a une tendance au respect entier de la norme de la langue.

10. Plus d'expressivité non-verbale, option du langage paralinguistique et extralinguistique (intonation, gestes, couleur, vêtements,...etc.) au détriment du langage purement linguistique, caractérisé par l'usage de la norme langagière.

11. Lexique souvent recherché, dit non spontané. Cela peut s'exprimer par son vouloir éternel d'un comblement de ce sentiment d'infériorité par rapport à l'autre.

Alors la différence existe dans plusieurs niveaux.

Selon, Jespersen⁵⁰ qui essaye de donner une description au langage féminin, pour lui, les hommes sont eux qui construisent les premiers les structures de leurs phrases, ils sont capables de construire des phrases complexes, d'une part, les femmes sont capables de rassembler et de coordonner leurs idées, d'une autre part, elles ont tendance à laisser leurs phrases en suspens car elles n'empêchent pas à approfondir leur réflexion, par contre, les hommes excellent leur production.

Par nature et tout est innée, les femmes ont tendance immodérée de l'hyperbole et des intensifs car elles ont toujours tendance à exagérer, elles aiment généralement éviter tout ce qui est commun et ce qui est bizarre, aiment utiliser des mots rares, simples et techniques.

3. Les caractéristiques générales de la phonologie féminine

Au niveau phonologique ; la différence par rapport à celle de son partenaire masculin paraît flagrante. Elle se manifeste clairement sur le plan de la prononciation, par le fait que les femmes ne prononcent pas comme prononcent les hommes, elles ont un phonétisme particulier qui correspond à leurs cordes vocales avec un ton aigu,

⁵⁰ Ibid, p. 60.

par opposition à celui des hommes reproché d'être grave. Cela n'exclut nullement pas des cas cités pathologiques (qu'ils soient héréditaires ou faute de formation ou d'éducation) où il y a quelques sujets qui se confondent d'accent.

En outre, ces deux catégories sociales, biologiquement distincts, physiologiquement différents, chaque parler renvoie nécessairement à des pratiques sexuées : c'est-à-dire, soit un parler féminin ou qu'il soit masculin, il exprime sans doute un comportement précis au sexe auquel il appartient. Ce qui le distingue par rapport à l'autre peut être sans être vu ni connu.

Au niveau de l'articulation, elles articulent les sons d'une manière presque différente que les hommes. Cette articulation divergente des deux sexes démontre comme si, ces deux catégories humaines, de sexes nettement distincts, ne font pas partie de la même communauté linguistique " *les observations touchant le phonétisme des parlers féminin montrent que nous sommes en présence de déformation plus ou moins conscientes de phonèmes ou de termes employés par les hommes appartenant à la même communauté linguistique* »⁵¹.

3.1. Les différentes théories phonologiques de la prononciation

A- Selon Troubetzkoy (1970), la prononciation qui caractérise chaque sujet parlant détermine le groupe social. Cette dernière est considérée comme l'occlusive un style expressif, dans le sens qu'elle permet d'actualiser une différence du point de vue social, à ce propos, il écrit "*dans la prononciation des femmes déplacée quelque peu vers l'avant, de sorte qu'à [u, o, a] des hommes correspondent chez les femmes; [u, o, a] et des hommes correspondent; [u, o,] chez les femmes. En outre à la spirante [x] des hommes correspondent la prononciation féminine k*"⁵².

En russe « *la différence entre le début et la fin du son (o) est très faible dans la prononciation normale des hommes, et même à peine perceptible, elle est beaucoup*

⁵¹ AEBISCHER Verena, *Les femmes et le langage, Représentations sociales d'une différence, sociologie d'aujourd'hui*, Paris, 1970, p. 75.

⁵² Ibid, p20.

plus importante dans la prononciation des femmes, si bien que quelques femmes prononcent au lieu de [o] franchement [uo] (...). La différence entre la prononciation masculine et la prononciation féminine n'existe que dans le degré de diphtongaison, mais si un homme prononce le [o] avec le degré d'arrondissement qui est normal pour la prononciation féminine, cette prononciation paraît aussitôt efféminée et affectée »⁵³.

En guise de ces constats faits par le linguiste russe; Troubetzkoy, on peut déduire que les femmes ont une tendance naturelle à démontrer leur féminité et leur finesse par une prononciation propre à elles et à elles seules. Troubetzkoy ajoute à ce niveau, qu'il existe fortement une distinction typiquement naturelle, parce qu'une description détaillée du système phonologique d'une langue dans son état conventionnel est prononcée différemment, et ce malgré son originalité et son aspect authentique aux différents sujets.

Aussi ajoute-t-il « *ce qui prouve que ce détail de prononciation n'est en aucune façon conditionné physiologiquement, mais qu'il est purement conventionnel c'est entre le fait qu'il n'apparaît nettement pas chez certaines femmes que dans le discours affecté par coquetterie, c'est-à-dire quand elles accentuent leur féminité* ».⁵⁴

En plus, il additionne à cela que « *le parler gazouillent et affecte la naïveté qu'emploient certaines dames présente une série de marque phonique conventionnelle* ».⁵⁵

La diphtongaison ou la modification du timbre d'une voyelle dans une seule syllabe, a aussi été décrite par Kassai(1975, p.76) comme « *un grand nombre de formes contenant un [i] longue un [u] long ; admettent des variantes à diphtongues, respectivement [ay] et [aw] ;chambre dans ce parler (à Tunis) se dit [bit] et [bayt] ;mort [mut] et [mawt] ; les variantes à diphtongues sont normales*

⁵³ Ibid, pp.24-25.

⁵⁴ AEBISCHER Verena, *Les femmes et le langage, Représentations sociales d'une différence, sociologie d'aujourd'hui*, Paris, 1970, p. 21.

⁵⁵ Ibid. p. 22.

dans l'usage linguistique des femmes , les hommes musulmans n'ont normalement que les formes à voyelles longues».

B- Quant à Lévi-strauss, à son avis il révèle que les femmes se plaisent lorsqu'elles articulent des phonèmes qu'il classe de sa part ; des phonèmes « féminin » qui servent à son avis à marquer leur parler propre à elles et à elles seules, de manière quasiment indépendante, non spontané mais moins naturel que celui des hommes, à son tour non imitatif.

En outre, les femmes sont tellement et sont parfaitement conscientes lors des prononciations divergentes, qu'elles incarnent d'autres voix qui l'ont leur devenues habituelles, afin d'affirmer un style et une stylistique qui leur sont propres.

3.2. Le niveau grammatical chez les femmes

Les linguistes ont discerné des différences flagrantes à ce niveau de la norme langagière entre les deux parlars, à titre d'exemple, au Japon, les hommes et les femmes n'utilisent pas les mêmes prénoms, ils ont constaté qu'il existe une différence cruciale dans la conjugaison de quelques verbes. Ces conjugaisons dépendent non seulement du sexe du locuteur mais également du sexe de son interlocuteur.

A- Selon Jespersen (1922), dans certaines circonstances, et quelque fois les femmes aiment et préfèrent surtout utiliser quelques mots au détriment d'autres mots plus variés, car, cela dépend et influe de gré ou de force sur les conséquences.

B- D'autres linguistes stipulent que le parler des femmes est en relation intime et étroite avec leur féminité. Cela signifie que ce genre de parler dépend en quelques sortes de leur état d'âme, ce qui veut dire de leur psychique souvent assez compliqué. A ce propos, Ils ont remarqué que ces différences signalées avec le parler masculin se retrouvent beaucoup plus dans les langues dites occidentales.

Dans son ouvrage, Thuret, cite suffisamment d'exemples confirmant cette tendance féminine et illustrant en même temps la prononciation française de ce sexe. Tory de sa part affirme dans son célèbre ouvrage qu'il a intitulé « *Les dames de paris* », que les parisiennes du 18^{ème} siècle, prononçaient [iergon], pour [jargon] et [achet] pour [achat].

En fait, les femmes ont donc une tendance à altérer la prononciation ; tantôt, pour se faire distinguer, tantôt pour s'exhiber entre elles mêmes et surtout face à leurs homologues de l'autre sexe. Jespersen (1922) à son tour signale l'importance du rôle qu'elles peuvent et doivent jouer dans tous les changements linguistiques et ses dérivés : en réalité, elles sont à l'origine d'un adoucissement phonétique clairement apparent, surtout dans la prononciation du [r] apical. Ce [r] est plus ou moins prononcé bien plus souvent, doucement dans les grandes villes et beaucoup plus par les gens éduqués et cultivés ; alors que dans la campagne, on conserverait le [r] le plus tapageur; qui fait beaucoup de bruit. En France à titre d'exemple; les femmes mêmes allées plus loin que l'Angleterre, prononcent [z] à la place de [r], ainsi; [chaire] serait devenue; [chaise].

Par conséquent, et d'une façon générale, linguistes, anthropologues et ethnologues ont été frappés par ces différentes manifestations langagières dans le parler féminin. A ce niveau d'étude, on peut citer:

A- Sapir (1929), décrit les formes masculines des Yana en Californie du Nord comme « *les formes pleines* », abondamment à un point culminant. Par contre, les formes féminines dérivent d'une certaine finesse extrêmement affective.

B- Haas (1944), considère que les formes féminines prononcées par les Koasati au sud-ouest de la Louisiane comme plus archaïque et primitives que les formes masculines.

Enfin, il est nécessaire de dire que tous les linguistes se sont mis d'accord pour considérer que le parler féminin comme une sorte de courtoisie et de politesse la plus raffinée; retirée de toute impureté « *en naturalisant le rôle linguistique des femmes, ils ont isolé une partie du circuit communicatif* »⁵⁶. Sous prétexte que les femmes utilisent et abordent la langue avec une façon particulière, recherchée d'une part, subtile et délicate d'une autre part.

3.3. Le sexisme dans le langage

Ces différences du langage féminin par opposition à son homologue masculin, situent les femmes en dehors de cet univers : même si l'ensemble de ces hommes et de ces femmes appartiennent à la même culture, à la même nation et à la même communauté linguistique, ces dernières sont distinguées par leur façon de parler considérée souvent de sorte de bavardage. « *un exemple reliant le stéréotype linguistique à la position sociale des femmes est celui des pratiques langagières catégorisées comme « bavardage » par rapport à la conversation des hommes* »⁵⁷

Alors le bavardage est d'abord une sorte de divulguer des choses à ne pas dire, ainsi que de parler beaucoup et futillement avec quelqu'un⁵⁸. Ce mauvais jugement est revendiqué comme dévalorisation et comme dépréciation du parler féminin. Cette stratégie langagière défavorise l'articulation d'une expérience spécifiquement féminine, ainsi l'échange entre femmes.

Ensuite dans le cadre d'une série d'interviews avec soixante femmes, Aebischer dégage les diverses attitudes envers des femmes en l'occurrence du bavardage. Elle distingue quatre catégories d'attitude principales propres à quatre catégories de femmes :

⁵⁶ AEBISCHER Verena : Op, cit. p.29

⁵⁷ Verena Aebischer, Claire Forel: *les femmes et le langage*, Bordas, Paris, 1991.p83

⁵⁸ Lexibook Limited, *le dictionnaire électronique du français*, 2005.

- femmes traditionnelles.
- femmes nouvelles.
- femmes suffragettes.
- femmes modernes.

Selon cette interprétation donnée cet auteur, les femmes traditionnelles et les femmes modernes ne remettent pas en question les idées reçues. Par contre, le bavardage est issu de l'organisation sociale et de son mécanisme souvent conventionnel. En fait, ce système crée ce genre de différences entre les femmes et à tous les niveaux, car parler c'est éprouver une certaine appartenance sociale. C'est pour ces raisons là, que les femmes nouvelles et les suffragettes, femmes militantes pour leur droit de vote revendiquent une transformation radicale et intégrale de la société pour pouvoir au moins rendre équitable ce déséquilibre éphémère.

4. Le langage des femmes: une structure de différenciation

Le comportement verbal des femmes et des hommes a certainement une relation avec les stéréotypes, d'une vision simpliste et réductrice. Celui-ci revient à la nature féminine et masculine, le stéréotype peut démontrer la classe à laquelle appartient le locuteur, il peut dénoter son niveau culturel et son idéologie:

- a- La première a comme caractéristique d'être émotionnelle et volubile; c'est-à-dire on parle beaucoup, rapidement et facilement.
- b- La seconde a comme caractéristique spécifique, d'être objective, mais bruyante. C'est-à-dire on s'appuie sur l'expérience, sans parti pris, qui n'est pas impartial.

En fait, cela n'empêche nullement pas d'autres expériences qui invalident ce type d'affirmations et qui éprouvent le contraire, les hommes s'avérant bien plus prolixes, dont leurs discours ou leurs écrits paraissent trop longs; qui sont en réalité

trop bavards et trop verbeux. Car ils utilisent et abusent simultanément trop de mots aussi pour s'exprimer, malgré l'inutilité des cas.

Ces premières expériences montrent que, lorsqu'une femme et un homme se parlent, même en disant la même chose. En revanche, si cette femme n'utilise pas les variantes « féminines », son parler est toujours perçu comme défavorable, surtout quand il s'agit des connotations négatives attachées au parler féminin. Puisque dans ce dernier cas, l'interlocuteur cherche et de manière abondante; même inconsciemment, la confirmation de la représentation féminine.

Dans une autre expérience alternative, faite par Kramer (1974), onze sujets de sexe féminin devaient lire en tout dix paragraphes dactylographiés qui contiennent une description plus au moins détaillés d'un bâtiment photographié récemment en cette époque. Evidemment, ces sujets féminins doivent obligatoirement déterminer le sexe de l'auteur. Bref, cinq de ces dix paragraphes sont écrits par cinq femmes, quant aux autres cinq, ils étaient écrits par cinq hommes. Or, chaque attribution devrait être justifiée avec persuasion.

En conséquence, le résultat était foudroyant, Cinquante neuf attribution étaient juste, ce qui prouve que les quarante neuf étaient fausses ou à coté. Par ailleurs, les descriptions attribuées aux femmes ont été trouvées « pleines de grâce », c'est-à-dire, elles contiennent beaucoup de sensibilité harmonieuse, empreinte de charme et de douceur. N'oubliant pas que ces paragraphes contiennent des détails plus fins.

Cette démonstration démontre que le langage féminin est considéré comme un fait accompli ; le parler féminin s'oppose au parler masculin, qui est reconnu par le sérieux et la rigueur, avec l'usage conforme à la norme. Par contre, dans le parler féminin, les femmes auront tendance à utiliser beaucoup plus d'émotions, avec une expressivité majeure, parler aussi sans conviction et se laisser interrompre à n'importe quel moment. Donc, suite à cette courte démonstration issue de l'empirisme, on peut affirmer que le parler féminin s'inscrit forcément par défaut, vu uniquement d'un seul

angle, celui du négatif et en moins, est transcrit comme une représentation appelée bavardage.

4.1. Le bavardage

Un bavard; mot composé du suffixe "*ard*" souvent péjoratif et dépréciatif. C'est celui qui parle beaucoup et qui raconte des choses qu'il ne devrait pas dire ; indiscret⁵⁹. Prétendument, ce sont les femmes qui sont généralement accusées d'un comportement pareil, et ce, est issu d'une conception dépréciative et d'une représentation sociale assez illégitime.

Ce mauvais comportement permet d'entrer dans des échanges avec autrui de façon subite et bruyante afin de se classer dans un groupe qui connaît l'appréhension de la réalité sociale et vitale. Qu'il soit réel ou imaginaire, il exige une appartenance d'un système de valeurs, de notions et de pratiques qui, donnent aux individus les moyens de s'orienter par balisage dans l'environnement qui les maîtrise.

La notion de la représentation sociale a été abordée et développée sous un autre angle et autour d'un autre exemple par Moscovici (1961), son sujet traité est « *la vulgarisation ou la pénétration dans le public de la théorie psychanalytique* » ; où il a affirmé que « *la représentation sociale est une modalité de la connaissance particulière ayant pour fonction l'élaboration des comportements et la communication entre individus (...)*elles ont une fonction constitutive de la réalité, de la seule réalité que nous éprouvions et dans la quelle la plu part d'entre nous se meuvent ».⁶⁰

Les caractéristiques attribuées au parler féminin n'ont pas essentiellement une procession véridique à ce genre de parler et n'a rien avoir effectivement avec ce qu'elles disent réellement ; à chaque fois où le sujet parlant est de sexe féminin, l'observateur- l'interlocuteur- lui attache un jugement à priori, à lui et à son langage.

⁵⁹ Lexibook Limited, op, cit.

⁶⁰ Ibid. p.55-56.

Oscar Wilde (cf.p15) affirme à ce propos que « *les femmes sont un sexe décoratif. Elle n'ont jamais rien à dire, mais elles le disent de façon charmante* ». ⁶¹ Bien que les femmes soient traitées comme une catégorie spécifique et particulière, cela ne nous empêche pas de dire que leur bavardage soit aussi bien charmant. Or, quelque soit l'observateur, l'interlocuteur peut distinguer et saisir aisément le parler féminin du parler masculin. Car les traits différenciateurs qui le spécifient ont un grand impact de discrimination.

4.2. Le langage des femmes et sexe

D'emblée, une question se pose ou plutôt s'impose de soi ; c'est qu'existent-ils des registres de langue purement féminins ou féminisés suite à des besoins, que ces derniers soient biologiques, naturels ou compensationnels. A ce propos, Bodo MILLER déclare « *il semble qu'une langue de groupe propre au sexe féminin se distingue d'autant plus de son pendant masculin que la société envisagée présente un stade de civilisation moins avancé et que le statut social diffère profondément selon le sexe, ce n'est pas le cas en France* » ⁶²

En guise de cette citation, les sociolinguistes français ont remarqué que les femmes ont un penchant au registre dit « dialectal » du français commun par opposition aux hommes qui optent pour le patois. Cependant, les femmes ont cette tendance suite à un complexe classé par rapport à leur- homologue- l'homme.

L'art de la communication exige l'emploi des différentes structures, des emplois rituels, ludiques, esthétiques, conventionnel pour le but de distinguer, de convaincre et de s'affirmer. Dans toute culture de monde, le mode de discours est lié étroitement au contexte à la vie sociale. Alors les femmes s'inspirent leurs pratiques compétences où elles exercent leurs pratiques et tâches sociales. De ce constat là, Marina YAGUELLO constate que l'aspect de la forme du discours est lié intimement

⁶¹ Ibid. p.58.

⁶² Bodo MULLER , *Le français d'aujourd'hui*, Klincksieck,1985 ,p175

avec son thème: les compétences et les vocations de la femme n'émerge pas du même registre.

4.2.1. Critère phonétique

Les enquêtes menées par G.STRAKA ont démontré que les sujets féminins articulent plus rapidement, ou de façon précipitée, la langue française, que les sujets masculins, ce qui fait, qu'elles prennent moins de temps dans leur articulation, et ce, en formant moins de groupes rythmiques dans leurs chaînes parlées, même si elles sont accusées de bavardes langagières. C'est-à-dire, elles produisent plus des phrases que les hommes, même s'il s'agit du même sujet abordé.⁶³

L'analyse statistique d'un corpus de 25 heures de conversations enregistrées avec des membres de la haute bourgeoisie parisienne montre que la vitesse moyenne du débit féminin s'élève à 345 syllabes par minute. Alors que celle des hommes est de 343 syllabes par minute. La longueur moyenne de l'énoncé est de 6,8 syllabes pour les femmes, quant aux hommes, elle est de 6,3 syllabes. Cela est du sans doute à leurs capacités respiratoires combinées avec une énergie articulatoire plus faible entraîne axiomatiquement un affaiblissement des occlusives, p, t, k, b, d, g.

4.2.2. Critère syntaxique

La différence réside au niveau de l'oral, c'est-à-dire de la langue parlée.⁶⁴ Les études de I.ROBACH ont mis en exergue l'emploi des phrase complexes chez les sujets masculins, quelque soit leur niveau, les statistiques nous ont menées à trouver une moyenne de 60.7% constructions avec subordonnée chez les hommes, et 52.8%chez les femmes, sur 100 exemples

⁶³ G. STRAKA . Quelques observations phonétiques sur le langage des femmes. Dans Orbis I, pp.335-357.

⁶⁴ cf.I.Robach, étude sociolinguistique de la segmentation syntaxique du français
Parlé, lund, 1974

4.2.3. Critère lexical

Le seuil stylistique ou qualitatif est jugé élevé chez les femmes que chez les hommes.

A ce propos Bodo MULLER dit « *les taches d'éducatrice, en effet ,lui donnent confiance de servir de modèle linguistique à l'enfant qui doit s'insérer dans la communauté ; par ailleurs son infériorité physique et le rôle, conditionnée par la maternité , qu'elle remplit dans la famille aux coté de l'homme lui volent une certaine retenue naturelle ,elle évite en particulier les mots vulgaires et obscènes et affiche plus de réticence à employer les mots « tabous », les lexèmes « équivoques »les associations gênantes »*⁶⁵

Cette citation de Bado, bien soignée montre la tendance féminine au bon choix des mots, à la stylistique, à la rhétorique, puisque le langage fait partie de la beauté féminine, qui veulent constamment s'exhiber par leur langue que par leur finesse.

5. la sociolinguistique du discours féminin

M. Yaguello essaye de faire une expérimentation en se plaçant par le champ d'investigation .Elle met l'accent sur la condition féminine plutôt que sur le sexe, par le fait d'adopter un point de vue sociale que biologique. Toutefois, elle refuse deux critères importants c'est-à-dire en écartant le critère du féminin éternel ainsi que la matière féminine

5.1. L' opposition d'une langue féminine à une langue masculine

La langue n'est certes pas homogène, la variation est inhérente à toutes les langues du monde, or, l'homme est sociable de nature et de naissance c'est-à-dire qu'il

⁶⁵ Bodo MULLER , *Le français d'aujourd'hui*, op, cit,p. 176.

se rapporte à une société donnée, et parmi les paramètres de la variation, la classe, le groupe, l'âge, la profession, la région ainsi que le sexe.

Mais « *la discrimination sexuelle, aussi grande soit-elle, ne saurait être assimilée aux différentes formes de la discrimination sociale car les femmes n'ont pas d'existence sociale séparée* »⁶⁶

A partir de cette citation on peut déduire, qu'il n'y a aucune différenciation entre la langue masculine et la langue féminine, étant donné que les deux sexes partagent le même code, vivant dans la même communauté linguistique et surtout dans la même société.

« *on a toujours affaire à des variantes ou à des sociolectes d'une langue commune avec compréhension mutuelle* »⁶⁷. Au contraire, on peut parler de registres de styles ou de discours distincts, mais les femmes qui vivent dans le même foyer que les hommes ne partagent pas le même code que les hommes, car il y a des différences et des dominances, malheureusement, cette différence n'est pas remarquée par tous les linguistes. Dans leur ouvrage « *la langue française au XX^e siècle*, Bordas 1976. » G. Desirat et T. Hordé indiquent qu'il y aurait par évidence une langue commune puisqu'il y a communication vis-à-vis de Hymes, c'est « être en commun » si le code n'est pas identique le résultat serait perturbé par la mauvaise réception du message, donc la mauvaise interprétation.

5.2. Le discours féminin comme réalisation d'un sous-système

Certes, les hommes ainsi que les femmes, dans une même communauté linguistique de la même classe surtout utilisent la même langue, mais les femmes ne sont nullement pas censées de proférer et de connaître les mêmes formules que les hommes, par souci de les rendre néfastes ou incohérentes dans les sociétés

⁶⁶ Ibid, p. 8.

⁶⁷ Ibid, p. 20

industrialisées dites civilisées , la parole des femmes , est attachée au respect des tabous verbaux ,aux structures de la politesse surtout et au conservatisme , elles sont plus « polies » que les hommes c'est que leur position sociale dite inférieure , les amène à être moins agressives. On remarque qu'elles sont souvent menées par l'hypercorrection, et ce, par la recherche d'un standing social.

En outre, leurs dépendances financières aux hommes les rendent plus conservatrices. Par conséquent les linguistes ont remarqué que la langue féminine est classée déviante, donc, elle est « substandard » par rapport à celle des hommes qui est classée « standard » c'est-à-dire une relation de dominance.⁶⁸

6. L'impact du genre sexuel sur l'interlocution

Charles Bally a travaillé sur les réflexions génériques ou sexuées, il se concentre essentiellement sur une perspective énonciative. Il se croit que l'appartenance sexuelle de l'allocutaire ou du délocuteur peut exercer son influence de prêt ou de loin et laisser un écho sur le discours du locuteur, même avec leur présence et sans participer à la conversation. A cet effet, il déclare « *mais ce n'est pas tout : la présence ou la simple représentation mentale d'autre personnes peut exercer une action coercitive sur notre langage. Ainsi, en parlant avec quelqu'un, ou en parlant de lui, je ne puis m'empêcher de me représenter les relations particulières* ». ⁶⁹

Dans cet extrait, Bally cite les facteurs et les variables traditionnels qui sont à l'origine de l'orientation de tout discours, et qu'il énumère comme suit : l'âge, le milieu social et culturel dont lequel on vit. Ces facteurs influent de gré ou de force sur la nature du discours même.

⁶⁸ Henri MITTERAND, Sociolinguistique. Société, langue et discours, 2^{ème} édition. Armand Colin, 2005.pp119-121.

⁶⁹ Durrer Sylvie :*Les femmes et le langage*. Selon Charles Bally “*Des moments de décevante inadvertance*“, Lausanne, Paris, p 95.

Dans ce court extrait ; Bally ajoute le facteur du sexe, qui a un rôle plus qu'important dans la détermination de la configuration du discours. Comme, il souligne également que le délocuteur, lorsqu'il encode des messages, quelque soit leur nature et leur visée, il peut influencer sur l'énonciation, sur l'énoncé et sur les instances de l'allocution.

7. Le parler féminin : une langue spécifique

*« On nous dit, par exemple que chez les Cafres ; (tribu de la partie méridionale de l'Afrique) que les femmes parlent entre elles par une autre langue différente à celle par laquelle elles parlent avec les hommes. En réalité ; c'est un fait analogon à ce que nous avons appelé ci-dessus comme des langues spéciales, qui sont à l'origine de cette distinction purement sociale. Soyons certains que le cas est très différent de celui d'un huissier français qui, en famille, parle comme tout le monde, mais pour libeller une minute, il écrit un charabia que beaucoup de ses compatriotes sont incapables de le comprendre ».*⁷⁰

Le travail de Bally est allé envisager l'existence d'une langue féminine qui ne constituerait en aucun cas qu'une forme de l'extraordinaire diversité linguistique. Ce dernier processus permet la naissance ou la création d'une langue spéciale parmi d'autres langues. Citons à ce niveau d'étude : la langue administrative, la langue technique et toutes les autres langues de spécialité.

8. Analyse comparative des réponses féminines et masculines

Le corpus suivant fut pris d'une consigne *robe-se-voir*, celle utilisée par Katherine STEPHENSON dans son enquête à l'université de Caroline du nord, comme premier pas, elle a fait un enregistrement de la consigne en anglais, puis elle la

⁷⁰ Ibid, p. 96

traduite en langue française. Sa célèbre expérience fut réalisée dans un centre parisien des études critiques.

Dans ce pôle, la majorité des étudiants faisaient partie du sexe féminin, c'est à dire des étudiantes. Bref, ce déséquilibre soit disant quantitatif, sera remarqué par la suite au niveau du nombre des réponses acquises. Non pas parce que il n'y avait d'étudiants du sexe masculin, mais leur abstention et leur distanciation, ont fait cet écart de nombre. Quant aux femmes, elles aiment participer, se manifester et s'exhiber plus que les hommes.

A partir de cette expérience, elle veut démontrer, si le choix des énoncés serait sexué ou non. Donc elle a aboutis aux résultats suivants :

a- Chez les femmes, 40 % des phrases qu'elles ont produites, contiennent l'idée de se voir dans un chemisier. Elles sont l'objet de leur propre regard, comme elles ont répondu par les énoncés suivants :

- « Je peux me voir moi-même dans ce chemisier ;
- je me vois moi-même dans ce beau chemisier blanc ;
- je ne pourrais jamais me voir sans le port de ce chemisier. »

Par conséquent, on remarque que presque toutes les phrases produites sont affirmatives, hormis une, les deux autres sont assez courtes, simples et directes. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes aiment utiliser des adjectifs qualificatifs et superlatifs, afin de mieux décrire le chemisier, qui représente à son tour leur finesse, plutôt leur intimité. Car le plus important pour elle, est de montrer tout ce qui attire et incite le regard de l'autre, et ce en jouant sur sa corde la plus sensible. Peu importe le chemisier décrit, mais celle qui le porte. Donc, expliquer le contenu par le contenant.

A partir de cette expérience, on déduit que les hommes décrivent de façon ordinaire le chemisier, tandis que les femmes utilisent souvent une variété des

adjectifs qualificatifs, surtout ceux des couleurs, adjectif qualifiant leur beauté : beau, neuf, bien, souple, fin, etc.

Par opposition aux hommes qui utilisent neuf fois l'indéfini « un », les femmes préfèrent l'usage déterminé ; « un chemisier » cinq fois, dont deux sur ces cinq fois, les phrases sont adressées directement aux hommes.

Ainsi dans les phrases suivantes :

a- tu te vois toi-même dans le chemisier ?

b- peux-tu te voir dans un chemisier ?

Primo, la phrase (a) est probablement adressée à une femme, parce qu'elle ne contient pas de doute.

Secundo, dans la phrase (b), il s'agit probablement d'un énoncé d'une femme adressé à un homme, car la phrase est interrogative et elle contient un mot propre aux habits des femmes: « un chemisier », qui signifie : « n.m. (sens1) ; une chemise de femme (= corsage).

A partir de ce court questionnaire, on remarque ceci :

1- les phrases avec des interrelations entre les sexes se trouvent plus souvent dans les réponses des hommes, mais, si on considère la consigne suivante : (avec le mot chemisier) ; dénote systématiquement un aspect purement féminin, parce qu'il est porté par les femmes), néanmoins, il est étonnant qu'il n'y ait que 14% des phrases produites, sont avec interrelation.

2- dans les réponses des femmes, il n'y a que deux phrases dont le sujet parlant est une femme.

3- les phrases des femmes sont claires, cependant, celles des hommes, elles paraissent énigmatiques, ambiguës ou négatives. Les phrases sont plus abstraites ou

fragmentaires, car elles semblent plus à l'aise et mieux concentrées. Or, avec ce type de situation énonciatrices, elles produisent des phrases concrètes et chargées de sens.

Les femmes respectent les tabous verbaux, le maniement de l'euphémisme et le langage châtié, tout cela fait partie des structures de politesse, tout court, elles sont censées, plutôt obligées d'être plus polies et mieux instruites que les hommes. Cela peut s'expliquer par l'impact sociologique de l'humanité qui permet à l'homme tout acte, même impardonnable chez l'humanité en général, et châtié chez les femmes en particulier. Par ailleurs, les hommes sont et doivent être polis dans la présence des dames, soit par respect ou soit par timidité.

Les femmes visent par ce style de politesse bien raffiné de masquer les antagonismes, la désapprobation et de cacher tout ce qui est impoli. En d'autre terme, cette politesse est en réalité artificielle, puisqu'elle est liée à l'incapacité de s'affirmer, de s'imposer et de dire franchement ce que l'on pense. Elle passe à côté de toute vérité.

Selon Lakoff (1975), les femmes choisissent dans la plus part des cas les formules les plus polies par rapport aux hommes. De même, les femmes utilisent dans leur parler l'intonation plus largement que les hommes ; d'après lui toujours, particulièrement l'intonation cible l'indication de la soumission, de l'obéissance, de l'incertitude, de l'hésitation, de l'approbation polie, de la surprise et enfin de l'enthousiasme.

Toutes ces structures de politesses sont une manière explicite de s'affirmer, de connaître l'autre et de se reconnaître. Ces formules dévoilent en quelques sortes un sentiment d'hostilité. Par cet usage des constructions modales, elles visent à éviter l'assertion et surtout toute digression. C'est à l'issue de la pression sociale qui exige aux femmes une prise en jeu correcte d'une certaine somme, au moins minimale de politesse.

Miller cité par Lakoff, (1975, p. 63), « *au Japon ce conditionnement sociolinguistique des femmes est particulièrement appuyé. Une femme est obligée de parsemer son discours de particules polies, de circonlocutions et d'assurances de respect pour l'auditeur* »⁷¹. Comme il ajoute à ce propos toujours « *le discours poli, impliquant qu'on parle de façon détournée afin d'éviter les conflits ouverts, est la norme* »⁷².

En guise de ce qu'on vient de citer ci-dessus, on peut conformément faire appel à une autre caractéristique attribuée souvent au langage féminin, celle du purisme. En fait, les femmes respectent les normes langagières, car elles se concentrent beaucoup plus sur la correction adéquate du discours.

Comme elles donnent une grande importance à son perfectionnement. C'est pour cette raison, qu'elles éprouvent un certain penchant et une certaine tendance à l'hypercorrection, ou la correction abusive et exagérée. De ce fait, elles emploient moins de formes stigmatisées, d'infamie et de honte et s'intéressent aux normes prestigieuses.

Labov (1973) a vérifié cette tendance par une enquête qu'il a faite sur la prononciation du /r/ à New York. Fischer (1964), à son tour, a étudié la prononciation de la finale /ing/ dans une communauté socialement homogène de la Nouvelle Angleterre. Ainsi Trudgil (1975) a obtenu des résultats similaires dans une enquête sur l'anglais parlé à Norwich en grande Bretagne.

Suite à cela, on constate que les femmes s'auto-corrigent, s'auto-dénigrent ou s'idéalisent. Pour expliquer ce phénomène, il faut voir le statut de chaque sexe, le statut social des femmes ainsi que celui des hommes. Celui de ces derniers repose essentiellement sur leur identité même, sur ce qu'ils font et ce qu'ils sont; quant à celui des femmes, il apparaît dans leurs apparences, leur aspect visible, extérieur, mais qui n'est pas forcément significatif.

⁷¹ Yaguello Marina : *Les mots et les femmes*, petite Bibliothèque Payot, Paris, 1992, p. 37.

⁷² Ibid, p. 37.

Toutefois, Jespersen (1922) ne constate que le vrai maintien de la langue pure, ou la langue normée et la prudence linguistique, qui existe chez la femme généralement. A ce propos, il a écrit :

*« le point de vue féminin est inattaquable (il s'agit de la purification de la langue) et tout nous porte à féliciter ces nations, au nombre desquelles l'Angleterre (...), où le rôle social des femmes était suffisamment important pour assurer à la langue une plus grande pureté, et pour éviter la vulgarité, bien plus que si les hommes avaient été seuls juges en la matière. »*⁷³

En outre, les femmes essaient toujours d'éviter tout ce qui est vulgaire, tout ce qui est très courant, tout ce qui est très répandu, banal et commun. Au contraire, elles fournissent de grands efforts à orner et à argenter leur prononciation en la purifiant par le respect quasi-total et dans les mesures du possible des règles de la langue. C'est pour cela, et dans le plus part des cas, elles optent pour l'euphémisme, pour la métaphore et pour tous ce qui rend beau leur parler.

Le langage édulcoré et diminué des femmes revient surtout à leur prétention et à leur vouloir abondant de prise de la parole. Donc, il s'agit d'un pouvoir forcément idéologique, dont la créativité linguistique joue son rôle de force.

Enfin, Robin Lakoff(1975) synthétise ces jugements par la citation suivante *« en général, les femmes sont considérées comme les préservatrices de la langue et de la culture »*⁷⁴.

⁷³Yaguello Marina : Op, cit, p. 39.

⁷⁴Yaguello Marina : Op, cit, p. 41

9. Qu'est-ce qu'une figure de style ?

Une figure de style est d'abord une manière de s'exprimer, elle modifie le langage ordinaire pour le rendre plus expressif, comme elle est un procédé spécifique que le locuteur introduit pour mettre une empreinte dans ses énoncés qui lui aide à donner et à ajouter un sens indirecte, par lequel il modifie le langage ordinaire à un langage plus expressif en créant un effet particulier, pour persuader, séduire, impressionner, émouvoir.

Les figures de style ont été classées selon un ordre qui dépend de la fonction et de l'objectif de l'image rhétorique. Ainsi, un classement courant les répartit en figures d'analogie, d'animation, de substitution, de pensée, d'opposition, de construction, de sonorités, d'insistance et d'atténuation.

Une figure de style (du latin *figura* : « dessin d'un objet », par extension sa « forme ») est un procédé d'expression qui s'écarte de l'usage minimal de la langue et donne une expressivité particulière au propos. On parle également de figure de rhétorique ; certains auteurs établissent des distinctions dans la portée des deux expressions, mais l'usage courant en fait des synonymes.

10. Classements des figures de rhétorique

D'abord, la rhétorique est l'art de présenter les idées de la façon la plus persuasive, l'art de bien parler et de façon plus précise. En général et par principe, la rhétorique s'intéresse beaucoup plus à l'oral, mais il est évident qu'elle s'est très tôt intéressé aussi au discours écrit, dans la mesure où celui-ci permet d'analyser et de comprendre de manière plus ou moins approfondie le sens approprié à l'énoncé.

10.1. Les figures par analogie

Elles sont les figures qui tiennent l'analogie comme rapport entre deux éléments. Ce type contient plusieurs images, on cite les plus fréquentes:

a- la comparaison: elle rapproche deux éléments comportant une caractéristique commune, une analogie (le terme comparé et le terme comparant), à l'aide d'un mot comparatif (comme, pareil à, semblable à, il semble etc.), plus un point commun souvent facultatif⁷⁵.

Exemple « *son regard est pareil au regard des statues ...* » Paul Verlaine

b - La métaphore: est une comparaison sans terme comparatif, la forme la plus condensée d'image. Cette assimilation directe du comparé et du comparant peut créer des images surprenantes et d'une grande densité⁷⁶, elle renvoie à une force particulière au discours.

Exemple « *de ce soleil reluit la lune l'astre unique qui a grand sens et courtoisie.* » Chrétien de Troyes, *Yvain* (p.287).

c. L'allégorie: elle consiste à représenter de façon imagée, en la matérialisant, une idée abstraite. C'est une image littéraire dont le comparant est appliqué au thème (sujet comparé), non globalement comme dans la métaphore, mais élément par élément ou du moins avec une personnification⁷⁷.

Exemple : « *je vis cette fâcheuse. Elle était dans son champ*

Elle allait à grands pas moissonnant

⁷⁵ BLANCHARD S, KORACH D, PENCREA'H, VARONE M, LE ROBERT & NATHAN., *Vocabulaire*, éd NATHAN, 1995, p.198.

⁷⁶ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, éd ARMAND COLIN/VUEF, Paris, 2003. pp.83-84.

⁷⁷ BLANCHARD S, KORACH D, PENCREA'H, VARONE M, op, cit, p. 200.

Noir squelette laissant passer le crépuscule....» Victor HUGO, les contemplations, livre IV « Mors ».

d- La personnification : Cette figure consiste à évoquer un objet ou une idée sous les traits d'un être humain⁷⁸. Elle permet de rendre l'abstrait plus concret en ajoutant aux sentiments, aux défauts, aux qualités, aux événements vécus, un aspect humain.

Exemple « *en ce désir Amour l'a mis qui à la fenêtre l'a pris. Il me faut être en son pouvoir pour toujours. Puisque c'est Amour qui le vent.* » Chrétien de Troyes, *Yvain* (p.272)

e. Le symbole : est une expression indirecte au moyen d'un récit, fable, d'images qui suggèrent ce qu'on veut exprimer. On distingue le sens littéral du sens symbolique. Le symbole est un système de métaphores suivies⁷⁹.

Exemple : « *L'albatros de Baudelaire, le pélican de "La nuit de mai"* ». De Musset.

10 .2. Les figures par substitution

a- La métonymie : elle remplace un terme par un autre qui est lié au premier par un rapport logique. Les deux éléments appartiennent au même ensemble, sont liés par un rapport de contiguïté. L'emploi de la métonymie permet des raccourcis parfois saisissants, elle peut substituer :

1- le contenant au contenu.

Exemple : boire un verre.

2- l'effet à la cause.

⁷⁸ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op., cit, p. 103.

⁷⁹ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op., cit, pp. 87-88.

Exemple : Socrate a bu la mort = le poison qui l'a tué.

3- le symbole à la chose.

Exemple : les lauriers = la gloire.

4- l'objet à l'utilisateur.

Exemple : le premier violon = le premier violoniste.

5- l'auteur à son œuvre.

Exemple : lire un Zola.

b -La synecdoque: est une variété de métonymie; c'est un trope permettant de désigner quelque chose par un terme dont le sens inclut celui du terme propre. Elle permet d'exprimer un tout par une de ses parties, un objet par sa matière, et vice-versa.⁸⁰

Exemple :

-Il y a environ deux cents têtes dans ce théâtre

c - La périphrase:est un mécanisme linguistique à l'œuvre dans la dénomination des mots, elle remplace un mot par un autre mot qui le signifie ou par sa définition, dans le but de donner plus de force à l'idée, enrichir l'évocation et enfin éviter la répétition qui alourdi le sens.

Exemple :

- l'astre du jour = soleil.

- la capitale de l'hexagone= Paris.

d -L'antiphrase: Cette figure consiste à exprimer une idée par son contraire, dans une intention ironique, elle consiste alors à dire une vision inverse de ce que l'on pense, pour cela elle peut crée une complexité entre l'émetteur et le récepteur.

⁸⁰ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op, cit, p.34.

Exemple:

- C'est de bon goût! = C'est tout à fait déplacé. -- Ne vous gênez pas!

e - La litote: elle consiste à dire peu pour suggérer beaucoup. Le verbe est souvent à la forme négative⁸¹. C'est laisser entendre plus qu'on ne dit, elle est employée pour parler d'un référent désagréable sans utiliser le terme exact. La litote renforce l'information.

Exemple : - « Va, je ne te hais point ! ».

Pierre Corneille : (« *Par ces mots, Chimène fait comprendre à Rodrigue qu'elle l'aime* ».)

f - L'euphémisme: cette figure permet d'atténuer une idée déplaisante,⁸² surtout si elle est agressive, elle adoucit la pensée, l'euphémisme, donc, permet de masquer et de voiler une réalité désagréable

Exemple :

- demandeur d'emploi = chômeur.

- la disparition ;

- rendre les derniers soupirs ;

- rendre l'âme ;

Elles sont de différentes expressions qui expriment la mort, et ce pour éviter de choquer et d'assommer d'emblée.

⁸¹ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op, cit, p. 82.

⁸² Ibid, p. 69.

10.3. Les figures par opposition

a. L'antithèse: elle met en parallèle deux mots désignant des réalités opposées. Cette forte opposition, souvent renforcée par un parallélisme de construction, permet de mettre vigoureusement en valeur une idée⁸³.

Exemple :

«Je vis, je meurs: je me brûle et me noie

J'ai chaud extrême en endurant froidure:

La vie m'est et trop molle et trop dure. » Louie Labé, Elégies.

b. L'oxymore : est une figure de style qui vise à rapprocher deux termes que leur sens devrait éloigné dans une apparence contradictoire. Oxymore ou alliance de deux mots désignant une variété d'antithèse, des réalités contradictoires qui sont étroitement liés à la syntaxe.

Exemple :

« Je sais que c'est la coutume / D'adorer ces nains géants ». Victor Hugo

- nains géants = les hommes.

- Cette obscur clarté qui tombe des étoiles...

c - Le chiasme: Cette figure est un effet de rythme. Les éléments des deux groupes parallèles sont inversés. Le chiasme peut souligner l'union de deux réalités pour renforcer une antithèse⁸⁴.

⁸³ BLANCHARD S, KORACH D, PENCREA'H, VARONE M, op, cit, p. 204.

⁸⁴ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op., cit, pp. 52-53.

Exemple :

« *La neige fait au nord ce qu'au sud fait le sable* ». Victor Hugo

10.4. Les figures par omission

a -L'ellipse: qui veut dire la suppression des termes qui seraient grammaticalement nécessaires. Seuls subsistent dans l'énoncé les mots chargés de sens⁸⁵. En abrégant le texte, l'ellipse le renforce, l'allège et surtout lui donne de la vivacité.

Exemple:

« *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait, fidèle?* ». Racine,
Andromaque.

b - La répétition: On déclare passer sous silence une chose sur laquelle on attire néanmoins l'attention, par un procédé indirect.

Exemple :

« *Je pourrais faire remarquer que (Mme la duchesse) connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit... mais pourquoi m'étendre?* ». Bossuet.

10.5. Les figures par amplification et par insistance

Dans cette rubrique, toutes les figures de style ont comme fonction le renforcement et l'amplification de sens. On cite:

a. L'hyperbole : elle amplifie une idée parfois jusqu'à l'exagération pour la mettre en relief, à l'aide d'un procédé d'exagération qui touche la syntaxe et le lexique en utilisant par exemple des intensifs ou superlatifs

⁸⁵ BLANCHARD S, KORACH D, PENCREA'H, VARONE M, op, cit, p. 210.

Exemple : - dire " un géant " pour désigner un homme de très grande taille.

b - La gradation: est une figure qui sert à créer un effet de dramatisation en ordonnant dans l'énoncé des termes de force croissante, dont le dernier est fréquemment hyperbolique⁸⁶.

Exemple :

« *Va, cours, vole et nous venge* ». Pierre Corneille, *Cid*.

c -L'anaphore: cette figure se caractérise par l'emploi répété d'un terme en tête d'un groupe de mots ou d'une phrase.

Exemple :

« *Marcher à jeun, marcher vaincu, marcher malade* ». V. Hugo

11. La figure de style et les différents niveaux du discours

De façon générale, le discours est un ensemble de mots qui peut être étudié sous divers points de vue. Il se compose d'un ensemble de niveaux linguistiques décomposables dans l'absolu, entretenant des relations morpho-syntaxiques (les règles de grammaire) et sémantiques (contexte) :

Le mot, le groupe de mots (syntagme), la phrase (ou proposition), le texte. Si ce découpage fait débat, il reste le plus admis. Les figures peuvent être définies, dans leurs mécanismes et leurs effets, selon le ou les niveau (x) où elles évoluent⁸⁷.

⁸⁶ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op., cit, p. 71.

⁸⁷ Antoine Fouquelin, *La rhétorique française*, A. Wechel, Paris, 1957.

11.1. Les figures du signifiant

Elles opéreraient sur le mot, le phonème ou le morphème, au niveau minimal donc ; ce sont tous les cas de la paronomase, de l'épenthèse, l'aphérèse, la syncope...

11.1.2. Les figures syntaxiques

Elles opéreraient sur les groupes de mots et de syntagmes, au niveau dit « phrastique » (de la phrase) ; c'est le cas de l'épanorthose, du parallélisme, de l'ellipse...⁸⁸

11.1.3. Les figures sémantiques

Elles opéreraient sur le sens intra-linguistique (présent dans le texte), dans des relations d'images ; c'est le cas de l'oxymore, de l'hypallage et de la métonymie...

11.1.4. Les figures référentielles

Elles opéreraient sur le contexte extra-linguistique (hors le texte), dans des relations d'images également, souvent par décalage ; c'est le cas de l'ironie, de la litote...

Ces quatre niveaux permettent, par croisement d'avec les deux axes précédents déterminant la nature des figures (présentes/absentes), d'obtenir un effet particulier, par un mécanisme particulier, signifiant un sens particulier : une figure de style. Une approche par la grammaire générative et combinatoire serait davantage technique⁸⁹ ; il est ainsi inutile d'en faire référence ici, chaque figure faisant l'objet d'un cas particulier.

⁸⁸ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op., cit, pp.129-130.

⁸⁹ Platon, *Gorgias*, Flammarion, coll. « Garnier Flammarion / Philosophie », Paris, 1993, p. 380.

11.2. Les figures de style et la linguistique

Les figures de style sont d'abord des procédés linguistiques qui marquent une expressivité frappante parce qu'elles expriment une formulation nouvelle créant ainsi un écart par rapport à la formulation neutre et usuelle de la pensée, elles peuvent jouer sur le sens, la forme ou l'ordre des mots comme elles attirent l'attention de l'interlocuteur par leur structuration et sa forme originale. Voilà quelques réflexions des linguistes sur les figures de style :

1. Roman Jakobson: Créateur des *fonctions du langage* et du schéma communicationnel, voit dans les figures de style la fonction poétique et référentielle de la langue. Il distingue également deux pôles : le pôle métaphorique et le pôle métonymique, dominant toute la structure du langage et permettant respectivement d'opérer des *sélections* et des *combinaisons*. Cette double notion lui a permis d'aboutir aux axes du syntagme et du paradigme.

2. Michel Meyer : Dans *Histoire de la Rhétorique des Grecs à nos jours* (1999) porte une réflexion philosophique sur le mécanisme des figures de style. Il explore également l'argumentation et le fondement de la rhétorique.

3. Paul Ricœur : De la même manière, dans *La Métaphore vive* (1975) analyse le processus de création cognitive aboutissant à la métaphore, qui représente le prototype de toutes les autres figures, la transformation originelle. Ricoeur est à l'origine d'une nouvelle conception, plus universelle, de la métaphore, davantage trans-disciplinaire, comme processus cognitif n'aboutissant pas qu'à un simple phénomène linguistique de transport de sens, mais lié notamment à l'imagination ou à la mémoire.⁹⁰

4. Le Groupe Mu : En 1970, ce groupe a fourni, dans les années 1970, une typologie raisonnée de toutes les figures rhétoriques, rassemblée dans l'ouvrage *Rhétorique générale*. Le groupe appelé également « l'école de Liège » et composé des linguistes de différentes nationalités vise une approche trans-disciplinaire ; ils sont ainsi les

⁹⁰ Ibidem, p. 87.

premiers à théoriser les figures de style comme des procédés traduisibles dans tous les Arts avec la notion de *sémiotique visuelle*⁹¹.

Pour cette école, les figures de style sont des métaboles, notions génériques permettant de regrouper sous une même nature toutes les figures existantes ; le terme de *métabole* désignant « *toute espèce de changement soit dans les mots, soit dans les phrases* »⁹². Sa typologie est fondée sur :

- a- les types d'opération logique à l'œuvre dans la transformation rhétorique (adjonction, suppression, substitution, permutation) ;
- b- les objets langagiers relevant des quatre domaines auxquels ces opérations s'appliquent et qui viennent d'être décrits.

Ces linguistes ont forgé de nouveaux concepts pour regrouper les figures, déterminant les quatre types d'opérations linguistiques possibles :

a- Méta-plasme : modification phonétique ou morphologique d'un mot qui altère son intégrité par addition, suppression, substitution ou permutation⁹³. La chute d'une syllabe initiale se retrouve assez souvent dans les noms propres.

Exemple :

Colas (Nicolas), Manu (Emmanuel), Méric (Aymeric).

b -Méta-taxe: modification syntaxique d'un énoncé qui altère son intégrité par addition, suppression, substitution ou permutation⁹⁴.

⁹¹ Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977, p. 133.

⁹² *Ibid*, p.132.

⁹³ Ricalens-Pourchot Nicole: *Dictionnaire des figures de style*, op., cit, p. 87.

⁹⁴ *Ibid*, p. 88.

Exemple :

Maso (masochiste), sensass (sensationnel), métro (métropolitain).

c -Métalogisme : modification sémantique d'un énoncé qui altère sa cohérence interne ou sa valeur référentielle par addition, suppression, ou substitution⁹⁵.

Exemple : Parler d'un jugement (partiel) ou (partial),

Donner deux versions des faits (officieux) et l'autre (officielle).

⁹⁵Ibidem, p. 89.

Conclusion

C'est sur le langage féminin que nous avons basé notre travail. Dans ce deuxième chapitre, nous avons parlé de la perfection des femmes de la langue « *parce qu'elle parle comme chante un oiseau* »⁹⁶ et leur capacité et son génie conservateur se manifestent aisément et aveuglément. Comme nous avons pris une part spéciale et précise des figures de styles propre à la rhétorique, prises avec des illustrations bien claires, et ce en expliquant chaque type à part.

Pour ce faire, nous avons entamé une analyse extra-linguistique (intervention par sélection des discours de la candidate), analyse linguistique (recherche des éléments modalisateurs), analyse intra-linguistique (recherche de la polyphonie, l'implicite et l'ensemble des connotations). Ces analyses avaient pour but de constituer un palier qui pourra nous servir à mieux détecter les éléments qui contiennent et qui renferment l'aspect féminin (qu'il soit clairement dit ou caché), posé sur un axe graduel allant de la faible féminité, manifestée à l'oral, à la féminité affichée et assumée, apparue clairement à l'oral.

Cette conclusion relance, par extension, les questionnements sur l'émergence de la féminité totale et ses impacts qu'elle peut produire, au profit des discours émis lors de la candidature de Ségolène ROYAL. En effet, cette émergence féminine constitue le fruit d'un traitement minutieusement mené par des spécialistes et des organismes de ce genre d'occasions. Ces derniers produisent et choisissent les expressions pesantes et chargées de sens afin d'influer autrui. Souvent, elles choquent par leur aspect féminin très doux et fin.

⁹⁶ Remy de Gourmant : *Les femmes et le langage*, Paris, éd, Mme LESAGE, 1901, p. 2.

TROISIEME CHAPITRE

Analyse du discours de Ségolène ROYAL

Introduction

L'analyse référentielle du langage féminin dans le chapitre précédent, nous amène à poser le socle sur le choix des expressions féminines dans les différents discours de Ségolène Royal. Grâce à cette rétrospective, nous exposerons quelques méthodes ainsi que les divers moyens mis en place afin d'étudier cet objet assez complexe. De là, nous apporterons un éclairage sur la notion du discours féminin qui, lui aussi, a subi des changements de sens.

Au niveau pragmatique, le discours politique a « *une valeur illocutoire* »⁹⁷ qui, en fait un acte de langage à part entière. A ce sujet, C. Kerbrat Orecchionni déclare que « *Parler, c'est agir sans doute, mais c'est aussi dire (ce que l'on croit être) le vrai ; c'est tenter d'avoir raison de l'autre, mais aussi d'avoir raison tout court* »⁹⁸. Cet acte ayant un écho dans le langage féminin et animé en outre par le désir et le besoin d'influencer l'autre et considéré comme: « *instance politique qui a en charge la réalisation de l'action politique* »⁹⁹, indique P. Charaudeau

Nous consacrons le présent chapitre dans **une première étape** au divers choix des catégories grammaticales de Ségolène : le choix des verbes, des adjectifs, des adverbes, et leur impact sur le parler et le raisonnement des autres. Ainsi, nous procédons à la fois à analyser et à décrire de manière générale cinq échanges langagiers de Ségolène Royal. Dans **une seconde étape**, nous étudierons la stylistique de Ségolène Royal, de manière à ce que nous tenterons de mener une analyse exhaustive d'un point de vue statistique des mots de différentes classes grammaticales utilisées dans les cinq discours de Ségolène Royal.

⁹⁷ J. L. Austin : *quand dire c'est faire*, éd du seuil, 1970, p. 20.

⁹⁸ C. K. Orecchioni : Op. cit., 1999, p. 238.

⁹⁹ P. Charaudeau. : *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Paris, Ed. Vuibert, 2005, p. 12.

1. Les verbes

Sur le plan linguistique, le verbe est un mot à double entité, par lequel on peut exprimer, soit un état, soit un devenir et dans la plupart des cas une action. Cependant, leur différence d'emploi réside dans leurs valeurs d'expression, puisqu'il y a ceux qui expriment des sentiments, des points de vue ou d'opinion. Cela démontre en général leur subjectivité d'emploi, car il est impératif de dire que ces éléments incontournables dans leur analyse énonciative, sont eux aussi dotés d'une charge émotionnelle. Par ailleurs, cette charge est souvent dépendante de l'appréciation de l'énonciateur, même différente d'un verbe à un autre.

1.1. Les verbes de sentiment ou expressifs¹⁰⁰

Ces verbes décrivent souvent les impressions ainsi que l'avis personnel de l'énonciateur. Leur charge affective et émotionnelle est par conséquent très développée; ce qui fait d'eux des éléments foncièrement subjectifs. De ce fait, leur utilisation est particulièrement propre aux discours, surtout à ceux de grandes occasions. Car ils impliquent et engagent clairement leurs utilisateurs, ils dénotent, en même temps, la manière qu'ils ont eu d'appréhender et de séduire leurs allocutaires. Au cours de l'analyse effectuée sur le corpus choisi, nous avons pu constater l'utilisation de ce genre de verbes et nous les avons restitués comme suit:

A travers ce relevé, nous sommes arrivés à en conclure que Ségolène ROYALE, ex candidate aux élections à la présidence française, a utilisé une panoplie de verbes exprimant:

1.1.1. La crainte et l'inquiétude

Exemple:

- *Ecoutez, arrêtez, ouf ! C'est fatigant!* (disc:05)¹⁰¹

¹⁰⁰ Le mot " expressif" est emprunté à la terminologie de G. E. Sarfati.

¹⁰¹ Disc: est l'abréviation du mot discours.

L'exemple montre que Ségolène était entrain de supplier ses interlocuteurs pour qu'ils l'écoutent et de manière silencieuse, puisqu'il y a du bruit qui l'empêche de parler et transmettre ses idées. La preuve que ces deux verbes sont suivis d'une interjection "*ouf!*", un soupire profond, et un cœur qui soupire n'a pas généralement ce qu'il désire. Elle désire le calme et le silence qu'elle essaye d'imposer. En outre, cet exemple est suivi aussi de l'énoncé: *C'est fatigant!* Ici le verbe "*être*" n'exprime pas l'état, mais cet état est exprimé par l'adjectif qui le suit "*fatigant*".

1.1.2. L'espérance

Exemples:

- Vous pouvez compter sur moi (disc:02)
- Je souhaite au prochain président de la république d'accomplir sa mission au service de tous les français (disc:02)
- L'homoparentalité est en effet inscrite dans notre projet (disc:03)

Ces exemples montrent le souhait de Ségolène ROYAL de rapprocher encore d'avantage à manifester son influence sur ses interlocuteurs, de les rassurer et de les encourager à garder l'espoir à agir sur son Parti socialiste dans l'avenir, donc à continuer le combat politique.

1.1.3. Le désir

Exemples:

- Ma vigilance sera sans failles au service de l'idéal qui nous a rassemblé (disc:02)
- Ensemble! Nous pourrons vivre l'espérance (disc:02)

En utilisant les verbes "*pouvoir, être, rassembler*" Ségolène tend à encourager et à garder confiance aux militants socialistes, pour continuer le projet politique, afin de les appeler à l'union pour des victoires futures.

1.1.4. La comparaison

Exemple:

- On pense là, comme proposition concrète qu'il va falloir qu'on mette en place.

Cet exemple est utilisé dans le but de pouvoir exprimer un sentiment général qui émanait l'actualité française durant cette période. Par ailleurs, en prospectant plus en détail le corpus relevé, nous pouvons observer la présence d'autres verbes exprimant des sentiments pour marquer la manière d'emprunter la voix des personnes et d'exprimer les sentiments dominants cette période, qui semble la plus sensible et la plus décisive dans l'histoire contemporaine de la France. Par conséquent, ce choix n'est pas laissé au hasard; au contraire, il est préalablement recherché et étudié par des spécialistes à ce genre d'événements.

1.2. Les verbes d'opinion ou épistémiques¹⁰²

Ce genre de verbes est très particulier puisqu'il regroupe ceux qui expriment une opinion et ceux qui renseignent sur la manière que le locuteur à exprimer et d'appréhender son discours qu'il développe devant son propre public. Par leur biais, nous pouvons confirmer ou infirmer si la candidate aux élections présidentielle en France, adhère et avec une conviction rassurante, aux éléments qu'elle développe dans son propre discours ou au contraire; si elle se méfie ou si elle se distancie avec ce dont elle est chargée de relater. A ce propos, C. K. Orecchioni déclare que " *Les verbes d'opinion renseignent sur le degrés d'assurance avec lequel les locuteurs adhèrent à leurs croyances*"¹⁰³. Ces verbes ont été utilisés en masse dans notre corpus, dont voici leur liste:

- 1- Le travail commencé, doit être poursuivi et approfondi, enrichi en lien direct avec les français.(disc:01)
- 2- Je serai au rendez-vous de ce travail indispensable et j'assumerai la

¹⁰²Le mot " épistémique" est emprunté à la terminologie de G. E. Sarfati.

¹⁰³ C. Kerbrat Orecchioni: *L'énonciation*, Ed, Armand Colin, Paris, 1999, p. 118.

- responsabilité qui m'attend désormais.(disc:02)
- 3- Ma vigilance sera sans failles au service de l'idéal qui nous a rassemblée. (disc:02)
- 4- J'en suis sûre. (disc:02)
- 5- Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le continuer ensemble. (disc:02)
- 6- Mais je leur dis que quelque chose s'est levée et qui ne s'arrêtera pas. (disc:02)
- 7- J'ai engagé un renouvellement profond. (disc:02)
- 8- On pense là, comme proposition concrète qu'il va falloir qu'on mette en place.
- 9- Vous pouvez compter sur moi pour la rénovation de la gauche. (disc:02)

Par l'utilisation de ces verbes, la candidate tend à donner une interprétation de l'état actuel ainsi que celui du futur de la France, qu'elle délivre sa vision des choses. Ces verbes sont, en réalité, porteurs des impressions gravées et laissées dans les mots qu'ils les véhiculent.

Si nous prenons les exemples (2, 4, 6), nous pouvons avoir une idée concrète sur le point de vue et la position de Ségolène ROYAL envers l'actualité qu'elle développe.

Pour (les exemples : 8 et 9), l'utilisation des verbes " *falloir, mettre et compter*", nous constatons que c'est une manière claire de dénoncer cette surveillance clandestine qui a été faite pour le compte de son adversaire (Nicolas SARKOSY), le fait de poser ce verbe est une manière de marquer que cet acte est interprété comme un fait controversé et non pas comme une recherche légitime de renseignement par un préconisé futur président de la France.

Pour (l'exemple : 1 et 5), l'utilisation des verbes " *poursuivre, approfondir, enrichir, commencer et continuer* " ajoute une appréciation supplémentaire à sa prise de position faite par ses opposants.

En effet, il y a un autre sens qui se greffe sur ces verbes, qui est celui de rester obstinément fidèle à ses opinions. Cette tenacité qu'elle veut signaler, ne peut être clairement transmise qu'en usant de ces verbes. Pour (l'exemple : 7), Ségolène ROYALE a utilisé le verbe "*être engagée* ", et ce pour souligner le fait qu'elle doit être aux gages par la suite, si elle sera élue.

2. Les temps des verbes

La temporalisation, dans le discours est un processus tout à fait indispensable, car c'est grâce à elle que les faits et les énoncés se placent dans le déroulement discursif. C'est par elle aussi que l'enchaînement et la compréhension des paroles seront possibles.

En effet, le locuteur est le seul maître à bord du temps qu'il doit utiliser dans les constructions de ses énoncés. Nous retrouvons cette réflexion chez E. Benveniste lequel pense que « *l'énonciation est indissociable d'un processus de temporalisation par lequel précisément le locuteur s'approprie la langue* ». ¹⁰⁴

Cette forme d'embrayeurs est très particulière, car « *les marques de présent, passé et futur sont attachées au radical du verbe (...) et ont pour repère le moment de leur énonciation* ». ¹⁰⁵ C'est-à-dire que le temps de base du discours est le présent de l'énonciation ; c'est autour de lui que vont graviter les autres temps et c'est à partir de ce présent que vont s'organiser les autres temps et toute énonciation. Il est, donc, clair que « *c'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la*

¹⁰⁴E. Benveniste : *Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, éd. De Minuit, 1929, p. 92.

¹⁰⁵D. Maigneueau : *Op. cit*, p. 88.

chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire »¹⁰⁶, estime D. Maingueneau. Aussi, étant donné que ce phénomène est commun à toutes les langues, atteste E. Benveniste « *les différentes langues organisent le temps en référence à un présent* »¹⁰⁷

Enfin, nous pouvons dire que ce temps est fréquemment utilisé par Ségolène ROYAL dans ses différents discours, car c'est un temps de base qui dénote beaucoup de significations subjectives surtout, puisque c'est grâce à lui que la candidate marque sa réserve, même une certaine distance envers ses opposants.

3. Les adverbes

Les adverbes servent à faire partager aux lecteurs la façon dont l'énonciateur évalue; apprécie ou déprécie et juge le sujet dont il parle. Ce partage submerge explicitement dans les textes écrits ou oraux à travers le dispositif énonciatif. Ce dernier est souvent mis en place par cet émetteur, ce qui dénote son positionnement en tant que sujet parlant ou écrivant ce texte.

Parmi les modalisateurs émis dans les cinq discours de Ségolène ROYAL, nous avons retrouvé, malgré leur rareté, les adverbes ou les locutions adverbiales d'opinion, de manière, d'intensité ou de sentiment. Ces modalisateurs "*précisent le degré d'adhésion du locuteur au contenu énoncé (...), [et] permettent à travers cette phraséologie l'expression du certain, du possible, du probable...etc.*"¹⁰⁸.

Dans les discours de Ségolène Royale, on a, tout d'abord relevé tous les énoncés contenant des adverbes pour pouvoir par la suite les classes en catégories, ce qui permet de définir le rôle de chacun d'eux, et en même temps d'induire l'impact féminin de ces emplois.

¹⁰⁶ D. Maingueneau : L'énonciation en linguistique française, éd. Hachette, 1999, p. 36.

¹⁰⁷ E. Benveniste : Op, cit, p. 95.

¹⁰⁸ G. E. Sarfati: *Elément d'analyse du discours*, Ed. NATHAN, 1997, p. 26.

4. Les types d' adverbess

4.1. Les adverbess de sentiment

Cette classe d'adverbess est l'une des plus révélatrice de l'engagement affectif surtout féminin de la part des énonciateurs dans leurs discours. En effet, c'est par leurs moyens qu'on peut tamiser et en même temps filtrer l'état d'âme émotionnel de l'énonciateur.

Exemples:

- J'ai énormément d'invitations (disc:05)
- Je ne suis pas encore élue (disc:05)

Ces adverbess, " *énormément, encore* " , ont été utilisés par la candidate pour exprimer avec intensité, un soulagement ou un point de vue sur un sujet particulier, qui est sans doute, les élections présidentielles en France.

- *énormément* : adverbe de manière qui signifie le taux ou l'intensité des invitations, que la candidate a reçues. Ceci mérite d'être soulevé et substitué par excessivement et au plus haut point.

- *encore* : cet adverbe marque la persistance d'un état ou d'une action, qui signifie de nouveau, pour la deuxième fois ou une fois de plus. Ce qui connote, ce qui est tout récent, qui existe depuis peu et qui est moderne.

4.2. Les adverbess d'intensité

Ils servent à exprimer et avec une certaine force supplémentaire, dans un discours, l'impact et la gravité de l'événement que l'énonciateur relate et décrit. A l'aide

de ce genre d'adverbes, le sujet parlant essaye de mettre en relief les autres éléments du discours qui lui semblent voir une importance additive.

Exemples:

- Un renouveau de notre démocratie et notamment pour les jeunes.(disc:02)
- La forte participation traduit un renouveau qui ce sont massivement inscrit pour voter (disc:02)
- Ce que vous dite est complètement(disc:04)
- je suis invitée pratiquement toutes les capacités du pays (disc:05)

Les adverbes soulignés et qui sont en même temps en italique peuvent être décryptés de la manière suivante:

- *Notamment* : adverbe de manière qui signifie la façon qui mérite d'être notée particulièrement, singulièrement et de manière un peu spéciale¹⁰⁹.
- *Massivement* : d'une manière massive, lourde, épaisse et pesante, ce qui n'est pas creux et vide, et qui sert de soubassement sur lequel on s'appuie et on se repose.
- *Complètement* : de manière complète, entière et totale. Qui renferme tout en bloc, l'ensemble des parties d'un tout sans aucune exception surtout périodique.
- *Pratiquement*: adverbe exprimant la manière, il signifie, d'une manière pratique, dans la pratique ou presque virtuellement.

¹⁰⁹ NB : Toutes les définitions des adverbes sont prises du dictionnaire électronique ; Lexibook Limited, 2005.

4.3. Les adverbes d'opinion

Ce sont des adverbes particuliers et spécifiques, ils ont comme caractéristiques de pouvoir exprimer un avis personnel ou un jugement porté sur quelque chose ou sur quelqu'un.

Exemples:

- *au moins* quatre défis (disc:01)
- *pourtant* je suis invitée (disc:05)

Ces adverbes décrivent et jaugent le degré d'adhésion de l'énonciateur et de la certitude de son discours. Comme ils peuvent aussi passer de la certitude absolue du locuteur envers ses opinions vers une prise de position, mais avec distanciation, pour confession de son incertitude.

- *au moins* : locution adverbiale, qui signifie, si ce n'est de plus, néanmoins, en tout cas ou pourtant.

- *pourtant* : adverbe qui marque l'opposition entre deux choses liées ou entre deux aspects d'une même chose. Nous noterons que dans les adverbes sont extraits des cinq derniers discours de Ségolène ROYAL, peut être que cette dernière a fait appel aux experts politiques pour s'exprimer de cette même façon là, afin de donner du poids et de la crédibilité à son discours.

4.4. Les adverbes de temps

Ces adverbes sont utilisés par le locuteur pour se situer dans le temps par rapport surtout à la situation d'énonciation. C'est une façon d'être, par leur intermédiaire, ils exposent la valeur temporelle de son discours et sur le sujet qu'il compte décrire.

Exemples:

1- Il y a aujourd'hui, au moins quatre défis (disc:01)

2- La responsabilité qui m'attend désormais (disc:02)

- *désormais*: adverbe de temps qui signifie; dorénavant et à partir du moment de l'énonciation, il s'agit alors de référence contextuelle. Puisque le locuteur essaye d'inscrire son discours dans un contexte verbal.

- *aujourd'hui*: le jour où l'on est, en ce jour ou l'époque actuelle de nos jours. C'est une référence déictique qui dépend du moment de l'instance énonciative. Ces éléments renvoient souvent au moment de l'énonciation, par leurs biais l'énonciateur tend à: "*Localiser un événement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment T pris comme référence. Ce T peut selon le cas correspondre à:*

- *Une date particulière prise comme référence du fait et de son importance historique. Cela permet la forte puissance argumentative sur laquelle s'appuie l'énonciateur dans son discours.*

- *T 1, moment inscrit dans le contexte verbal: il s'agit donc d'une référence contextuelle (cas du premier exemple).*

a- *T 0, c'est le moment de l'instance énonciative: de la référence déictique*¹¹⁰.

Dans ce cas, ces adverbes ou déictiques temporelles inscrivent l'énoncé dans le présent linguistique, temps du discours. Cela peut exprimer la simultanéité, l'antériorité, la postériorité, la neutralité; ils peuvent exprimer également deux visées:

a- Une visée ponctuelle: elle a pour caractéristique d'être antérieure (hier, jadis), coïncidente (aujourd'hui; exemple: 1) ou postérieure (demain, désormais; exemple:02) au moment de l'énonciation.

b- Une visée durative: cette visée sera soit rétrospective ou perspective. Par conséquent, elles peuvent renvoyer à une infinité de dates différentes et non d'ancrage précis sur l'axe tempore.

¹¹⁰ C. K. Orecchioni: op. cit, 1999, p.51.

Cette catégorie de modalisateurs est l'une des plus édifiante, car elle qui concerne la rétention d'accumulation et de conservation. Par ce genre d'emploi, l'énonciateur cible le dévoilement par insistance, en plus du sens littéral, « *La place d'où l'énoncé* »¹¹¹, et surtout à signifier, « *La place d'où l'on énonce surtout pas* »¹¹²

Par leur emploi, l'énonciateur peut porter, soit des appréciations ou des dépréciations, « *des jugements de valeurs, il les situe par rapport à des catégories d'opposition comme : bien / mal, mélioratif / péjoratif...* »¹¹³.

En fait, les langages par le biais de ces adjectifs, qu'ils soient objectifs ou qu'ils soient subjectifs, ils ne servent pas à décrire « la réalité », mais ils sont une interprétation directe d'un point de vue, lancé sur cette réalité multiple. C'est-à-dire, que « *tout sujet énonce sa position de locuteur* »¹¹⁴. Ces adjectifs se caractérisent comme le lieu où s'exposent implicitement ou explicitement, les jugements de valeurs, soient de manière consciente ou inconsciente d'une personne ou d'un groupe de personnes.

5. Les types d' adjectifs

L'adjectif permet de porter une appréciation à une personne désignée, il lui permet d'attribuer un jugement, c'est-à-dire un point de vue employé par le locuteur dans sa description. Les adjectifs objectifs et les adjectifs subjectifs servent à donner un certain détail qui appartient au locuteur, dans le but de donner ou d'ajouter une information sur telle chose.

¹¹¹ D. Maigueneau : *L'analyse du discours*, Ed. Hachette, 1991, p. 33.

¹¹² D. Maigueneau : *Ibid.*, 1991, p. 33.

¹¹³ D. Maigueneau : *Ibidem.* 1991, p.118.

¹¹⁴ P. Bourdieu : *Ce que parler veut dire*, Ed, Fayard, 1982, p. 101.

5.1. Les adjectifs objectifs

Ce genre d'adjectifs est décrit par C. Kerbrat Orecchioni, comme force qui sert souvent à « *gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel* »¹¹⁵. Selon elle, sa présence est indispensable dans toute construction discursive, sous prétexte, qu'ils marquent et en forte puissance une neutralité et une distanciation. Et ce par le fait qu'ils ne nous cèdent pas l'occasion de voir et de sentir des jugements de valeur.

Selon D. Maigneueau, cette typologie adjectivale, ou ce genre d'adjectifs sont « *définissables indépendamment de toute énonciation particulière et permettent de délimiter des classes* »¹¹⁶. En effet, le récepteur ne cherchera jamais à prendre en considération celui ou ceux qui s'exprime(nt) dans le discours émis, ni les circonstances de production afin de les interpréter.

Dans les discours ci-dessus, nous pouvons citer les exemples des adjectifs objectifs comme suit : " *explicites, verbale, européenne, nouvelle, économiques, sociale, efficaces, participative, universel, démocratique, populaires, politique, indispensable, socialistes*". Dans ses discours, Ségolène ROYAL essaye en quelques sortes de se distancier, malgré l'emploi fréquent des adjectifs. Peu importe le positionnement de ces derniers, qu'ils soient antéposés ou postposés, sa cible est d'exercer son propre appui sur l'auditorium. D'ailleurs, nous pouvons trouver des adjectifs, traditionnellement jugés objectifs dans notre corpus. Cependant, ils peuvent endosser dans d'autres exemples, une signification subjective et appréciative dans ses discours.

Exemples:

- Les pouvoirs *économiques*, les pouvoirs *financiers*
- Le suffrage *universel* (disc:02)
- Ce *grand* moment *démocratique*, bien sur les militants *socialistes* (disc:02)

¹¹⁵ C. K. Orecchioni : *L'énonciation*, Ed. Armand Colin, Paris, 1999, p. 80.

¹¹⁶ D. Maigneueau : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Ed. Dunod, Paris, 1993, p. 123.

5.2. Les adjectifs subjectifs

Prétendument, ce classement est antérieurement lié aux jugements de valeurs et aux jugements appréciatifs, on peut le subdiviser en grande catégories : les adjectifs affectifs et les adjectifs évaluatifs. Leur présence révèle axiomatiquement des sentiments et l'opinion de l'énonciateur. C'est-à-dire qu'ils démontrent l'effet du discours émis et sa visée finale.

Contrairement aux adjectifs objectifs, les adjectifs subjectifs se caractérisent souvent par des contours flous. Car ils sont porteurs d'une charge supplémentaire plus ou moins marquée par une subjectivité, soit dite clairement ou dissimulée (explicite ou implicite). Puisque en réalité cette dernière implique de gré ou de force son énonciateur dans son propre discours, parce que ce genre d'adjectifs dépend obligatoirement de son co-texte, ou de sa situation d'énonciation. A ce propos, D. Maingueneau affirme que « *les adjectifs subjectifs ne s'interprètent qu'à l'intérieur de l'énonciation singulière dans laquelle ils figurent* »¹¹⁷

5.2.1. Les adjectifs affectifs

Cette classe renferme les adjectifs impliquant « *en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent* »¹¹⁸ une création émotionnelle, une impression ou un engagement affectif de la part de l'énonciateur : par exemple, ceux qui expriment la pitié, la sympathie, la colère ou l'indignation.

Dans notre corpus, nous pouvons détecter les adjectifs affectifs suivants :

"évident (deux fois), explicites, intolérables, incitative, fatigant, terrible(s) (deux fois), écrasante, indispensable".

¹¹⁷ D. Maingueneau : Op. Cit, 1993, p. 123.

¹¹⁸ Ibid, p. 123.

Par l'emploi de ce vocabulaire teinté, Ségolène ROYALE cherche à mieux susciter la curiosité des électeurs français aux élections présidentielles par le choix de la corde des émotions ou celle de leurs sentiments. Et cela dans un but bien précis, résumé par C. K. Orecchioni comme tel : « (...) *en affectivisant ainsi le récit, l'émetteur espère que la répulsion, l'enthousiasme ou l'apitoiement qu'il manifeste atteindront par ricochet le récepteur, et favoriseront son adhésion à l'interprétation qu'il propose des faits* »¹¹⁹.

Malgré le désir d'objectivité proclamé explicitement par la candidate aux élections présidentielle de la France, nous avons constaté l'emploi presque abondant de ce type d'adjectifs. Cela dénote que la subjectivité est de nature humaine, car elle exerce un taux assez considérable d'implication dans le discours de la candidate, concernant ce scrutin bien pesant.

En conséquence, nous remarquons l'emploi des adjectifs affectifs qui marquent l'étonnement et la stupeur, comme : c'est *terrible* !, ceux qui connotent le choc et la peur, le cas de : *écrasante*. Ainsi, il y a ceux qui expliquent l'étonnement et l'admiration comme : *concrète*. Enfin, il y a ceux qui éclaireissent un état ou une appréciation un peu particulière, le cas de : (...) sont *intolérables*. Je fais partie de la *nouvelle* génération. D'*immenses* rassemblements. Ecoutez ces discours *excessifs* !

5.2.2. Les adjectifs évaluatifs

Cette classe représente l'ensemble des adjectifs par lesquels l'énonciateur cherche à inclure son énonciataire par ses valeurs, pour que ce dernier les admette avec souplesse.

En effet, ce genre d'adjectifs est souvent lié à des co-textes minutieusement déterminés, ils sont encore utilisés pour apporter des rhèmes en plus à leurs thèmes,

¹¹⁹ C. K. Orecchioni: op. cit, 1999, p. 95.

non pas « *une information classifiante sur le nom* »¹²⁰. Mais plutôt, « *Une appréciation déterminante à son sujet* »¹²¹.

A ce propos C. Kerbrat Orecchioni déclare que « *les adjectifs évaluatifs sont tous subjectifs dans la mesure où ils reflètent certaines particularités de la compétence culturelle et idéologique du sujet parlant, mais ils sont à des degrés variables* »¹²². Elle enchaîne en disant que ces degrés de variabilité sont soumis à des changements qui dépendent des sociétés dans lesquelles ils survivent. Néanmoins, ils peuvent être stables et immuables au sein d'une même communauté linguistique.

Dans notre corpus pris des cinq derniers discours de la candidate aux élections présidentielles de la France, nous pouvons citer à titre d'exemples les adjectifs évaluatifs suivants, et ce sans trop détailler, car nous aurons deux classes principales de ce genre d'adjectifs, une classe d'adjectifs évaluatifs non axiologiques et une seconde classe qui concerne les adjectifs évaluatifs axiologiques.

c- la première paraît un peu particulière, car elle comprend « *Tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugements de valeurs, ni d'engagement affectif du locuteur (...) impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet* »¹²³.

Exemples:

- Ce *grand* moment démocratique (disc:02)
- D'*immenses* rassemblements populaires (disc:02)
- Un renouvellement *profond* de la vie politique (disc:02)
- Ecoutez ces discours *excessifs!* (disc:04)

D'une première vue, nous remarquons que, dans les deux premiers exemples, les deux adjectifs sont antéposés, par opposition aux deux derniers où ils sont

¹²⁰ D. Maigueneau: op. Cit. 1993, p. 125.

¹²¹ D. Maigueneau; ibid, 1993, p. 125.

¹²² C. K. Orecchioni: op. cit, 1999, p. 106.

¹²³ C. K. Orecchioni: ibid. 1999, p. 106.

postposés. Cela n'est pas émis par hasard, au contraire une construction pareille est bien étudiée avant d'être oralisée devant le public français, qui connaît profondément sa langue et ses calembours.

Cette norme est jugée relative car elle est posée par les locuteurs d'une société, par conséquent, elle n'est pas forcément la même d'une communauté linguistique à une autre. A ce sujet C. Kerbrat Orecchioni déclare que « *l'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée* »¹²⁴.

- Ce *grand* moment démocratique... : l'adjectif souligné est antéposé, il décrit une propriété inhérente à cet événement qui est les élections présidentielles en France. Cette réalité est connue en même temps reconnue par le public potentiel français.

- D'*immenses* rassemblements populaires ... : l'adjectif souligné est antéposé, mais ne donne pas une propriété inhérente au nom « rassemblements », par contre, il apporte un constat évaluatif sur le type et le nombre de ce rassemblement, sans expliquer un jugement de valeur ou sans laisser paraître un quelconque engagement affectif.

C'est pour cette raison que la prise en charge totale des conditions de production et d'émission, est primordiale dans l'interprétation de ces qualificatifs.

- Un renouvellement *profond* de la vie politique ... : l'adjectif souligné est postposé, mais ne donne pas une propriété inhérente au nom « renouvellement », par ailleurs, ce n'est qu'une suggestion électorale à laquelle souhaite arriver la candidate. La charge sémantique de l'adjectif est purement connotative et implicite, car cela revient à la situation d'énonciation.

- Ecoutez ces discours *excessifs* : l'adjectif souligné est postposé, son emploi émet un jugement explicite au nom « discours ». La candidate ici, essaye

¹²⁴ C. K. Orecchioni: op. cit, 1999, p. 97.

d'amplifier la gravité et la pesanteur de ses discours, car elle cible l'extra-normal, qui dépasse l'habituel et le déjà connu par l'emploi de l'adjectif souligné.

b- la seconde est soumise à des conditions et à des normes spécifiques des jugements relatifs au système d'évaluation des locuteurs (ethniques, esthétiques, stylistiques, etc...). Ce genre d'adjectifs vise des prises de position (en faveur ou à l'encontre d'un objet, d'une situation ou d'un événement.), de la part du locuteur.

- Les menaces explicites de la part de ce pays contre Israël et la provocation verbale sont intolérables.

- Comment identifier les actions les plus efficaces ? (disc:02)
- Le suffrage universel ... (disc:02)
- C'est fatigant ! (disc:04)
- C'est quand même terrible ... (disc:04)
- Ecoutez ces discours terribles ... (disc:04)

Cette catégorie d'adjectifs est plus subjective que celle des non axiologiques, mais moins que celle des affectifs. Elle renferme tous les adjectifs qui, selon la situation, laissent transparaître une appréciation ou un jugement de valeur positif ou négatif (intolérables, fatigant, terrible, terribles, efficaces universel ...).

Ces adjectifs ne sont pas liés axiomatiquement aux éléments qu'ils qualifient, mais ils sont posés en fonction du point de vue personnel de celui ou de celle qui les produit. Ce qui leur donne une teinte purement individuelle et relative. De ce fait, leur controverse est évidente de la part d'autres locuteurs qui n'auront pas peut être le point de vue ou la même idée que le sujet parlant.

Par exemple si l'on prend l'énoncé suivant :

- Les menaces explicites de la part de ce pays contre Israël et la provocation verbale sont *intolérables* : l'adjectif souligné peut être controversé par un autre candidat ou électeur qui ne partage pas évidemment la même idée, car il peut employer son antonyme syntaxique « tolérables ».

Il en va de même pour le cas suivant de l'énoncé ci-dessous :

- Le suffrage *universel* : dans lequel la candidate énonciatrice a employé l'adjectif « universel » pour qualifier ce scrutin, qu'en réalité, il ne concerne que la France. L'usage de cet adjectif renseigne sur la vision cosmopolite de la candidate puisque elle veut mondialiser l'affaire par cet emploi.

L'usage des adjectifs tels que : *fatigant, terrible, efficaces* ; montre bien le désir de décrire et de présenter la valeur du scrutin dans les changements futurs de la France soit au niveau interne ou externe. De plus, la représentation du point de vue de la candidate vis-à-vis les événements nationaux et internationaux qui concernent son pays.

En résumé, on peut dire que par cet emploi des adjectifs et quelques soient leurs natures (objective, subjective, axiologique ou non axiologique), la candidate veut et par toutes ses forces langagières et discursives de rassurer le public français et la communauté française à l'intérieur ou à l'extérieur.

6. L'effet Ségolène

Dans cette présidentielle, le Nouvel Observateur se prononcera en temps et en heure, quelques jours avant le scrutin, comme il est habituel pour les grands journaux. Il choisira, selon toutes probabilités, le candidat progressiste. Mais bien malin qui pourrait dire qui il – ou elle – sera. En attendant, la compétition interne à la gauche socialiste se sera déroulée : dans cette lutte qui concerne le PS, nous nous garderons

bien de nous prononcer pour telle ou telle candidature. Nous discuterons des idées : c'est notre rôle.

Alors, Ségolène ? Eh bien, c'est tout simple : c'est un phénomène politique nouveau. Pour les uns, elle est comme « Uma Thurman » dans « Kill Bill », qui coupe en morceaux ses adversaires à grands coups de sabre médiatique. Pour les autres, c'est une sorte de « Sainte Thérèse de Lisieux » qui suscite une dévotion irrationnelle.

En un mot, Ségolène Royal a créé une situation nouvelle à gauche, même si celle-ci reste encore fragile. Voilà le sujet qui nous motive. Pour la première fois, une femme se place en tête du podium des présidentiables socialistes. Cela tient d'abord à un intense besoin de renom.

On pensait jusqu'ici qu'il fallait, pour accéder à l'Élysée, un parcours long et semé d'épreuves, une expérience ministérielle de premier plan, toute une vie au fond, dédiée à la conquête du pouvoir. Et si les Français, sur ce point comme sur d'autres, avaient changé ? Et si les autres prétendants, quelle que soit leur qualité, qui est grande, pâtissaient justement de leur permanence au premier rang de la classe politique ?

Ségolène Royal, quoique placée depuis plus de vingt ans au cœur du dispositif de la gauche, exprime ce besoin de renouveau.

7. La stylistique langagière de Ségolène ROYAL

Quant à ses propres discours, il s'agit de : ensuite des emplois suivants :

- un verbe précis, décidé, concret, qui joue sur la compréhension personnelle des électeurs, leurs soucis quotidiens et leurs angoisses.
- un langage plus général, qui se fonde sur des valeurs et non sur un programme, valeurs dont la gauche elle aussi a la nostalgie, après de longues années de gouvernement, c'est-à-dire de concessions et de pragmatisme.
- elle tient un discours moral autant que politique. Les Français en mal de repères y sont sensibles.
- encore faut-il préciser la nature d'un projet dont chacun se demande, les uns avec goguenardise, les autres avec espoir, s'il a un réel contenu.

A cette question – mais au fond, quelle est la pensée Royal ? – l'Observateur apporte une première réponse. Au moment où le CPE, projet tombé d'en haut qui se fracasse sur la mobilisation sociale, démontre la désuétude d'une méthode de gouvernement trop centralisée et hautaine, Ségolène Royal affirme une méthode symétriquement inverse : « *écouter avant de parler, débattre avant de trancher, consulter avant d'agir* ».

On dit que la politique est triste et usée, la compagne de François Hollande lui donne l'allure d'un sourire et d'une fraîcheur qui plaît. Les militants interrogés parlent peu de ses propositions, mais ne sont pas avares de qualificatifs sur son style. " Elle n'a pas la langue de bois, elle est directe et à l'écoute, elle tient un discours proche des gens".

Et lorsqu'on leur demande un jugement sur ses concurrents pour l'investiture présidentielle, un mot revient comme une antienne : " ils appartiennent au passé ". Ségolène Royal profite à plein de l'usure des éléphants, comme si une mystérieuse fatwa avait été lancée contre ceux qui ont exercé des responsabilités durant les vingt dernières années.

8. La beauté ou l'expression de la puissance stylistique

La campagne présidentielle française de 2007 qui a vu Ségolène ROYAL dans toutes ses forces, personnalité, choix des expressions, présence politique, a permis de révéler et de bien montrer Ségolène comme un personnage politique vraiment brillant dont la caractéristique essentielle est le féminin. Certes les femmes et les hommes ne pratiquent pas de la même manière la politique mais l'identité sexuée de Ségolène n'empêche pas à montrer un discours flagrant purement féminin.

La maternité de Ségolène ¹²⁵ a été mise en valeur par la candidate même, qui lui donne la vérité et la sincérité de ses émotions, dans ses discours « [...] *Ce que je veux pour chaque jeune, c'est ce que j'ai voulu comme mère pour mes propres enfants* » [...]

¹²⁵ Marlène Coulomb-gully: *Les langages des politiques présidentielles 2007, Scènes de genre*, E.N.S. Edition 2009. p 20.

(*Le Figaro, c*)¹²⁶. Cette sincérité exprimée dans les discours de ROYAL lui permet de maîtriser l'intensité de son style et de son caractère sur la scène politique et ne pas laisser transparaître des faiblesses.

À ces qualifications de Ségolène Royal comme mère – comme « *Mère superlative* » (Coulomb-Gully, 2009, p. 35) – s'ajoute une caractéristique importante de la campagne de 2007 : celle induite par le fait que la candidate du PS était aussi la compagne du premier secrétaire du même parti. Il est intéressant de remarquer que, dans le corpus principal, la thématique est extrêmement présente, mobilisant fortement le genre dans la construction de la figure de la candidate ¹²⁷

Dans un monde politique marqué par la culture du contrôle (geste, émotions, discours...) , l'apparence vestimentaire de Ségolène tout au long de la campagne présidentielle a été largement changé, par rapport à son habitude¹²⁸

« Elle s'est épanouie, souligne un proche. Elle a su mettre sa beauté en valeur, en s'habillant autrement, en femme plus femme. » (Marianne)

Avant, le charme, la « *Royal touch* » célébrée par la presse anglo-saxonne, aplanissait les difficultés ; désormais seule compte la démonstration répétée de l'aptitude au pouvoir. Il est vrai que le propre du charme est de se dissiper. (*L'Express, b*)

Sanction positive des discours, la candidate est décrite comme adaptant ses vêtements aux phases de la campagne. Cette sanction indique cependant, en creux, qu'elle n'est pas prête, d'emblée, pour la fonction à laquelle elle aspire. Libération avait ainsi précisé, après le discours de Villepinte, entretenant l'ambiguïté entre le féminin et le politique : « Ségolène Royal conclut l'exposition de son dessein présidentiel et finit d'ajuster son tailleur de femme d'État. »¹²⁹

Dans ce sujet, il faut remarquer que la figure de Ségolène ROYAL est affectée par diverses émotions et par sa vocation de féminité: « *La candidate socialiste [...]* serre des mains, embrasse des joues [...]

¹²⁶Ibid, p 22.

¹²⁷ Ibidem, p 34

¹²⁸ Ibidem, p 35

¹²⁹ Op, cit, p 35.

« Elle est restée à la fois humble, à l'écoute, et en même temps habitée par le rôle », témoigne sa conseillère spéciale [...] Dans toutes les enquêtes d'opinion [...] Ségolène Royal est apparue « proche des préoccupations » des Français [...]» (Le Monde, e)

Autre qualité qui est fondamentalement humaine et qui évoque aussi une appartenance sexuelle, la voix: *« Ségolène Royal a trouvé sa voix. Elle avait jusque-là du mal à la poser [...] Hier le ton était juste, capable d'emporter une salle» (Libération, e)*. Elle a su confirmer les constances de sa personnalité, et a contribué à la construction d'une figure exceptionnelle, qui n'est pas simplement humaine. Dans ces évocations de la voix, comme dans celles de la maternité ou de la beauté, Ségolène Royal apparaît comme une femme opposée à un homme dont les capacités le situent au-delà du genre masculin.

9. L'exceptionnel dans le parler de Royal

Quelques questions sur le pouvoir d'achat, l'éducation ou le mariage gay ont pourtant été préparées à l'avance. Mais lorsqu'une militante se lève au bout d'un quart d'heure pour critiquer : "ce manquement à la démocratie participative ", Ségolène Royal saisit la balle au bond. "Vous avez raison, je vais raccourcir mes réponses et vous laissez plus la parole". "C'était un bon test de sa personnalité et elle a très bien réagi, commentera une jeune militante. Elle inspire confiance ".

Et la salle écoute effectivement et religieusement ses paroles de diagnostic mais également d'espoir. Sans cesse dans le rappel de son action sur le terrain, la députée des Deux-Sèvres veut parler à "la France des territoires, à la France qui souffre". Quatre vieux sympathisants du quartier approuvent sa démarche. " Elle plaît car elle parle sans tabous des problèmes des Français. Sa fraîcheur et son pragmatisme la rendent forte "

Un peu plus loin, une nouvelle adhérente analyse ce courant de sympathie. « Ce soir, je l'ai vue autrement que dans les médias qui présentent ses phrases-choc à la façon de Sarkozy. Mais derrière l'image, on sent "une femme concrète et combative". »

Le ségolisme, c'est flairer les attentes de l'opinion et y répondre suivant le bon tempo. Elle s'attarde toutefois sur l'Europe. Là encore, pas de développement théorique mais un point d'accroche concret : "Il faudra relancer l'Europe en pensant l'après-pétrole. Voilà un sujet crucial qui pourra mobiliser tout le monde". Les applaudissements nourrissent déjà comme une confirmation.

Après une heure trente d'échanges, la compagne de François Hollande remercie la salle et encourage les militants à "écouter à et à débattre". Les photographes se bousculent pour immortaliser sa sortie à pas rapides, le sourire est celui d'une star de cinéma. "Qu'elle est belle" glisse une vieille dame. Alors que son véhicule démarre, elle salue les passants, fenêtre ouverte, ils l'applaudissent, un bouquet de fleurs posé sur les genoux. C'est le ségolisme ou la construction d'une icône populaire s'inaugure avec une nouvelle ère. Loin des statistiques ou des propositions chiffrées, elle s'adresse au cœur des personnes et en appelle à leur générosité collective. Elle entend ainsi réveiller les idéaux de gauche, avec pour références Léon Blum ou François Mitterrand dont elle revendique l'héritage.

En faisant sa rentrée politique tambour battant une semaine avant l'université d'été de la Rochelle, Ségolène Royal a voulu signifier aux militants socialistes qu'elle était prête au combat, à sa façon. Pas question pour elle en effet d'abandonner le registre de la modestie et des formules originales. " Si je suis en situation... " A-t-elle affirmé pour clore son discours, se gardant bien de prononcer le mot " élue ", un peu à la façon de celui ou celle qui peine à nommer un rêve trop vite concrétisé.

Il est vrai que si elle semble aujourd'hui écraser ses rivaux dans les sondages ou sur le terrain médiatique, le film politique de ces dernières années incite à la plus grande prudence tant la transformation d'une popularité en suffrages reste une opération chimique des plus aléatoires.

Signatures d'autographes, photos avec les proches, bises aux enfants... Les rituels d'une candidate en campagne s'installent, et sa retenue s'efface progressivement même si elle semble encore surprise par un tel engouement. " Merci, merci d'être là "

dit-elle tout simplement aux personnes qui la regardent religieusement fendre la foule. Mais le dialogue ne s'instaure pas vraiment, comme si les uns et les autres étaient impressionnés de " voir Ségolène en vrai ".

En cette rentrée, « *l'expérience est un boulet, la virginité un passeport d'avenir* ». Il lui suffit pour l'instant de *parler autrement*. La politique est une affaire de mots, Ségolène Royal l'a bien compris. Les Français ont entendu mille fois le terme " décentralisation ", elle lui préfère dimanche l'expression « *intelligence des territoires* ». Ils ne croient plus dans la capacité des gouvernements à changer le monde, elle leur propose d'y vivre avec « respect », jusqu'à en faire un idéal :

« *Construire la " République du respect "* »¹³⁰

Ségolène ROYAL a su marquer un point dans l'histoire et marquer sa place dans toute la vie politique par son langage et ses discours.

¹³⁰Adriana Evangelizt, Natalie Raulin, Ségolène La femme, in Revue, *LIBERATION*, 2007, pp.38-40

Conclusion

A partir de l'analyse effectuée sur les différents discours de Ségolène ROYAL, nous pouvons dire que ces derniers contiennent une langue spécialisée avec un lexique spécifique et teinté d'un ton et d'une voix assez douce et provocatrice aux gens sensibles aux femmes trop fines, cas de cette candidate très sexy, bien habillée, chaque discours à sa façon de dire et de s'exhiber. Tout cela, ne se fait pas gratuitement, mais il est bien étudié au préalable et de façon assez minutieuse. Revêtu par des critères et des caractéristiques qui le distinguent des autres langages.

Certes le discours féminin a une présence, et les femmes aiment toujours se distinguer par rapport aux autres, quelques fois même par rapport à elles-mêmes. Par l'utilisation d'un style clair et sophistiqué, pure et raffiné. Mais il est toujours pris sous forme d'exhibition.

L'analyse des cinq discours qui sont pris dans sa campagne électorale et qui sont les cinq discours qui composent notre corpus se caractérisent par un emploi d'un langage clair et bien purifié, ils constituent notre socle de départ et d'analyse. Nous avons pu également constater que Ségolène ROYAL a une pratique stylistique langagière particulière, un langage fondé sur des valeurs féminines, avec une stratégie qui s'impose de force dans le parler et la connaissance de se faire distinguer.

En somme, nous pouvons dire que Ségolène ROYAL, possède une stratégie discursive particulière à elle seule, à travers laquelle, elle tend à créer une nouvelle situation de gauche, souvent monopolisée par son homologue de l'autre sexe, et cela depuis la création de son parti.

En conclusion, nous pouvons confirmer la féminité discursive de cette candidate, qui a su comment inciter son auditoire malgré son échec, qui est lui-même une victoire reconnu par tous les hommes pas uniquement de son pays, mais ceux de tout le globe.

CONCLUSION
GENERALE

Au terme de ce travail de recherche, nous avons pu conclure que cette analyse, portée sur le discours féminin et sur sa situation sociolinguistique et stylistique, que le langage féminin en français chez les politiciennes reste un échange langagier spécifique, c'est un langage pur, normé et bien perfectionné au niveau grammatical, lexical, stylistique, phonologique et sémantique. Sur le plan de la langue, tout part de la définition que l'on veut donner au concept.

Nous sommes d'avis que la langue se définisse par des permanences et des ruptures. La variation est inscrite en son sein, chacun par stratégie individuelle pouvant rompre avec ce qui s'est constitué comme norme. De la stabilisation de variations peut naître la variété, et donc le changement linguistique. Avec ses nombreuses polarités dans le discours, la variation de la langue dite féminine peut être avancée comme hypothèse de la réalité française. Les discours de Ségolène ROYAL veulent refléter la norme sociale en matière de langue. La variation féminine viendrait de la différenciation sexuelle et sociale qui se manifeste aussi dans la langue elle-même, avec deux grands pôles : les tenants de la norme académique ou enseignée dans les institutions scolaires et les tenants de l'authenticité s'adressant surtout à la masse du peuple.

Néanmoins, si le discours est un instrument de stabilisation de la langue et que tous les autres discours féminins, quel que soit par ailleurs la contradiction qui peut exister entre les pratiques et les représentations sur la langue, présentent continuellement et souvent inconsciemment des observables qui ne relèvent pas d'une norme endogène, on peut présumer de l'existence d'une variété du français féminin. Ce qu'on peut comprendre, c'est que le processus d'individuation est en cours et qu'il est entrain de plier l'un des bastions institutionnels de la langue française normative. La société doit s'adapter proposer un nouvel apprentissage à côté de celui de la norme linguistique : l'apprentissage de l'hétérogénéité sexuelle. Cela vaut aussi quant au discours. Les femmes à leur tour présentent un discours identitaire, reflétant les représentations communautaires de l'ipséité et de l'altérité. Ce qui est surprenant, c'est qu'on n'est pas dans un schéma-type *l'enfer c'est les autres*. La réalité du discours sur

l'autre est très complexe, d'autant plus complexe que son identité est elle-même problématique.

Il ne faut toutefois pas se leurrer, le discours en exposition de la femme n'est pas consensuel, pas même en apparence. Il est à forte tendance idéologique, de l'idéologie politique. Finalement, en se distanciant aussi que possible, et ce, en essayant d'être objective et neutre vis-à-vis de notre féminité, nous avons pu constater qu'il existe bel et bien un discours purement (féminin) qui affirme les constantes de la personnalité féminine et qui construit une identité culturelle linguistique à travers un langage féminin, modelé par la pratique politique de la femme du vingtième siècle.

Comme nous avons essayé de montrer la nouveauté d'un sujet qui a marqué l'actualité pas uniquement française mais plutôt universelle. Cependant, la bonne maîtrise de la langue par les femmes a leur permis de s'affirmer notamment dans le territoire politique, dans ce cadre, la femme est considérée comme une catégorie sociale qui configure le modèle du bon usage. Or, instinctivement, nous pouvons dire que la femme a part le goût inné de la pureté, une langue purement féminine est à l'origine d'une distinction purement sociale, à savoir qu'il y a une langue macho car ces dernières, même si elles sont accusées de bavardage, c'est qu'on a remarqué chez Ségolène ROYAL par son emploi des phrases longues et complexes à la fois dans ses discours par opposition à son adversaire, le président actuel de la France qui opte pour des phrases courtes.

Elle est, d'abord, au service d'une campagne à la présidence de la république, même si par ailleurs elle essaie de justifier son statut déontologique et ses missions de service public. Dans cette fourche, la contradiction naît très rapidement de l'idéologie à la réalité que l'on doit rapporter. La langue féminine à capitaux privés n'est pas une langue de l'opposition politique à son adversaire. Sa langue est celle de la rupture, rupture d'avec les modes traditionnels et fantaisistes de gestion du bien public, d'avec la subordination aux forces étrangères.

Bref, cette langue dite féminine amène la candidate à gérer bien ses contradictions avec les hommes. Ces contradictions et de toute manière cette pluralité de discours ne peuvent être gérées que dans un cadre normatif. L'identité de la femme ne cesse de s'affirmer en tant que telle dans toutes les facettes de la vie politique sociale, culturelle, scientifique, ...etc. jusqu'à l'aspect linguistique qui offre à l'espèce féminine de s'exprimer plus profondément et plus librement sur sa propre sensibilité et ses ambitions sans aucun complexe en cassant tous les tabous. Au contraire, tous ces complexes et ces tabous sont levés et il n'y a plus -ou presque plus- de domaines réservés aux hommes. La linguistique a joué un rôle indéniable pour ne pas le classer de colossal en ce qu'elle représente comme support porteur et expressif de la sensibilité féminine dans presque tous les domaines de la vie quotidienne.

En guise de cela, nous pouvons justifier qu'à travers les temps, le discours féminin est passé d'un dialogue inter-féminin, c'est-à-dire entre les espèces du même sexe à un discours destiné à toute la société et sans exception. C'est ainsi que l'actualité nous offre de nombreux exemples où la femme, entraînée par une expression lucide par le fait de bien cerner ses devoirs et ses droits, elle donne libre cours à son imagination créative et à ses ambitions. Dans la société, la femme joue un rôle déterminant en affirmant précisément sa personnalité en tout état de cause, il ne s'agit pas, pour nous, de juger du discours féminin, mais de montrer son existence, désormais réelle, et son empreinte palpable et concrète à travers la société depuis des décennies, malgré les résistances prétendument conservatrices qui veulent la placer sous tutelle et de manière éternelle.

Il est à forte tendance, en se distanciant aussi que possible, et ce, en essayant d'être toujours objective et neutre, il ne faut pas non plus nier l'influence de cette représentation de Ségolène ROYAL et le refus de son modèle de langue, vu son espèce sexuelle d'une part, et son origine sénégalaise d'une autre. Cela est aujourd'hui visible que lisible dans le langage oral où il est mal vu, c'est-à-dire de franciser un peu trop l'accent français. Ce phénomène gagne peu à peu les choix lexicaux. Il pourrait

conduire au refus total par la société de modèles étrangers et on assisterait à la domestication officielle du français

Pour conclure, il est aujourd'hui plus que jamais important de faire des parallèles entre, d'une part, la langue française, une langue classée souvent virtuelle, collective et abstraite à la fois par rapport au discours, lui, nommé réel, actuel et personnel; d'autre part, entre le discours masculin et celui des femmes avec toutes ses formes discursives et ses contenus discursifs. L'altération de l'image de la France dans l'exposition discursive qui cause préjudice joue-t-elle un rôle à la désagrégation et destruction de la langue française, identique dans sa forme et non authentique au niveau de son actualisation? Enfin, nous espérons que l'esquisse de cette recherche restera à parenthèse ouverte pour d'autres travaux et d'autres quêtes dans l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

1 -Ouvrages théoriques :

- 1 - **AEBISCHER Verena**, *Les femmes et le langage Représentations sociales d'une différence*, sociologie d'aujourd'hui, Paris, 1970.
- 2 - **AEBISCHER Verena** , **FOREL Claire**, *Les femmes et le langage*, Bordas, Paris, 1991.
- 3 - **AUSTIN J. L**, *quand dire c'est faire*, éd du seuil, Paris,1970.
- 4 -**BAYLON Christian**, **MIGNOT Xavier**, *Initiation à la sémantique du langage*, NATHAN, Paris, 2000.
- 5- **BENVENISTE Emile**, *Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, éd. De Minuit, Paris, 1929.
- 6 -**BLANCHARD S**, **KORACH D**, **PENCRA'H J**, **VARON M**, *Vocabulaire*, éd, LE ROBERT & NATHAN, Paris, 1995.
- 7 - **BOURDIEU Pierre**, *Ce que parler veut dire*, Ed, Fayard, Paris, 1982.
- 8 -**CARON. J**, *Précis de psycholinguistique*, PUF, Paris, 1989.
- 9 - **CHARAUDEAU. P**, *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, éd. Hachette, Paris, 2002.
- 10 - **CHARAUDEAU. P**, *Le discours politique, les masques du pouvoir*, paris, Ed. Vuibert, Paris, 2005.

- 11 -**CHISS J-L, FILLIOLIT J, MAINGUENEAU. D**, *Introduction à la linguistique française, Tome I, Notions fondamentales, Phonétique, lexicque*. Ed, Hachette Supérieur, Paris, 2001.
- 12 -**CHOMSKY Noam**, *La Linguistique cartésienne, un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste, in La Linguistique cartésienne, suivi de La Nature formelle du Langage, trad Delanoë et Sperber*, Seuil, Paris, 1969.
- 13 -**DE GOURMANT Remy**, *Les femmes et le langage*, éd, Mme LESAGE, Paris, 1901.
- 14 - **DURRER Sylvie**, *Les femmes et le langage. Selon Charles Bally "Des moments de décevante inadvertence"* Lausanne, Paris, 1995.
- 15 -**EDWARD Sapir** , *Le langage, introduction à l'étude de la parole*, Payot, Paris, 1953.
- 16 - **FONTANIER Pierre**, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977.
- 17 -**FOUQUELIN Antoine** , *La rhétorique française*, A . Wechel, Paris, 1957.
- 18- **FROMILHAGUE Catherine**, *les figures de style*, ARMAND Colin, Paris, 2007.
- 19- **JACOB. A**, *Anthropologie du langage – construction et symbolisation*, éd. Pierre Mardege, Paris, 1990.
- 20- **LEHMANN A, MARTIN. B**, *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, Ed. Nathan/HER, 2000.
- 21- **MAIGUENEAU Dominique**, *L'analyse du discours*, Ed. Hachette, Paris, 1991.

- 22- **MAIGUENEAU Dominique**, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Ed. Dunod, Paris, 1993.
- 23- **MAIGUENEAU Dominique**, *L'énonciation en linguistique française*, éd. Hachette, Paris, 2000.
- 24 -**MARINIER Nathalie**, *Commentaire composé et explication de texte*, Seuil, Paris, 1996.
- 25 -**MARTINET André**, *Eléments de linguistique générale*, Armand colin, Paris, 2004.
- 26 -**MOREAU Marie –Louise**, *Sociolinguistique, Concepts de base*, MARDAGA, Paris, 1997.
- 27 -**MULLER Bodo**, *Le français d'aujourd'hui*, Klincksieck, Paris, 1985.
- 28 -**ORECCHIONI KERBRAT Catherine**, *L'énonciation*, Ed, Armand Colin, Paris, 1999.
- 29 -**PLATON Gorgias** , « *Garnier Flammarion / Philosophie* » Flammarion, coll., Paris, 1993.
- 30 -**REVERET R, MOREAU J. N**, *Les médias et le communication de crise*, éd. Economica, 1987.
- 31 -**RICALENS-POURCHOT Nicole**, *Dictionnaire des figures de style*, éd ARMAND COLIN/VUEF, Paris, 2003.
- 32- **ROSSI-LANDI .F**, *Le langage comme travail et comme marché*, Seuil, Paris, 1973.

- 33- **SARFATI G. E**, *Elément d'analyse du discours*, Ed. NATHAN, Paris, 1997.
- 34 -**SINGY Pascal**, *les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne (Switzerland), Paris, 1998.
- 35 - **STRAKA. G**, *Quelques observations phonétiques sur le langage des femmes*. Dans Orbis I, Paris, 1998.
- 36-**WEBER Max**, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, NATHAN, Paris, 1996.
- 37- **WECHEL A**, *La Rhétorique Française*, NATHAN ,Paris, 1957.
- 38- **YAGUELLO Marina**, *catalogues des idées reçues sur la langue*, Seuil, Paris, 1988.
- 39- **YAGUELLO Marina**, *le sexe des mots*, Belfond, Paris, 1989.
- 40- **YAGUELLO Marina** , *Les mots et les Femmes*, petite Bibliothèque Payot, Paris, 1992.

2 – Périodiques:

- 1- Adriana Evangelizt, Natalie Raulin, Ségolène La femme, in Revue, *LIBERATION*, 2007.

3 -Dictionnaires :

1- LAROUSSE Dictionnaire, Jean Dubois, 2000.

2- LEXIBOOK Limited, *le dictionnaire électronique de français*, 2005.

4 -Sitographie :

1- fr.wikipedia.org/wiki/Ségolène_Royal

2- www.dailymotion.com

3- www.monsieur-biographie.com/.../biographie/segolene_royal-3397.php

ANNEXE

Discours 1 :

« Le mouvement et la dynamique, de l'élection présidentielle, c'est prolonger entre les deux tours. Il y en a une prise de conscience. L'opposition aujourd'hui, à la tâche de surveiller ; de protéger et aussi de protéger. Les français et les françaises attendent de nous, de continuer le travail d'imagination pour répondre aux défis de ce siècle et aux urgences quotidiennes. Le travail commençait, doit être poursuivi, approfondi, enrichi, en lien directs, avec les français

Il y a aujourd'hui, au moins quatre défis à relever et sur lesquels nous devons faire des propositions.

D'abord, le défi du travail, pour tous et du pouvoir d'achat , comment réconcilier l'efficacité économique et la protection sociale , comment identifier les actions les plus efficaces pour lutter contre le chômage et en particulier grâce à l'investissement de la matière grise , éducation , formation innovation, le seconde défi, c'est la lutte contre le réchauffement climatique , l'écologie, doit devenir l'ouvrier de développement et de création d'activité et d'emploi et les actes doivent enfin suivre les discours.

Le troisième défi, c'est l'aventure de nouvelle relation nord-sud qui sera le seul capable de maîtriser l'émigration, de la misère.

Et enfin, le quatrième défi c'est la diminution de la dette, en liaison avec la rénovation des services publics et certainement pas .en le faisant reculer.

L'opposition va peser aussi pour un bon fonctionnement des institutions éveillé à ce que l'état impartial soit là.

L'opposition va veiller au renforcement de démocratie sociale, au bon fonctionnement de la démocratie parlementaire, à la mise en place d'une démocratie participative, à des territoires aussi vivants ».

Discours 2:

« Française, français, mes chers compatriotes, mes cher amis, mes cher rassemblés, le suffrage universel a parlé. Je souhaite au prochain président de la république d'accomplir sa mission au service de tous les français. Je remercie du fond du cœur les prés de dix sept millions électeurs, de citoyens, de citoyennes qui m'ont accordé leur confiance et je mesure leur déception et leur peine. Mais je leur dis que quelque chose s'est levée qui ne s'arrêtera pas. »

(Applaudissements et cris du public. Merci Ségolène, merci Ségolène, merci Ségolène)

J'ai donné toutes mes forces et je continue avec vous et près de vous

(Cris et applaudissement.)

Je remercie tous toue les militants qui ont porté ce grand moment démocratique, bien sur les militants socialistes, mais aussi tous les autres militants de la gauche et de l'écologie, ce veux, désir de l'avenir, mais au-delà tous celles et ceux qui se sont mis en mouvement gardons intacts l'énergie et la joie des immenses rassemblements populaires vibrant de serveurs qui m'ont accompagnés tout au long de cette compagne ici et dans les outres mer.

J'ai engagé un renouvellement profond de la vie politique, de ses méthodes et de la gauche. La forte participation traduit un renouveau de notre démocratie et notamment pour les jeunes. Partout dans le pays et en particulier dans les quartiers, qui se sont massivement inscrits pour voter. Bravo à tous ces jeunes pour cet engagement civique.

(Applaudissements. Bravo)

Bravo, bravo à tous ces jeunes pour cet engagement civique qui rappelle à la république les devoirs de respect et d'égalité, et là envers eux. Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le continuer ensemble

(Cris et applaudissements)

Vous pouvez compter sur moi pour approfondir la rénovation de la gauche et la recherche de nouvelles convergences, au-delà de ces frontières actuelles. C'est la condition de nos victoires futures

(Cris et applaudissement.)

Je serai au rendez-vous de ce travail indispensable et j'assumerai la responsabilité qui m'attend désormais. Mon engagement et ma vigilance seront sans failles au service de l'idéal qui nous a rassemblés, qui nous rassemble et qui va, j'en suis sûre, nous rassembler demain pour d'autre victoire (...)

(Bravo cris et applaudissement.)

Gardez confiance. Gardez intact votre enthousiasme. Restez mobilisés. Le combat continue, le combat a commencé avec vous. Ce que nous avons entrepris pour la France portera ses fruits j'en suis sûre. Ensemble nous pourrons vivre l'espérance. C'est ma conviction de femme de gauche et de progrès. Vive la république, vive la France.

Cris et applaudissements.

Discours 3 :

« L'homoparentalité est en effet inscrite dans notre projet c'est une famille comme une autre et d'ailleurs je suis la première ministre de la famille à avoir reconnu comme interlocuteur légal, l'association des parents gais et laisse bien pourquoi je l'ai laissé

Parce qu'il y a des couples qui ont eu des enfants dans une vie hétérosexuelle qui ont ensuite une vie homosexuelle et qu'ils le droit parce que ce sont des bon parents aussi que les autres ils ont le droit de continuer à assumer leur autorité parentale, au nom même principe, on peut changer du conjoint, on ne divorce pas. »

Discours 4 :

« Oh ! écoutez, arrêtez ouf, c'est fatigant eh c'est fatigant, mais arrêtez, enfin mais tout les spectateurs sont là pour voir ce que vous dites complètement à coté des clou , discours de haine d'agression , mais écoutez arrêtez laissez nous un peu respirez, quand même mais qu'est ce que ça va être dans l'assemblée nationale de demain , c'est quand même terrible écoutez ces discours excessif , ça suffit à la fin ne me parlez pas sur ce temps quand même respectez vos interlocuteurs c'est pas parce que nous serons demains dans l'opposition , que nous reconstruirons , oui monsieur sarkosy nous reconstruirons , moi je fais partie de la nouvelle génération et je considère que ce n'est un drame figure vos alternances c'est la démocratie à condition qu'elle ne soit pas écrasante et ça tout les français peuvent le juger tous les français le Save qu'il ne faut pas que cette alternance soit écrasante vous avez déjà tous les pouvoirs dans les départements dans les régions , oc na les pouvoirs économiques les pouvoirs financiers , bien souvent les médias aussi alors écoutez quand même »

Discours 5 :

« C'est évident, écoutez c'est évident que c'est la Turquie doit un jour confirmer sa candidature et entre dans l'Europe c'est évident qu'il va reconnaître le génocide arménien, c'est évident...

Donc les choses doivent se faire mais il y a bien d'autre sujet sur la question des convergences de nouvel heure il était évident que l'Europe doit continuer ces efforts militaires diplomatiques pour contrer les dangers nucléaires iraniennes. Les menaces explicites de la part de ce pays contre Israël et la provocation verbale sont intolérables, mais la voix de la diplomatie avec l'Iran repose aussi sur la reconnaissance du rôle de ce pays dans la région. J'ai énormément l'invitation dans l'ensemble des pays européens

Je ne vous le cache pas qu'à l'origine c'est cela aussi qui m'a fait comprendre l'importance de l'enjeu et la tente à l'égard de la France. Je suis pas encor élue, et portant je suis invitée pratiquement toutes les capacités européennes et quelque soit l'échelon de toute façon ce travail là ne sera unitile avec les parlementaire qui m'entoure parce que de toute façon cette échéance là nous devons la préparer dès maintenant, on pense la comme proposition concrète qu'il va falloir qu'on met en place une fiscalité européenne très incitatif »

Relevé des verbes émis dans les discours de Ségolène ROYAL

- L'homoparentalité est en effet inscrite dans notre projet.
- (...) et d'ailleurs, je suis la première ministre de la famille à avoir reconnu comme interlocuteur.
- On peut changer du conjoint.
- Oh ! Écoutez, arrêtez, ouf ! C'est fatigant, mais arrêtez, enfin, mais tous les spectateurs sont là pour voir ce que vous dites complètement à coté des clous.
- Mais écoutez ! arrêtez ! laissez nous un peu respirer.
- Ça suffit ! à la fin ne me parlez pas sur ce ton, respectez vos interlocuteurs.
- C'est parce que nous serons demain dans l'opposition, que nous reconstruirons, oui monsieur Sarkozy nous reconstruirons.
- Moi, je fais partie de la nouvelle génération et je considère que ce n'est qu'un drame figure vos alternances.
- C'est la démocratie, à condition qu'elle ne soit pas écrasante et ça tout les français peuvent le juger, tous les français le savent, c'est qu'il ne faut pas que cette alternance soit écrasante.
- Vous avez déjà tous les pouvoirs dans les départements.
- Je souhaite au prochain président de la république d'accomplir sa mission au service de tous les français.
- Je remercie du fond du cœur les près de dix sept millions électeurs, de citoyens, de citoyennes qui m'ont accordée leur confiance et je mesure leur déception et leur peine.
- Mais je leur dis que quelque chose s'est levée et qui ne s'arrêtera pas.
- J'ai donné toutes mes forces et je continue avec vous et près de vous.
- Je remercie tous les militants qui ont porté ce grand moment démocratique.
- J'ai engagé un renouvellement profond.
- Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le continuer ensemble.
- Donc, les choses doivent se faire, mais il y a bien d'autres sujets sur la question des convergences de nouvelle heure.
- Il était évident que l'Europe doit continuer ses efforts.
- J'ai énormément l'invitation dans l'ensemble des pays européens.

- Je ne vous le cache pas qu'à l'origine c'est cela aussi qui m'a fait comprendre l'importance de ce l'enjeu.
- Je ne suis pas encore élue et pourtant je suis invitée pratiquement toutes les capacités européennes.
- Ce travail là, ne sera utile qu'avec les parlementaires qui m'entourent.
- Cette échéance là, nous devons la préparer dès maintenant.
- On pense là, comme proposition concrète qu'il va falloir qu'on mette en place.
- Vous pouvez compter sur moi pour la rénovation de la gauche.
- Je serai au rendez-vous de ce travail indispensable et j'assumerai la responsabilité qui m'attend désormais.
- Ma vigilance sera sans failles au service de l'idéal qui nous a rassemblé.
- J'en suis sûre.
- Gardez confiance, gardez intact votre enthousiasme et restez mobilisés.
- Ce qui nous a entrepris pour la France, portera ses fruits.
- Ensemble! Nous pourrons vivre l'espérance.
- Vive la république, vive la France.
- Les français et les françaises attendent de nous de continuer le travail.
- Le travail commencé, doit être poursuivi et approfondi, enrichi en lien direct avec les français.
- L'opposition va veiller au renforcement de la démocratie parlementaire.
- Comment identifier les actions les plus efficaces?

Relevé des adverbes des cinq discours choisis

- Un renouveau de notre démocratie et notamment pour les jeunes.
- La forte participation traduit un renouveau qui ce sont massivement inscrit pour voter.
- La responsabilité qui m'attend désormais...
- Ce que vous dite est complètement...
- Avec la rénovation des services publics et certainement pas
- Il y a aujourd'hui, au moins quatre défis

- Je ne suis pas encore élue et pourtant je suis invitée pratiquement toutes les capacités du pays.

- J'ai énormément d'invitations...

- Je ne suis pas encore élue

- au moins quatre défis...

- pourtant je suis invitée...

Relevé des adjectifs des cinq discours choisis

- C'est évident ...

- Il était évident ...

- Ces efforts militaires diplomatiques ...

- Les menaces explicites de la part de ce pays contre Israël et la provocation verbale sont intolérables.

- On pense là, comme proposition concrète ; comme une fiscalité européenne très incitative

- C'est fatigant !

- C'est quand même terrible ...

- Ecoutez ces discours terribles ...

- Je fais partie de la nouvelle génération.

- C'est la démocratie à condition qu'elle ne soit pas écrasante.

- Les pouvoirs économiques, les pouvoirs financiers ...

- Urgences quotidiennes ...

- Comment réconcilier l'efficacité économique et la protection sociale, comment identifier les actions les plus efficaces ?

- Une démocratie participative doit ...

- Le suffrage universel ...

- Ce grand moment démocratique, bien sur les militants socialistes ...

- D'immenses rassemblements populaires ...

- Un renouvellement profond de la vie politique ...

- Je serai au rendez-vous de ce travail indispensable ...

- Ecoutez ces discours excessifs

Biographie de Ségolène Royal

Ségolène Royal, née Marie-Ségolène Royal le 22 septembre 1953 à Dakar (Sénégal), est une femme politique française, membre du Parti Socialiste. Ancienne députée, ancienne ministre, présidente du conseil régional de Poitou-Charentes, elle perd le second tour de l'élection présidentielle française en mai 2007 face à Nicolas Sarkozy

Née d'un père, colonel d'artillerie, elle est issue d'une famille de 8 enfants. Ses origines expliquent en partie ses idées parfois qualifiées de réactionnaires vis-à-vis de la Famille. Elle obtient différents bagages universitaires, et notamment une licence de Sciences économiques à l'Université de Nancy II. Diplômée de l'IEP de Paris, elle est élève de l'ENA jusqu'à sa sortie en 1980 (promotion Voltaire). A l'époque, elle vit déjà avec François Hollande, avec qui elle aura 4 enfants.

1992, elle est nommée Ministre de l'Environnement, en 1997, Ministre déléguée à l'Enseignement scolaire, en 2000 Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, puis en 2001 Ministre déléguée à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes handicapées. Députée des Deux-Sèvres, elle réussit le concours d'avocat au barreau de Paris et est engagée dans le cabinet Teitgen tout en continuant de siéger à l'Assemblée nationale. Aux élections régionales de 2004, Ségolène Royal remporte le siège de présidente du conseil régional de Poitou-Charentes, la terre natale de Jean-Pierre Raffarin. Mais en 2006, elle signe son plus gros coup présentant sa candidature à l'élection présidentielle de 2007 et en s'affichant en tête des sondages. Ambitieuse et décalée, Ségolène Royal a fait de sa singularité sa marque de fabrique.

Résumé

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une tentative ayant pour but de pénétrer un peu plus l'esprit de la femme et de s'attarder sur le langage féminin du point de vue sociolinguistique et stylistique

Nous avons pris le cas du discours politique d'une manière générale en nous intéressant particulièrement aux dernières élections présidentielles françaises où se sont affrontés au dernier tour un homme Nicolas SARCOSY et une femme Ségolène ROYAL.

Nous avons recensé quelque discours de cette dernière où nous avons essayé autant que possible de mettre en relief le style, la perfection, le raffinement et la force de la langue par les femmes par la mise en valeur d'une stratégie spéciale de discussion qui leur est particulière ou justement la pertinence du choix des mots puisés dans l'ancrage féminin lui a donné un air de combattante et de s'affirmer.

ملخص

تندرج هذه الدراسة في إطار المحاولات التي ترمي إلى معرفة التفكير الذهني عند المرأة وكذا الوقوف عند مستوى الكلام النسوي من وجهة نظر اللسانيات الاجتماعية و من حيث استعمال المحسنات اللفظية البديعية.

و لقد اعتمدنا كمثال الخطاب السياسي بصفة عامة وبخاصة الخطاب الذي يجري في الانتخابات الرئاسية الفرنسية في دورتها الأخيرة أين تقابل رجل و امرأة : نيكولا ساركوزي و سيغولان رويال

لقد تتبعنا بعض خطابات هذه الأخيرة وحاولنا وبقدر الإمكان إظهار أسلوب الإتقان و الدقة و قوة و سلامة اللغة ورسالتها عند النساء مع التقييم المتميز للإستراتيجية الخاصة في الكلام التي تميزهن في مدى الاختيار السديد للكلمات المتداولة في الوسط النسوي وهذا الذي يجعل المرأة تملك الروح المكافحة للإثبات الذات.

Résumé

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une tentative ayant pour but de pénétrer un peu plus l'esprit de la femme et de s'attarder sur le langage féminin du point de vue sociolinguistique et stylistique

Nous avons pris le cas du discours politique d'une manière générale en nous intéressant particulièrement aux dernières élections présidentielles françaises où se sont affrontés au dernier tour un homme Nicolas SARCOSY et une femme Ségolène ROYAL.

Nous avons recensé quelque discours de cette dernière où nous avons essayé autant que possible de mettre en relief le style, la perfection, le raffinement et la force de la langue par les femmes par la mise en valeur d'une stratégie spéciale de discussion qui leur est particulière ou justement la pertinence du choix des mots puisés dans l'ancrage féminin lui a donné un air de combattante et de s'affirmer.

ملخص

تندرج هذه الدراسة في إطار المحاولات التي ترمي إلى معرفة التفكير الذهني عند المرأة وكذا الوقوف عند مستوى الكلام النسوي من وجهة نظر اللسانيات الاجتماعية و من حيث استعمال المحسنات اللفظية البديعية.

و لقد اعتمدنا كمثال الخطاب السياسي بصفة عامة وبخاصة الخطاب الذي يجري في الانتخابات الرئاسية الفرنسية في دورتها الأخيرة أين تقابل رجل و امرأة : نيكولا ساركوزي و سيغولان رويال

لقد تتبعنا بعض خطابات هذه الأخيرة وحاولنا وبقدر الإمكان إظهار أسلوب الإتقان و الدقة و قوة و سلامة اللغة و رصانتها عند النساء مع التقييم المتميز للإستراتيجية الخاصة في الكلام التي تميزهن في مدى الاختيار السديد للكلمات المتداولة في الوسط النسوي وهذا الذي يجعل المرأة تملك الروح المكافحة للإثبات الذات.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed Kheider- Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues Etrangères



ANALYSE STYLISTIQUE DU DISCOURS FEMININ:
ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE
Cas du discours de Ségolène ROYAL

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère
Option : Sciences du Langage

Réalisé par :
HAMMI Chafia

Sous la direction du :
Pr. BENSALAH Bachir

Année Universitaire : 2011-2012

FOLIO ADMINISTRATIF
MEMOIRE SOUTENU

Nom : HAMMI
Prénom : CHAFIA

DATE DE SOUTENANCE : 12/06/2012

**TITRE : ANALYSE STYLISTIQUE DU DISCOURS FEMININ:
ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE
Cas du discours de Ségolène ROYAL**

NATURE : Magistère
Spécialité : français

Option: science de langage

Numéro d'ordre :

RESUME :

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une tentative ayant pour but de pénétrer un peu plus l'esprit de la femme et de s'attarder sur le langage féminin du point de vue sociolinguistique

Nous avons pris le cas du discours politique d'une manière générale en nous intéressant particulièrement aux dernières élections présidentielles françaises où se sont affrontés au dernier tour un homme Nicolas SARCOSY et une femme Ségolène ROYAL.

Nous avons recensé quelques discours de cette dernière où nous avons essayé autant que possible de mettre en relief le style, la perfection, le raffinement et la force de la langue par les femmes par la mise en valeur d'une stratégie spéciale de discussion qui leur est particulière ou justement la pertinence du choix des mots puisés dans l'ancrage féminin lui a donné un air de combattante et de s'affirmer

ABSTRACT:

تندرج هذه الدراسة في إطار المحاولات التي ترمي إلى معرفة التفكير الذهني عند المرأة وكذا الوقوف عند مستوى الكلام النسوي من وجهة نظر اللسانيات الاجتماعية ومن حيث استعمال المحسنات اللفظية البديعية.

و لقد اعتمدنا كمثال الخطاب السياسي بصفة عامة وبخاصة الخطاب الذي يجري في الانتخابات الرئاسية الفرنسية في دورتها الأخيرة أين تقابل رجل و امرأة: نيكولا ساركوزي و سيجولان رويال

لقد تتبعنا بعض خطابات هذه الأخيرة وحاولنا وبقدر الإمكان إظهار أسلوب الإتيقان و الدقة و قوة و سلامة اللغة ورصانتها عند النساء مع التقييم المتميز للإستراتيجية الخاصة في الكلام التي تميزهن في مدى الاختيار السديد للكلمات المتداولة في الوسط النسوي وهذا الذي يجعل المرأة تملك الروح المكافحة للإثبات الذات.

MOTS-CLES:

Le langage féminin, la stylistique, étude sociolinguistique

Faculté : faculté des lettres et des langues

Département de français

Laboratoire(s) de recherches :

Président du jury : Pr Abdelhamid Samir

Rapporteur : Pr Bachir Bensalah

Composition du jury : Pr. Manaa Gaouaou , Pr .Samir Abdelhamid. Pr Abdelouahab Dakhia

A L'université Mohamed Khider de Biskra

Résumé

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une tentative ayant pour but de pénétrer un peu plus l'esprit de la femme et de s'attarder sur le langage féminin du point de vue sociolinguistique et stylistique

Nous avons pris le cas du discours politique d'une manière générale en nous intéressant particulièrement aux dernières élections présidentielles françaises où se sont affrontés au dernier tour un homme Nicolas SARCOSY et une femme Ségolène ROYAL.

Nous avons recensé quelque discours de cette dernière où nous avons essayé autant que possible de mettre en relief le style, la perfection, le raffinement et la force de la langue par les femmes par la mise en valeur d'une stratégie spéciale de discussion qui leur est particulière ou justement la pertinence du choix des mots puisés dans l'ancrage féminin lui a donné un air de combattante et de s'affirmer.